# UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

## L'APPARTEMENT SUPERVISÉ COMME MODÈLE D'HABITATION

# MÉMOIRE PRÉSENTÉ COMME EXIGENCE PARTIELLE DE LA MAÎTRISE EN TRAVAIL SOCIAL

PAR
AUDREY BEAUREGARD

## UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL Service des bibliothèques

## Avertissement

La diffusion de ce mémoire se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs (SDU-522 – Rév.01-2006). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [ii] possède un exemplaire.»

4 71
4
7
2012.0

### REMERCIEMENTS

Mes premiers remerciements vont directement aux participantes de cette recherche. Leur grande générosité et leur ouverture d'esprit ont grandement contribué à faire de ce projet de recherche un levier vers de meilleures pratiques d'hébergement.

Si ce projet de recherche s'est aussi bien déroulé, c'est grâce au soutien de tous les professionnels de l'École de travail social de l'Université du Québec à Montréal. Après un baccalauréat et maintenant une maîtrise dans cet établissement, je suis en mesure de rendre compte de toute l'aide que l'on peut y retrouver. Un merci particulier à mon directeur de mémoire, M. Henri Dorvil. Sa très grande expertise des questions entourant l'habitation et la santé mentale a représenté un atout majeur dans cette démarche de recherche. Un autre merci spécial à Mme Myriam Dubé, professeure à l'École de travail social, pour sa passion pour la recherche et pour son dévouement envers tous ses étudiants. Enfin, merci à tous mes collègues de classe pour leur présence stimulante et enrichissante.

Un merci spécial à mes parents, Francine et Simon, pour leur grande générosité. Grâce à eux, j'ai eu la chance de vivre ce précieux rêve. Un grand merci tout spécial à mon père pour avoir été le correcteur officiel de cette maîtrise. Sa grande expérience de vie, de scrabble et de mots croisés aura donc été utile après tout.

Je termine en remerciant trois personnes qui m'ont soutenue au quotidien en m'écoutant parler de tout ce qui me passionne de la recherche. Merci à Karelle pour ses précieux conseils et pour son expertise de la communication et des normes de rédaction. Merci à Marilyne pour sa présence au quotidien (avec Édouard). Merci enfin à Vickie pour son soutien rassurant et pour son écoute et sa patience dans les moments plus difficiles

## TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ	vi
INTRODUCTION	1
CHAPITRE I PROBLÉMATIQUE ET OBJET DE RECHERCHE	7
1.1 Enjeux entourant la question de l'hébergement	7
1.1.1 Les maisons d'hébergement pour femmes à Montréal	8
1.1.2 L'itinérance, plus particulièrement celle des femmes	9
1.1.3 Le processus de désinstitutionnalisation en santé mentale	15
1.1.4 Le logement social à Montréal : pénurie et listes d'attente	16
1.1.5 Le logement comme facteur d'intégration sociale	19
1.1.6 Les différents modèles d'habitation	20
1.1.7 Les appartements supervisés comme modèle d'habitation : enjeux et critiques.	. 22
1.2 Objectifs de la recherche	24
1.2.1 Objectifs et questions de recherche	24
1.2.2 Pertinence de la recherche	25
CHAPITRE II	
CADRE THÉORIQUE	27
2.1 L'interactionnisme symbolique	28
2.1.1 L'acteur social et la subjectivité	29
2.1.2 L'interaction symbolique	30
2.1.2 Les problèmes sociaux.	32
2.2 Concents clés nour l'analyse	35

2.2.1 La dynamique de l'exclusion sociale	36
2.2.2 L'exclusion sociale et l'intégration sociale	37
2.2.3 La réinsertion sociale	39
2.3 Pertinence du cadre théorique pour la recherche	41
CHAPITRE III	
MÉTHODOLOGIE DE RECHERCHE	43
3.1 La méthode de recherche	44
3.1.1 La recherche qualitative	44
3.1.2 L'entretien semi-dirigé	47
3.1.3 Le schéma d'entrevue	48
3.2 Les considérations éthiques	49
3.2.1 L'obtention du consentement des sujets	49
3.2.2 Les risques et les avantages de la recherche pour les sujets	49
3.2.3 Le respect de la confidentialité des données	50
3.3 L'échantillon de recherche	51
3.3.1 Le choix de l'échantillon	51
3.3.2 Le recrutement des sujets	52
3.3.3 Les caractéristiques sociodémographiques des participantes	53
3.4 L'analyse des données	55
3.4.1 L'analyse thématique	55
3.5 Limites méthodologiques de la recherche	58
CHAPITRE IV	
PRÉSENTATION DES RÉSULTATS	63

4	4.1 Récits thématiques des participantes	63
	4.1.1 Nicole	64
	4.1.2 Pierrette.	67
	4.1.3 Chantal	70
	4.1.4 Doris	74
	4.1.5 Manon	78
	4.1.6 Francine	82
4	4.2 Synthèse des récits thématiques	85
	4.2.1 Un choix unanime	86
	4.2.2 Le passage en appartement supervisé marque une transition	86
	4.2.3 Une réponse à un besoin d'aide	87
	4.2.4 Un besoin de liberté	88
	4.2.5 Un accompagnement généralement positif	88
	4.2.6 Un programme qui soulève parfois la contestation	89
	4.2.7 Une centration sur soi	90
	4.2.8 Un travail sur soi	91
	4.2.9 La vie communautaire : des pour et des contre	92
	4.2.10 Un départ difficile pour la plupart des participantes	93
4	4.3 Conclusion	

CHAPITRE V
DISCUSSION96
5.1 Éléments de discussion
5.1.1 Pourquoi aller vivre en appartement supervisé ?98
5.1.2 Comment est le quotidien en appartement supervisé ?
5.1.3 Qu'est-ce que ça représente de vivre en appartement supervisé ?103
5.1.4 Comment s'articule la dualité hébergement-intervention en appartement supervisé ?
5.1.5 Comment se vit le départ de la ressource et quelles sont les répercussions d'un séjour en appartement supervisé?
5.2 Synthèse de la discussion
CONCLUSION
APPENDICE A : Formulaire d'information et de consentement
APPENDICE B : Schéma d'entrevue
BIBLIOGRAPHIE

## RÉSUMÉ

Cette recherche explore le modèle de l'appartement supervisé en partant de la perspective de femmes avant fait un séjour dans ce type d'habitation. Plus précisément, il s'agit de documenter comment s'est déroulée cette expérience, ce qu'elle a représenté et quelles en ont été les répercussions. Cette démarche est d'abord et avant tout exploratoire, en ce sens qu'elle aspire à formuler des pistes de réflexion permettant de mieux comprendre les enjeux et les questionnements rattachés à l'appartement supervisé comme milieu de vie. La très grande demande pour ce type d'habitation a confirmé la pertinence de cette recherche, tant sur le plan de l'intervention que de la recherche. Les points d'ancrage théoriques de cette recherche sont nombreux et se rattachent principalement à trois grands sujets : l'itinérance, la santé mentale et l'habitation. L'objet de recherche s'est développé en lien avec ces trois thématiques et s'est concrétisé grâce à un emploi dans un organisme d'appartements supervisés pour femmes situé à Montréal. Des questionnements issus de la pratique, ainsi que des réflexions théoriques énoncées sur les limites potentielles de ce type d'habitation ont contribué à préciser le projet de recherche. Un objectif central de cette démarche était de donner la parole aux utilisatrices de tels services afin de mieux comprendre leur expérience et d'être en mesure de répondre à ces questionnements. Le cadre théorique qui soutient cette démarche est l'interactionnisme symbolique. Ce choix a été fait de manière à permettre à l'expérience d'être exprimée et analysée en lien avec les significations symboliques et individuelles y étant rattachées. Les concepts de l'exclusion sociale, de l'intégration sociale et de la réinsertion sociale ont également été mis à profit pour encadrer l'analyse des résultats en lien avec les enjeux reliés au modèle de l'appartement supervisé. Ce mémoire a été construit autour d'une méthodologie qualitative ayant comme modalité de cueillette d'information l'entretien semi-dirigé. L'analyse thématique est le modèle d'analyse de contenu qui a été utilisé de manière à rendre compte du matériel obtenu lors des entretiens auprès des participantes de la recherche. Les résultats obtenus permettent de comprendre les raisons qui font en sorte que ce modèle d'habitation est recherché. L'expérience des participantes de la recherche a été très positive, tant sur le plan du cheminement résidentiel que des acquis et des apprentissages. Un constat important est que l'appartement supervisé répond à des besoins qui vont au-delà de l'hébergement. Le soutien, l'écoute, l'encadrement et la présence au quotidien sont tous des bénéfices y étant rattachés. Enfin, les résultats ont permis de répondre à certains questionnements théoriques et ont confirmé la présence de certaines limites relativement au confort et au degré d'autonomie retrouvés en appartement supervisé.

<u>Mots clés</u>: appartement supervisé – hébergement - habitation – santé mentale – itinérance.

## INTRODUCTION

Ce projet de recherche a pris naissance grâce à un emploi dans un organisme communautaire montréalais d'appartements supervisés pour femmes. Mises sur pieds pour offrir un milieu de vie abordable et supervisé, nombre de ces ressources alternatives d'habitation ont développé des programmes de réinsertion axés sur l'accès au logement. Les enjeux entourant ce modèle d'intervention sont nombreux et touchent des questions aussi larges que l'itinérance, la santé mentale et l'habitation.

L'intérêt de cette recherche se situe au niveau de l'expérience d'habitation en appartement supervisé et du sens qu'elle revêt. Ainsi, il s'agit de comprendre l'expérience vécue en partant du point de vue des principales concernées : celles qui ont fait un séjour dans ces ressources. C'est dans cette optique que ce projet de recherche a émergé et il s'est construit progressivement à travers l'intervention, la participation à des forums populaires et la mise en contexte théorique du sujet.

Le mot d'ordre de cette initiative de recherche était de donner la parole aux usagères de ces différents services d'hébergement afin d'aller au-delà des étiquettes, des stigmates et des conclusions précoces tirées à leur sujet. Autrement dit, il s'agissait de faire émerger leur parole afin de voir au-delà des déficits et des problèmes qui leur sont trop souvent attribués.

## Les ressources d'hébergement

Les ressources d'hébergement montréalaises sont très nombreuses : auberges, refuges, maisons d'hébergement, appartements supervisés, logements avec soutien communautaire, appartement satellites, etc. Que ce soit pour prévenir l'itinérance ou pour permettre à un individu de s'en sortir, ces ressources communautaires et

institutionnelles d'hébergement sont impliquées au cœur de cette grandissante fragilisation des individus envers la férocité du marché montréalais de l'habitation et du logement. Travaillant en collaboration avec les ressources de première ligne en hébergement : maisons d'hébergements, refuges et auberges, les organismes d'appartements supervisés doivent composer avec une demande grandissante et le peu de possibilités résidentielles s'offrant à un individu financièrement défavorisé qui désire obtenir son propre chez-soi.

De manière générale, il est possible d'affirmer que les ressources d'hébergement font face à deux grands enjeux dans l'articulation des services offerts : les difficultés individuelles des prestataires de services reliées à des problématiques diverses et leur situation de précarité envers le marché du logement (Racine, 1993). La dualité qui s'opère entre ces deux enjeux complexifie le mandat des ressources d'hébergement et d'habitation, en plus de soulever de nombreux questionnements quant aux services devant être mis en place pour répondre adéquatement aux besoins des individus. De plus en plus, il est impératif de trouver la bonne ressource où habiter dépendamment de ses besoins.

Ces questionnements prennent davantage d'importance lorsque l'on prend en considération la forte demande qui existe à l'heure actuelle pour ce type d'habitation. Malgré des listes d'attente pouvant aller de trois mois à plus d'une année, nombreuses sont les femmes qui font une demande d'admission afin d'obtenir un logement bien à elles. Une fois le séjour dans l'organisme terminé, certaines femmes font une autre demande dans un organisme semblable ou retournent même dans un organisme de dépannage de première ligne. Ce constat soulève de nombreux questionnements et soutient la pertinence de mettre de l'avant un tel projet de recherche afin de mieux comprendre cette dynamique.

L'itinérance est une réalité de plus en plus documentée en raison des enjeux collectifs et des problématiques individuelles y étant rattachées. Par exemple, la santé mentale est assurément un des enjeux les plus souvent mis en relation avec les questionnements touchant à l'itinérance. Personne n'est indifférent face aux matérialisations des situations d'itinérance et les mots d'ordre qui circulent présentement dans l'ensemble du réseau des ressources institutionnelles et communautaires sont la prévention et la réinsertion. Ces deux grands objectifs ont contribué à faire émerger l'état actuel des services destinés à l'ensemble des individus concernés de près ou de loin par l'itinérance.

Plus précisément, l'itinérance au féminin est une réalité de plus en plus présente qui doit être comprise comme une expérience ayant un portrait unique relativement à ses causes et à ses manifestations. De manière générale, les femmes aux prises avec une situation d'itinérance ont tendance à vivre une situation économique plus difficile que les hommes (Fournier, 1991, p. 58). Parfois peu visible, voire même invisible, elle est pourtant grandissante dans la métropole québécoise et à travers toute la province. Les organismes dédiés à l'hébergement des femmes se regroupent présentement afin de mieux saisir les actions et les services devant être mis en place.

Rassemblées pour le forum *Mieux voir pour mieux agir : non à l'itinérance des femmes*, tenu en mars 2012 et organisé par la Table des groupes de femmes de Montréal, de nombreuses conférencières issues des différents regroupements et organismes de femmes au Québec ont dressé un portrait large de la situation. Cette grande discussion collective a contribué à préciser l'objet d'étude de ce projet, d'autant plus que plusieurs conférencières ont soulevé l'importance de poursuivre la recherche afin de mieux décrire cette réalité si peu documentée : celle de l'itinérance

des femmes. Bien qu'il ne s'agisse pas directement d'une recherche sur l'itinérance, plusieurs des questionnements et des réflexions y sont rattachés.

Un autre sujet qui occupe une place central dans ce projet de recherche est celui de l'habitation. De plus en plus de travaux de recherche portent sur ses ramifications et ses impacts sur la qualité de vie d'un individu (Baillergeau et Morin, 2008). L'itinérance et la santé mentale, particulièrement, sont souvent étudiées en lien avec les capacités intégratives de l'habitation (Dorvil *et al.*, 2002 et Dorvil, 2008). Cet angle d'analyse sera donc mis de l'avant concernant le modèle de l'appartement supervisé et ses implications.

## Le projet de recherche

Le projet de recherche a été réalisé dans un organisme d'appartements supervisés pour femmes situé à Montréal. Les femmes étant hébergées dans ce milieu de vie présentent des problématiques diverses : santé mentale, toxicomanie, violence conjugale, jeu pathologique, etc. Également, elles ont toutes en commun de vivre une situation de précarité face au marché du logement. Étant pour la plupart prestataires de la sécurité du revenu, elles ont des possibilités résidentielles plutôt limitées si elles désirent avoir leur propre logement.

Bien que les femmes étant hébergées dans cet organisme aient eu des parcours de vie très diversifiés, la plupart d'entre elles proviennent des ressources de première ligne en hébergement. D'autres, pour leur part, font une demande suite à une séparation ou en raison d'un logement devenu trop cher pour leurs moyens financiers. Certaines ont également connu des périodes d'itinérance ou d'instabilité résidentielle. De manière générale, l'organisme aspire à agir à titre de transition pour ces femmes; un tremplin vers l'accès à un logement autonome.

#### La démarche de recherche

L'objectif principal de la recherche était de mieux comprendre l'expérience qui est vécue en appartement supervisé. Il s'agissait d'abord et avant tout d'une démarche exploratoire visant à mieux décrire cette réalité encore très peu connue. Au sens large, cette recherche aspirait également à mieux comprendre les enjeux, les forces et les limites du modèle d'habitation de l'appartement supervisé en lien avec la notion de réinsertion sociale.

Pour ce faire, il a été décidé d'opter pour une démarche accordant une place centrale au discours des femmes sur l'expérience vécue en appartement supervisé. Des entretiens semi-dirigés axés sur l'expérience résidentielle, sur sa symbolique et sur ses forces et ses limites ont été réalisés. Les entrevues ont été effectuées entre février et avril 2013. Leur contenu a été retranscrit puis a été analysé à l'aide d'une grille d'analyse thématique soutenue par la problématique de recherche et le cadre théorique. L'interactionnisme symbolique est l'angle de recherche qui a encadré l'ensemble de la démarche de recherche, tant dans l'articulation de la méthodologie que dans l'analyse des résultats obtenus.

#### Le mémoire de recherche

Le mémoire de recherche a été divisé en cinq grands chapitres. Le premier chapitre, la problématique de recherche, présente les enjeux et les éléments théoriques reliés à la question de l'habitation et de l'hébergement. Il précise le contexte d'émergence du projet de recherche et situe les objectifs de la démarche. De son côté, le chapitre II, soit le cadre théorique, fait sur le point sur l'interactionnisme symbolique comme angle de recherche et expose sa pertinence pour l'étude des problèmes sociaux. De plus, les principaux concepts ayant orienté l'initiative de recherche y sont exposés et définis. Le chapitre III, la méthodologie de recherche,

rend compte de l'ensemble des indications méthodologiques ayant encadré la démarche de recherche. La méthode de recherche, les considérations éthiques, l'échantillon de recherche et l'analyse des données y sont présentés de façon détaillée. De plus, les limites méthodologiques de la recherche sont présentées dans ce chapitre afin d'introduire et de mettre en contexte la présentation des résultats et la discussion.

Pour ce qui est des chapitre IV et V, la présentation des résultats et la discussion, ils exposent les résultats obtenus suite à la réalisation des entretiens auprès des participantes de la recherche. Dans un souci d'y aller de manière progressive et synthétique, la présentation des résultats rend compte des entrevues de manière individuelle, puis collective, en relevant les principaux thèmes retrouvés dans les entretiens. De son côté, la discussion reprend les grandes lignes des résultats en faisant le pont avec les enjeux, les questionnements et les éléments théoriques contenus dans la problématique et le cadre théorique. Enfin, à titre d'ouverture, la conclusion fait le point sur les implications de ce projet pour l'intervention et la recherche en travail social et en sciences humaines.

## CHAPITRE I

## PROBLÉMATIQUE ET OBJET DE RECHERCHE

Dans cette première section du mémoire, la problématique de recherche et la revue de la littérature sont présentées parallèlement. Le projet de recherche est situé dans son contexte d'émergence et mis en relief avec les différents éléments touchant à la question de l'hébergement des femmes. Également, l'objet de recherche est précisé et les questions ayant orienté la démarche sont formulées.

## 1.1 Enjeux entourant la question de l'hébergement

Ce chapitre explore les différents enjeux associés de près ou de loin à la question de l'hébergement des femmes. Dans ce projet de recherche, la question de l'hébergement est considérée à l'intérieur d'un portrait global de fragilisation de certains individus face au marché du logement. En ce sens, il était important de construire une problématique de recherche intégrant ces différents enjeux pour illustrer leur dynamique. De manière générale, pour mieux saisir ce qu'a représenté le parcours d'une femme en appartement supervisé, il faut comprendre les questionnements entourant une telle pratique d'intervention.

## 1.1.1 Les maisons d'hébergement pour femmes à Montréal

En 1993, Guylaine Racine s'est penchée sur le mandat des maisons d'hébergement pour femmes. Elle a soulevé des enjeux similaires à ceux de cette recherche en se questionnant sur le rôle de ces maisons d'hébergement par rapport à la question de la santé mentale. De manière générale, les travaux de Racine ont servi de point de départ à cette recherche puisqu'ils ont été réalisés dans le même type d'habitation et qu'ils ont été orientés autour de mêmes enjeux. De plus, ils ont étés largement repris dans la conclusion de manière à faire le point sur la situation présente comparativement à ce qu'elle était au début des années 1990.

Tout d'abord, les travaux de Racine soulignent que les maisons d'hébergement doivent composer avec une clientèle croissante présentant des difficultés diverses et complexes. Également, une fois le dépannage offert, il faut maintenant orienter les femmes vers un logis sécuritaire et abordable. À cette époque, « les intervenantes, et par le fait même les maisons d'hébergement, se sont rapidement trouvées confrontées à la question : « que faire pour ces personnes pour lesquelles on ne trouve pas d'endroit où aller après » (Racine, 1993, p. 256). La situation des femmes hébergées dans ces maisons d'hébergement est parfois tellement complexe qu'il est difficile de savoir par où commencer dans l'intervention.

Au sens large, l'étude de Racine démontre que ces ressources sont passées « d'un mandat d'hébergement d'urgence à un mandat d'intervention et de soutien auprès d'une partie de leur clientèle » (Racine, 1993, p. 252). Pour certaines femmes hébergées, les besoins dépassent donc ceux reliés à l'hébergement. Guylaine Racine parle de ces femmes en expliquant qu'elles vivent une difficulté double, représentative de leur réalité : des difficultés émotionnelles diverses et une situation de précarité face au logement (Racine, 1993, p. 257). Cette réalité complique l'intervention auprès des femmes qui font une demande d'hébergement. Les

intervenantes ne peuvent plus seulement considérer la question de l'hébergement car la réalité des femmes va bien au-delà.

C'est un peu pour toutes ces raisons que certains organismes ont développé d'autres alternatives de logement axées sur le long terme. Le mandat de l'organisme en question dans cette recherche va dans le même sens : offrir une alternative à moyen terme pour ces femmes afin qu'elles aient le temps de trouver un logement abordable et sécuritaire en consolidant leurs acquis. Selon le répertoire des ressources en hébergement communautaire et en logement social avec soutien communautaire, publié en 2011 par le RAPSIM, il existe présentement près de 50 places d'urgence pour du dépannage et près de 200 places d'hébergement court et moyen terme pour les femmes à Montréal (RAPSIM, 2011, p. 3). Pour ce qui est de l'hébergement à plus long terme, on parle d'une centaine de places en hébergement long terme et d'environ 150 logements sociaux avec soutien communautaire (RAPSIM, 2001, p. 3). Certaines de ces places sont dans des ressources mixtes, mais la plupart dans des organismes dédiés exclusivement à l'hébergement pour les femmes. À l'heure actuelle, plusieurs regroupements de femmes se penchent justement sur la question du logement et de l'hébergement.

## 1.1.2 L'itinérance, plus particulièrement celle des femmes

On ne peut pas aborder le sujet de l'hébergement en passant à côté de la question de l'itinérance. Le but de cette recherche est de mieux comprendre la situation résidentielle des femmes hébergées dans l'organisme et doit donc tenir compte de l'ensemble des enjeux entourant la question du logement. En ce sens, le phénomène de l'itinérance nous permet de mieux comprendre le portrait global. Comme l'explique Louise Fournier, « l'itinérance n'est pas un phénomène nouveau, [...], l'itinérance s'adapte à une société elle-même changeante » (Fournier, 1991,

p. 1). Il va sans dire que l'itinérance, particulièrement celle des femmes, doit être un thème central pour aborder la question du logement et de l'hébergement.

L'itinérance n'est pas un phénomène nouveau et les mentalités ont beaucoup évolué avec les époques. Au cours des dernières années au Québec, plusieurs recherches ont contribué à mieux définir cette réalité. On ne parle plus de clochards, mais bien de personnes itinérantes. À l'heure actuelle, « les discours publics et scientifiques ne présentent plus l'itinérance comme une maladie ou une fatalité historique et, de moins en moins comme un état ou un statut social. L'itinérance est plutôt comprise comme un mode de vie, résultant d'histoires sociales et personnelles complexes » (Roy et Hurtubise, 2007, p. 7).

Autrement dit, le consensus penche vers une « prise en compte complémentaire d'explications de nature structurelle, institutionnelle et individuelle dans une perspective de complémentarité et non plus d'opposition. Les analyses des récits des personnes et de leurs trajectoires nous ont en effet permis de saisir l'interdépendance de ces explications » (Roy et Hurtubise, 2007, p. 7). L'itinérance s'inscrit donc dans une perspective bien plus large que la simple réalité individuelle des personnes. Pour bien comprendre sa réalité, il faut regarder à l'échelle de la société et des institutions.

En 1974, la création du Réseau d'aide aux personnes seules et itinérantes de Montréal (RAPSIM) a permis aux intervenants de prendre en charge cette question et de mettre sur pied des organismes et des programmes afin de venir en aide aux personnes vivant une situation d'itinérance. Le RAPSIM travaille donc dans une perspective de collaboration structurelle entre les différentes institutions. A l'heure actuelle, le RAPSIM regroupe plus de 90 organismes travaillant de près ou de loin avec les personnes itinérantes de la grande région de Montréal (RAPSIM, 2012). L'action première du regroupement est la défense de droits ainsi que le

développement de services. Toujours dans une perspective tripartite individuellestructurelle-institutionnelle, le RAPSIM définit l'itinérance comme « un révélateur des formes de fragilité sociale que produit la société et des moyens dont elle se dote pour faire face à ces fragilités » (RAPSIM, 2003, p. 2). Les revendications politiques de l'organisme vont en ce sens.

Depuis 2006, en collaboration avec le Réseau Itinérance du Québec (RSIQ), le RAPSIM milite pour l'adoption d'une politique en matière d'itinérance. Représentant tout près de 300 organismes au Québec, le RSIQ est composé d'une douzaine de concertations provenant des différentes régions du Québec (dont le RAPSIM). Les revendications ayant été mises de l'avant dans la plateforme de revendications du RSIQ sont les suivantes : le droit de cité, le droit au logement, le droit à un revenu décent, le droit à la santé, le droit à l'éducation ainsi que le droit à un réseau d'aide et de solidarité (RAPSIM, 2012). Ces revendications indiquent que la question de l'itinérance va bien au-delà de l'accès à un logement comme objectif ultime. Elles dénotent également une vision tripartite individuelle-structurelle-institutionnelle comme approche pour bien saisir le phénomène. Le RAPSIM appuie ces revendications en insistant sur le fait que l'itinérance « touche de plus en plus de personnes de tous âges et de tous genres. Elle revêt des réalités différentes, mais a des dénominateurs communs (pauvreté, absence de logement ou instabilité résidentielle, isolement, désaffiliation, détresse psychologique, judiciarisation) » (RAPSIM, 2006, p. 1).

Au sens large, pour bien définir l'évolution récente du phénomène de l'itinérance, il faut comprendre que « la configuration du phénomène s'est transformée sur au moins 3 plans » (Roy et Hurtubise, 2007, p. 11). Premièrement, on a assisté à une aggravation du phénomène dans les grandes villes (Montréal, Vancouver et Toronto) et dans les petites villes qui n'étaient pas touchées (Roy et Hurtubise, 2007, p. 11). À l'heure actuelle, l'itinérance est une réalité présente dans

certaines villes périphériques ainsi que dans certaines régions et villes de plus petite taille que Montréal ou Québec (RAPSIM, 2003, p. 5).

Ensuite, les groupes touchés sont devenus de plus en plus diversifiés : femmes (Roy et al. 2002 dans Roy et Hurtubise, 2007, p. 11), jeunes (Roy et Hurtubise, 2007, p. 11), familles et personnes autochtones (Roy et Hurtubise, 2007, p. 11). Par exemple, l'émergence du phénomène des jeunes de la rue a été marquante pour les villes de Montréal et de Québec au cours des années 1990 (RAPSIM, 2003, p. 5).

Enfin, on affirme également que les conditions de vie des personnes itinérantes se sont détériorées en présentant parfois des problèmes multiples (Roy et Hurtubise, 2007, p. 11). Ces transformations ont donc contribué à créer l'état actuel du phénomène de l'itinérance à Montréal et dans le reste du Québec.

Le quartier Rosemont, à Montréal, constitue un bon exemple démontrant l'évolution du phénomène de l'itinérance et surtout son apparition dans de nouveaux quartiers de la métropole québécoise. En juin 2012, un comité de citoyens et d'intervenants s'est réuni pour un café populaire portant sur l'itinérance dans le quartier. Cette initiative est celle du comité « Loge-Action », un groupuscule formé suite au Forum social de Rosemont tenu le 12 mai 2012. Réunis autour du thème « Décider Rosemont Ensemble », citoyens et intervenants avaient alors fait du logement la principale priorité du quartier. Lors du café populaire du 5 juin 2012, les intervenants et les citoyens présents ont échangé sur l'itinérance ; une réalité de plus en plus présente dans cet arrondissement. Ils ont parlé d'itinérance cachée, d'itinérance invisible, d'itinérance vécue par les femmes, des jeunes de la rue et au sens plus large, du marché du logement dans Rosemont.

Pour revenir au cœur du sujet, qu'en est-il plus précisément de l'itinérance vécue par les femmes? Tout d'abord, il s'agit d'une réalité plutôt récente au Québec.

Avant les années 1980, très peu de femmes étaient dénombrées parmi la population itinérante du Québec. Vers la fin des années 1990, on a estimé la proportion des femmes itinérantes à 22,8 % pour Montréal et à 36,5 % pour Québec (Fournier et al. 1998 dans RAPSIM, 2003, p. 6). Au début des années 2000, on a estimé que les femmes représentaient environ 23 % de la population itinérante de Montréal et de Québec (Fournier, 2001). Selon de récentes analyses, l'itinérance des femmes, comme celle des jeunes, dénote une fragilisation structurelle exacerbant la situation de pauvreté déjà vécue par certaines personnes (RAPSIM, 2003, p. 6).

Par ailleurs, l'itinérance féminine commence à être de plus en plus documentée comme une réalité bien distincte. En 1991, Louise Fournier a fait une étude descriptive auprès de 299 personnes itinérantes à Montréal. Elle a tiré comme conclusion de cette recherche que les femmes itinérantes, comparativement aux hommes itinérants, sont en moyenne plus jeunes, plus souvent parents et moins en lien avec le marché du travail. Elle indique aussi que ces femmes ont donc une situation économique plus précaire que les hommes (Fournier, 1991, p. 58).

Également, le constat général fait par les différents acteurs du colloque Mieux voir pour mieux agir : non l'itinérance des femmes précise la situation actuelle: « l'itinérance des femmes augmente, se complexifie et de diversifie » (Plante, 2012). Il n'y a donc pas de groupe uni ou homogène de femmes vivant une situation d'itinérance. Par exemple, les conférencières remarquent à la fois un vieillissement et un rajeunissement des femmes hébergées, tout comme une diversification des groupes ethniques touchés par l'itinérance. Au sens large, l'itinérance des femmes est un phénomène vécu par nombre de femmes présentant des caractéristiques très variées.

L'itinérance des femmes n'est pas non plus un phénomène linéaire, plutôt, il s'agit d'un « processus en mouvement, marqué par des allers-retours, par des entrées et des sorties, par des périodes de stabilité ou d'instabilité résidentielle, etc. » (Plante,

2012). Plusieurs facteurs doivent être pris en considération lorsque l'on intervient auprès de femmes vivant une situation d'itinérance : « pour mettre fin à la spirale de l'itinérance des femmes, plusieurs facteurs de protection se doivent d'être présents et concomitants : l'accès à des ressources diversifiées, à un logement social, à un revenu adéquat, à un soutien social qui permet de briser l'isolement, à des programmes flexibles de formation et d'employabilité, etc. » (Plante, 2012). L'intervention doit donc porter sur différents aspects pour être complète et pour offrir une réelle chance aux femmes en processus de réinsertion sociale.

Enfin, les actes du colloque insistent sur un point très important, une caractéristique unissant presque toutes les femmes vivant une situation d'itinérance : la violence. Qu'elle soit physique, psychologique, économique ou sexuelle, de 70 % à 85 % des femmes auraient vécu de la violence, que ce soit avant, pendant ou après leur situation d'itinérance (Plante, 2012). Il est donc essentiel de considérer la violence vécue par les femmes itinérantes dans la mise en place de services pour leur venir en aide.

Enfin, une hypothèse ayant été lancée par une conférencière lors du colloque a soulevé une piste intéressante pour mieux décrire une situation de plus en plus vécue par les femmes dans l'engrenage des ressources d'hébergement : certaines femmes passent d'une ressource à l'autre sans jamais trouver d'hébergement stable et finissent par toujours revenir aux mêmes endroits. Un parallèle peut être fait entre cette situation et le phénomène de la porte tournante en santé mentale; qui explique comment un patient psychiatrique est admis à multiples reprises dans un ou plusieurs établissements de soins de santé sans jamais être réellement pris en charge. Cette conférencière a désigné cette situation, vécue par certaines femmes dans le milieu des maisons d'hébergement, comme un phénomène d'itinérance organisationnelle. Cette idée a également été reprise par le groupe de citoyens du quartier Rosemont. Ils ont

alors parlé d'itinérance invisible en faisant référence à toutes les personnes hébergées dans le réseau des organismes et des institutions dédiées à l'hébergement.

En somme, l'itinérance doit être comprise comme un processus résultant de facteurs individuels inscrits dans un cadre structurel et institutionnel. L'itinérance est un phénomène en évolution qui ne peut pas être pris en compte sans considérer le contexte sociopolitique dans lequel il se développe. Organismes, institutions et citoyens se mobilisent présentement au Québec pour mieux comprendre cette réalité et surtout pour offrir des alternatives résidentielles aux personnes vivant une situation d'itinérance. Pour sa part, l'itinérance des femmes doit être comprise dans ses particularités et dans ses différences pour bien saisir l'ampleur et la spécificité du phénomène.

## 1.1.3 Le processus de désinstitutionnalisation en santé mentale

Comme l'a mentionné Guylaine Racine dans ses écrits sur les maisons d'hébergement pour femmes en difficulté, les problèmes de santé mentale sont de plus en plus fréquents chez les utilisatrices de ces services d'hébergement. Ainsi, elle indique, déjà en 1993, « que les maisons se sont trouvées confrontées à la présence, parmi les femmes hébergées, de personnes ayant des difficultés émotionnelles sévères, vivant dans des conditions économiques précaires et pour lesquelles il était bien difficile de savoir s'il fallait leur offrir une aide pour le logement et le revenu ou plutôt un soutien émotionnel » Racine, 1993, p. 257). Cet enjeu est encore vrai aujourd'hui en 2013, alors que plusieurs femmes hébergées à chaque année dans l'organisme en question dans cette recherche ont un problème de santé mentale.

Cependant, il ne faut pas nécessairement voir le problème de santé mentale comme étant inévitablement une cause de l'itinérance. Selon certains chercheurs,

« les problèmes de santé mentale des sans-abri sont une conséquence de leurs conditions de vie plutôt qu'une cause » (Racine, 1993, p.252). La relation entre ces deux réalités est donc complexe et pas nécessairement linéaire.

Lorsque l'on essaie de mieux comprendre l'émergence de l'itinérance et la dégradation des conditions de vie des personnes itinérantes, le phénomène de la désinstitutionnalisation en santé mentale s'avère être une explication valide et partielle à la question. C'est justement la thèse que soutient Henri Dorvil lorsqu'il parle du processus de désinstitutionnalisation en santé mentale qui s'est mis en branle dans plusieurs pays occidentaux à partir du milieu du XXème siècle. À l'ère de l'institutionnalisation, une prise en charge complète des personnes ayant un problème de santé mentale était opérée à l'intérieur des asiles psychiatriques. Au tournant de la moitié du XXème siècle, un grand bouleversement a eu lieu dans le domaine de la psychiatrie et de la santé mentale au Québec : la désinstitutionnalisation.

Henri Dorvil trace un lien entre l'itinérance et la désinstitutionnalisation en affirmant que « sans services de soutien au logement, sans services d'accompagnement à l'emploi, sans services tout court pour soutenir les premiers pas de l'ex-patient psychiatrique dans la marche vers la citoyenneté, un nombre significatif de personnes mentalement dérangées se sont retrouvées dans la rue. [...] La désinstitutionnalisation a non pas créé mais accru l'itinérance et le vagabondage » (Dorvil, 2007, p. 8). L'importance d'avoir accès à un logement est donc capitale pour ces individus en quête de citoyenneté.

## 1.1.4 Le logement social à Montréal : pénurie et listes d'attente

Lors du processus d'admission pour avoir un appartement supervisé, la très grande majorité des femmes qui font une demande identifient comme objectif central

de leur démarche d'avoir accès à un chez-soi et de pouvoir trouver un appartement sans avoir à habiter en colocation. La plupart d'entre elles proviennent des ressources d'hébergement où elles ont eu à partager une chambre et à vivre avec plusieurs autres femmes. Considérant que la majorité d'entre elles bénéficient de la sécurité du revenu, il apparait que de se trouver un logement salubre et abordable semble être une mission presque impossible. Le marché du logement à Montréal rend encore plus difficile l'accès à un loyer abordable pour ces femmes et elles font face à plusieurs obstacles dans la recherche d'un milieu de vie stable et sécuritaire. Bien que nombre de ces femmes soient en attente d'une habitation à loyer modique (HLM) via l'Office municipal d'habitation de Montréal (OMHM), les listes d'attente sont parfois très longues. Considérant le contexte actuel du marché du logement à Montréal, l'accès à un appartement supervisé et subventionné représente une occasion inestimable d'avoir un logement bien à soi.

Le réseau d'aide aux personnes seules et itinérantes de Montréal (RAPSIM) se penche justement sur la question des logements sociaux depuis plusieurs années à travers diverses actions de mobilisation et de revendication : « On commence aussi à intervenir davantage sur la question du logement social avec support communautaire, notamment en vue de maintenir la personne dans une communauté de vie la plus proche de celle de la société, mais aussi pour assurer un travail de collaboration entre différents acteurs chargés de soutenir l'insertion de la personne en situation d'itinérance » (RAPSIM, 2003, p. 12). En Janvier 2013, le RAPSIM a organisé un forum portant sur les trajectoires résidentielles. Réunis autour de cette thématique, différents intervenants provenant des ressources d'hébergement et d'habitation de Montréal ont dressé un portrait des enjeux entourant notamment le logement avec soutien communautaire et le suivi post-hébergement. De manière générale, il est ressorti de cette démarche que pour la grande diversité des besoins, une multitude de pratiques s'impose et que le suivi post-hébergement est très important pour la plupart des ressources.

Pour répondre au problème de l'itinérance et au besoin criant de logements abordables avec soutien communautaire, les gouvernements du Québec et du Canada ont mis sur pied différentes initiatives d'aide aux individus et aux organismes. Le programme Accès-Logis, financé par le gouvernement du Québec, offre des subventions aux organismes et ressources qui veulent offrir des loyers à prix modique pour des personnes et des familles à faible revenu. Ainsi, des coopératives d'habitations, des organismes à but non lucratif ainsi que des organismes communautaires ou privés sont en mesure d'offrir des logements abordables (Fonds québécois d'habitation communautaire, 2009). L'organisme en question offre justement ses logements subventionnés (au coût de 25 % du revenu des locataires) grâce à ce programme.

Le projet Chez soi est un autre programme gouvernemental ayant été implanté au cours des dernières années dans le but d'offrir des alternatives résidentielles aux personnes vivant une situation d'itinérance. Plus précisément, la mission du programme est « de trouver des moyens d'aider le nombre grandissant de personnes itinérantes aux prises avec une maladie mentale » (Commission de la santé mentale du Canada, S.D.). Ce programme priorise l'accès à un logement abordable avec soutien communautaire comme levier pour réintégrer la communauté. Implanté dans cinq grandes villes canadiennes (Moncton, Montréal, Toronto, Vancouver et Winnipeg), ce programme « s'intéresse à des problèmes propres à une souspopulation de personnes itinérantes » (Commission de la santé mentale du Canada, S.D.). Le fonctionnement général des recherches est le suivant : un projet sur cinq ans avec deux catégories de participants; certains sont logés et reçoivent des services en fonction de leurs besoins et d'autres reçoivent uniquement les services de la communauté. Les participants qui sont logés ont la possibilité de choisir le type de logement qu'ils désirent et doivent payer un loyer équivalant à 30 % de leur revenu. En tout au Canada, 2000 personnes participent à ce programme (404 à Montréal) et 1030 sont logées dans les conditions décrites ci-haut (163 à Montréal) (Commission de la santé mentale du Canada, S.D.).

## 1.1.5 Le logement comme facteur d'intégration sociale

De plus en plus, l'accès à un hébergement est central lorsque l'on intervient auprès de personnes vivant une situation de précarité. Les services sociaux axent maintenant davantage leurs interventions dans la communauté vers le logement (Morin et Baillergeau, 2008, p. 2). L'exemple le plus révélateur est celui des personnes ayant un problème de santé mentale. Plus précisément, la reconnaissance des droits humains et le phénomène de la désinstitutionnalisation ont posé la question du logement et de l'hébergement pour les personnes ayant un problème de santé mentale. L'intégration de ces personnes passe dorénavant en très grande partie par l'accès à un logement (Dorvil et al., 2002, p. 499); à un point tel qu'il est maintenant considéré comme un déterminant social de la santé. Dans un contexte de désinstitutionnalisation, il représente un levier important pour les personnes ayant un problème de santé mentale dans « leur marche vers la citoyenneté » et dans leur intégration sociale (Dorvil, 2008, p. 1).

Cela est également vrai pour l'ensemble des personnes vivant une situation de précarité. De nombreuses ressources offrent des alternatives temporaires d'hébergement pour permettre à des personnes vivant une situation difficile de reprendre le dessus. Ainsi, « le logement conditionne l'ensemble des autres aspects de la vie des femmes et des hommes » (Dorvil et al., 2002, p. 497) tout en ayant « un rôle fondamental pour la survie de l'homme, son aptitude au travail, la sécurité de la société et sa cohésion » (Dorvil et al., 2002, p. 498).

Le logement est donc non seulement un droit, mais également un lieu de construction identitaire qui nous rattache à la communauté. L'accès à un logement doit donc être à la base de tout cheminement. Autrement dit, il semble clair que « le logement constitue en effet un déterminant social crucial quant à la qualité de vie de bien-être des personnes » (Morin et Baillergeau, 2008, p. 3).

Cependant, un certain bémol doit être apposé à la question du logement comme déterminant de la santé et de la citoyenneté. L'accès à un logement ne garantit pas nécessairement un pas réel vers la bonne direction. Si dans certains cas cela peut poser les bases d'un développement individuel et d'un épanouissement social, cela peut aussi s'avérer être un pas dans la mauvaise direction. Autrement dit, « l'habitation peut être un vecteur négatif et contribuer au délitement du lien social [...] ou être, au contraire, un vecteur de lien social (Morin et Baillergeau, 2008, p. 1). Certains aspects du logement, ainsi que certains enjeux doivent donc être pris en considération : « il est de première importance de bien cerner les potentialités et les limites de l'habitation comme vecteur de lien social » (Morin, 2008, p. 18). En d'autres termes, il convient de préciser que plusieurs caractéristiques du logement doivent être prises en considération avant de bien comprendre s'il représente ou non un vecteur de lien social. Cette particularité sera abordée plus loin lorsque le modèle de l'appartement supervisé sera mis en contexte.

## 1.1.6 Les différents modèles d'habitation

La reconnaissance du droit au logement pour tous, ainsi que le développement des services axés sur l'accessibilité au logement, ont donc contribué à la mise sur pied de plusieurs modèles d'habitation ayant une visée d'intervention. À l'heure actuelle, divers établissements institutionnels et communautaires offrent différentes

alternatives d'habitation pour les personnes en difficulté. Ces différents modèles d'habitation présentent des caractéristiques variables sur le plan de la supervision et de la prise en charge.

Les différents modèles d'habitation développés pour venir en aide aux personnes ayant un problème de santé mentale nous donnent un bon aperçu de la diversité des services offerts. De manière générale, on peut dénombrer quatre grands modèles résidentiels : le custodial model, le supportive housing model, le supported housing model, ainsi que l'habitation autonome (Dorvil et al., 2002, p. 499). Pour les deux premiers modèles on parle davantage d'hébergement, alors que pour les deux derniers modèles, il est plutôt question de logement.

Les pratiques d'hébergement issues du custodial model offrent des services de longue durée, essentiellement privés, qui ne visent pas la réadaptation. On parle ici de résidences d'accueil ou de pavillons pouvant admettre un grand nombre de personnes (Dorvil et al., 2002, p. 499). Pour ce qui est du supportive housing model, il représente un continuum résidentiel d'hébergement présentant des degrés variables de supervision afin de permettre la réhabilitation de la personne et le passage progressif vers des milieux de moins en moins supervisés (Dorvil et al., 2002, p. 499). Ces deux premiers modèles ont en commun de prendre en charge les individus. L'autonomie et la liberté ne sont donc pas optimales. Le modèle de l'appartement supervisé s'inscrit dans cette ligne d'intervention puisqu'il représente le modèle intermédiaire du continuum résidentiel offert par le supportive housing model.

Pour ce qui est des deux derniers modèles, ils visent davantage à offrir une plus grande liberté aux individus, tant sur le plan du choix de l'habitation que de la supervision. Les services d'accompagnement y sont réduits au minimum et les individus sont même parfois logés dans des appartements non dédiés à une clientèle spécifique (habitation autonome) (Dorvil et al., 2002, p. 501).

1.1.7 Les appartements supervisés comme modèle d'habitation : enjeux et critiques

Le modèle de l'appartement supervisé comme piste d'intervention auprès de personnes en situation de précarité s'inscrit donc dans une perspective de réadaptation et d'apprentissage vers une vie autonome. Il représente une étape à l'intérieur d'un cheminement à suivre. Cependant, ce modèle d'intervention soulève certains enjeux quant à ses bénéfices et ses limites.

Dans le contexte montréalais des années 2000, la grande majorité des femmes vivant en appartement supervisé proviennent des ressources d'hébergement de première ligne (maisons d'hébergement, refuges, centres de crise, etc.). L'accès à un appartement avec soutien représente donc un pas vers une plus grande autonomie. Vraisemblablement, cela permet également à ces femmes d'améliorer leur lien social et leurs attaches à la communauté : « plus le milieu de vie est encadré et normé, moins le lien social s'épanouit » (Morin, 2008, p. 19). Ensuite, la mission de ce type d'hébergement est de préparer les femmes pour la prochaine étape : vivre en appartement de façon autonome.

Certaines recherches faites auprès de personnes ayant un problème de santé mentale avancent cependant que ce cursus résidentiel ne serait pas sans faille : « si, théoriquement, les personnes usagères sont supposées cheminer dans un continuum, les études montrent le contraire : ces gens prennent racine dans la ressource qu'ils habitent et seuls quelques-uns cheminent positivement dans le continuum » (Dorvil et al. 2002, p. 499). Le continuum d'étapes résidentiel ne déboucherait donc pas assurément vers la réhabilitation des individus.

Un autre aspect du modèle du *supportive housing* ayant soulevé certains questionnements est le fait de mettre en commun l'habitation et l'intervention. En

effet, « on reproche au supportive housing model de confondre habitation et traitement en rendant la première conditionnelle au second » (Dorvil et al. 2002, p. 499). Cette idée a également été avancée au Québec par Guylaine Racine au début des années 1990. Elle soulève un constat intéressant selon lequel les services d'hébergement semblent avoir mélangé deux choses bien distinctes : « les problèmes que les femmes avaient indépendamment de leur situation de sans-abri et le fait d'être sans-abri » (Racine, 1990, p. 17.). La mission d'hébergement serait donc perdue de vue au profit de l'intervention.

Racine poursuit sur cette voie en soulevant que très peu de femmes, si elles avaient le choix, opteraient pour un milieu supervisé. Le degré d'autonomie offert par de telles ressources n'est pas suffisant (Racine, 1993, p. 260). Elle ajoute que selon son expérience personnelle, les femmes préfèrent habiter en chambre, chez de la famille ou même chez des amis plutôt qu'en résidence d'accueil ou en appartement supervisé (Racine, 1990, p. 122).

Le modèle de l'appartement supervisé comme lieu d'intervention auprès de personnes en difficulté n'est donc pas dénudé de questionnements et de critiques. Le besoin d'hébergement ne va pas nécessairement de pair avec un besoin d'intervention. Dans certains cas, l'accès à un appartement avec soutien serait même peut-être une option de dernier recours.

La présentation de la problématique de recherche permet de mieux saisir l'objet de recherche ainsi que son articulation avec les enjeux entourant la question de l'hébergement. Voici maintenant les objectifs de cette recherche.

## 1.2 Objectifs de la recherche

La question de l'hébergement des femmes en difficulté touche donc à plusieurs enjeux : l'itinérance, la désinstitutionnalisation, la santé mentale, le logement, l'hébergement, etc. Bien qu'il soit nécessaire d'aborder tous ces enjeux de près ou de loin pour bien saisir l'ampleur de la question, cette recherche sera principalement orientée vers la question du logement et de l'hébergement. Voyons plus précisément les objectifs et les questionnements centraux de cette démarche.

## 1.2.1 Objectifs et questions de recherche

Au sens large, l'intérêt central est le rapport que les femmes entretiennent avec leur cursus résidentiel. L'intention n'est donc pas de trouver des causes pour expliquer les raisons qui amènent ces femmes vers un appartement supervisé, mais bien de mieux comprendre, dans leurs perspectives, ce que représente l'accès à un appartement supervisé par rapport à leurs cheminements.

En ce sens, l'objectif principal est de mieux documenter cette réalité en partant de l'expérience personnelle des femmes. Une grande attention sera accordée au caractère symbolique des différentes expériences résidentielles vécues par les femmes. La recherche a été construite de manière à comprendre le sens de l'expérience (sa dimension symbolique). Il s'agit d'abord et avant tout d'une démarche exploratoire et compréhensive visant à leur donner la parole. Ainsi, l'objectif n'est pas nécessairement d'explorer directement des thèses ou des hypothèses sur le sujet. Néanmoins, certains questionnements orienteront inévitablement la démarche de recherche pour bien encadrer l'analyse.

Le premier thème au cœur de cette démarche est d'explorer ce que représente l'accès à un appartement supervisé. La plupart des femmes mentionnent, lors du processus d'admission, que l'accès à un chez soi est central dans leur démarche. Ainsi, que représente le chez-soi retrouvé en appartement supervisé ? Vivre en appartement supervisé était-il un choix pour elles ? Comment perçoivent-elles ce type d'habitation ?

Également, il convient d'explorer comment se traduit la dualité hébergementintervention dans la réalité de ces femmes. Comment vivent-elles l'adhésion à un plan d'intervention ? Ont-elles choisi ce type d'habitation pour l'intervention et l'accompagnement qui viennent avec ?

Au sens large, il serait également intéressant de se questionner sur les impacts d'un séjour en appartement supervisé pour ces femmes. Cette expérience a-t-elle été négative ou positive? Que retiennent-elles de leur parcours? Conservent-elles certains acquis? Autrement dit, dans quelle mesure l'accès à un appartement supervisé a-t-il eu des répercussions sur leur vie?

#### 1.2.2 Pertinence de la recherche

L'approfondissement des connaissances sur le domaine de l'hébergement des femmes en difficulté est crucial en ce moment puisque les différentes ressources d'hébergement sont en quête d'une nouvelle identité pour faire face aux mutations sociales relatives à l'itinérance des femmes dans les grandes villes du Québec. Non seulement l'itinérance des femmes à Montréal et dans le reste du Québec augmente, mais elle se diversifie également (Plante, 2012).

Se pencher sur la question des appartements supervisés pour femmes, c'est tenter de mieux comprendre le cursus résidentiel d'une femme en situation de précarité et entraînée dans la spirale des différentes ressources d'hébergement.

Par ailleurs, la crise existentielle vécue par les différentes ressources d'hébergement pour femmes touche également à la question suivante : quoi faire pour ces femmes vivant une situation complexe et précaire ? Par où commencer ? Quoi prioriser ? Permettre aux femmes ayant vécu et cheminé dans ces différentes ressources de s'exprimer permet d'enrichir le bagage de connaissances pour mieux saisir les réels enjeux associés à la question de l'hébergement.

## CHAPITRE II

## CADRE THÉORIQUE

Le deuxième chapitre expose les éléments théoriques soutenant la démarche de recherche. L'interactionnisme symbolique, un paradigme interprétatif, est ici présenté comme l'angle d'analyse principal de cette recherche, en corollaire avec trois concepts clés : l'exclusion sociale, l'intégration sociale et la réinsertion sociale. Dans cette recherche, le cadre théorique sert de pont entre la problématique de recherche et la méthodologie de recherche afin de construire une technique de cueillette et d'analyse des données conséquente envers les objectifs de la démarche.

L'adoption d'un cadre théorique adapté à cette recherche devait tenir compte de la vision compréhensive et exploratoire au cœur de la démarche. Le premier obstacle à surmonter dans le choix d'un cadre théorique propre à ce projet de recherche a été l'hétérogénéité de l'échantillon de recherche quant à ses caractéristiques propres. L'objectif n'était pas de faire un lien entre les caractéristiques des femmes et leurs parcours de vie dans une perspective de causalité ou de corrélation. Plutôt, il s'agissait de documenter le sujet en mettant l'accent sur l'expérience résidentielle des participantes. De plus, il était impératif d'emprunter un angle d'analyse permettant au contenu symbolique de s'exprimer. En ce sens, l'interactionnisme symbolique est apparu comme étant la voie analytique à emprunter.

Pour ce qui est des concepts clés de l'analyse, ils ont été articulés parallèlement au paradigme de l'interactionnisme symbolique afin d'offrir une perspective critique pour l'analyse. Il apparaissait intéressant de poser un regard analytique sur le mandat de l'appartement supervisé en termes d'exclusion sociale, d'intégration sociale et de réinsertion sociale. En somme, l'angle d'analyse et les concepts ont servi de lunette analytique pour traiter les données obtenues sur le terrain. Voici comment s'est développée leur juxtaposition théorique et pratique.

## 2.1 L'interactionnisme symbolique

Le choix de l'interactionnisme symbolique comme angle d'analyse s'est concrétisé au fur et à mesure que les objectifs de ce projet de recherche se sont confirmés. La démarche compréhensive et exploratoire au cœur de l'initiative de recherche impliquait de sélectionner un cadre d'analyse permettant à la parole des participantes de s'exprimer. Ainsi, en penchant vers une analyse interactionniste et symbolique, la subjectivité du discours des participantes pouvait émerger et être analysée dans un cadre souple et dynamique. La mise en parole de l'expérience est riche en significations, mais également en interprétations symboliques qui sont faites de cette situation.

À titre d'introduction, voici trois prémisses centrales de l'interactionnisme symbolique, telles que développées en 1937 par l'un des penseurs les plus influents de cette approche : Herbert Blummer (Poupart, 2008, p. 252) :

Premièrement, les humains agissent à l'égard des choses, c'est-à-dire à l'égard de l'univers social et physique qui les entoure, en fonction des significations (du sens) qu'ils leur donnent. Deuxièmement, ces significations sont le produit des interactions sociales dans la société. C'est par le biais des relations avec les autres que les humains découvrent, négocient et transmettent le sens qu'ils donnent aux choses.

Troisièmement, ces significations se construisent et se modifient en cours d'action, soit au fur et à mesure qui changent les situations.

Ces indications théoriques seront développées dans cette section en exposant les bases et les principes de l'interactionnisme symbolique, ainsi que ses implications pour l'analyse des problèmes sociaux.

#### 2.1.1 L'acteur social et la subjectivité

D'abord et avant tout, l'interactionnisme symbolique est un courant théorique qui met l'accent sur la subjectivité de l'acteur social. Les structures sociales, les théories déterministes et les paradigmes fonctionnalistes de l'individu sont mis de côté pour offrir une piste analytique centrée sur l'individu et son expérience subjective. Les penseurs de ce paradigme « possèdent en commun un souci aigu de l'étude de terrain et la volonté de prendre en considération les acteurs sociaux plutôt que les structures ou les systèmes » (Le Breton, 2004, p. 46).

Également, l'importance accordée au quotidien des individus est une caractéristique importante des penseurs de l'interactionnisme symbolique : « la vie quotidienne se présente elle-même comme une réalité interprétée par les hommes et possédant pour ces derniers un sens de manière subjective, en tant que monde cohérent » (Berger et Luckmann, 1986, p. 32). Plusieurs recherches sont donc allées dans ce sens, en étudiant les interactions quotidiennes de l'individu.

Cette subjectivité que possède l'acteur sous-entend qu'il n'est pas uniquement déterminé par les structures sociales dans lesquelles il interagit : « le comportement individuel n'est ni tout à fait déterminé, ni tout à fait libre, il s'inscrit dans un débat permanent qui autorise justement l'innovation » (Le Breton, 2004, p. 47). Avec l'avènement de cette nouvelle approche analytique, une méthode d'appréhension de la réalité sociale, fondée sur la vie quotidienne de l'individu, s'est développée.

Chaque situation vécue individuellement par l'acteur social mérite d'être étudiée puisqu'elle représente une situation unique reliée à la subjectivité de la personne.

#### 2.1.2 L'interaction symbolique

Parallèlement à la désignation de l'acteur social, la construction symbolique de l'expérience vécue dans l'interaction est également un principe fondateur de l'interactionnisme symbolique. Autrement dit, l'individu est acteur et il est en mesure d'interpréter l'univers social dans lequel il interagit de manière symbolique. Ce constat est un point de départ important de ce paradigme interprétatif. Pour reprendre les propos de Le Breton (2004, p. 47) « à l'encontre des sociologues structuralistes ou fonctionnalistes traitant l'individu comme un agent interchangeable de la reproduction sociale, l'interactionnisme valorise les ressources de sens dont il dispose, sa capacité d'interprétation qui lui permet de tirer son épingle du jeu face aux normes ou aux règles ». L'aptitude de l'individu à donner un sens à son expérience est fondamentale puisque cela permet de centrer l'analyse sur l'interprétation symbolique qu'il fait de son vécu.

De plus, il est important de comprendre que l'attribution d'un sens à une réalité sociale est un processus qui se renégocie de manière permanente selon les situations vécues par l'acteur social. L'objectivité n'existe donc pas en soi; plutôt, il y a une addition de subjectivités situationnelles et spontanées relatives à l'expérience de l'individu. De cette manière, une situation donnée peut être interprétée différemment d'un acteur social à un autre : « le sens commun contient d'innombrables interprétations » (Berger et Luckmann, 1986, p. 33).

La place accordée à l'acteur et à sa subjectivité ont donc fait de l'interactionnisme un paradigme centré sur l'individu et sur sa capacité de donner un sens aux réalités sociales qu'il rencontre dans l'interaction. Le Breton (2004, p. 59)

explique justement « que la réalité sociale n'est pas la répétition d'un modèle, mais une permanente construction sociale. Les règles, les normes, les structures sont des processus toujours renaissants. Ce n'est pas le modèle qui importe mais son actualisation dans un contexte particulier ». Les propos de Le Breton expriment le continuel processus d'actualisation des significations symboliques à travers le fil des interactions quotidiennes.

Pour les penseurs de cette approche, l'action de groupe correspond à l'ensemble des actions et des interprétations individuelles : « l'action sociale se situe dans les individus agissants qui adaptent leurs actions respectives les unes aux autres à travers un processus d'interprétation. L'action de groupe est l'action collective de tels individus » (Blummer, 1969, p. 73). De manière générale, la collectivité n'est pas vue en termes de système, d'équilibre ou de fonction, mais bien comme étant « constituée de personnes agissantes, et la vie de société, comme résultant de leurs actions » (Blummer, 1969, p. 73). L'unité de sens à la base de toute analyse est donc l'interaction vécue individuellement par un acteur social et interprétée à l'intérieur de sa propre subjectivité.

En somme, il est possible de résumer l'essentiel des assises théoriques de l'interactionnisme symbolique en précisant que « le point de vue de l'acteur, la construction du sens dans le moment de l'interaction, la capacité pour l'acteur de se comprendre et de rendre compte de son action et de constituer ainsi la réalité, de renégocier en permanence son rapport au monde prennent dans ce moment politique une signification éminente » (Le Breton, 2004, p. 46).

#### 2.1.2 Les problèmes sociaux

Qu'en est-il maintenant de l'application de ce paradigme interprétatif à l'univers des problèmes sociaux ? Tout d'abord, il est important de préciser que l'interactionnisme symbolique est un modèle théorique s'étant abondamment penché sur les notions de déviance, de problème social et de stigmate. Encore aujourd'hui, ce paradigme encadre plusieurs recherches allant en ce sens : « cette approche continue d'alimenter les travaux et demeure une référence incontournable pour qui s'intéresse à l'étude des activités associées à la déviance et au contrôle social » (Poupart, 2008, p. 237). Ce qu'il est important de comprendre, relativement à la particularité de cette approche théorique pour l'analyse des problèmes sociaux, c'est le déplacement de l'objet d'étude qu'elle a engendré : « l'objet d'étude passe ainsi de l'étude du déviant à celle des processus par lesquels certains groupes définissent et traitent les autres comme déviants de même qu'à l'étude des conséquences de ces processus sur les personnes concernées » (Poupart, 2008, p. 241).

Puisque l'objectivité totale n'existe pas en soi « les définitions socialement acceptées de la déviance ou des problèmes sociaux sont subjectives » (Dorvil et Mayer, 2001, p. 19). Autrement dit, appliqué aux problèmes sociaux, le modèle de l'interactionnisme symbolique stipule que « la désignation officielle des problèmes sociaux ou des crimes ne relève pas tant d'un consensus que de l'interprétation de ceux qui interviennent dans la définition des lois et de leur mise en application » (Dorvil et Mayer, 2001, p. 19). L'interprétation symbolique qui est faite par un acteur social dans l'interaction génère donc la désignation du problème social. Comme il a été mentionné auparavant, cette approche s'éloigne des conceptions théoriques positivistes qui soutiennent que la déviance, ou le problème social, est une caractéristique propre à l'individu (Poupart, 2008, p. 242):

Cette approche s'oppose ainsi à une conception substantialiste ou essentialiste de la réalité, en mettant en question la conception selon laquelle la déviance est "dans la nature même" ou, si l'on préfère, une "caractéristique intrinsèque" de certains comportements ou de certaines personnes. Affirmer que la déviance est un statut socialement conféré revient à dire que ce qu'on appelle la déviance dans la société est le résultat d'une construction sociale.

Contrairement aux conceptions substantialistes et essentialistes du problème social, l'interactionnisme pose un regard analytique ayant comme objectif de « mettre entre parenthèses les jugements que les autres et le chercheur portent sur les déviants, de manière à comprendre véritablement le sens qu'en donnent les acteurs » (Poupart, 2008, p. 253). Un tel objectif est relié à l'importance accordée à l'interaction et à la construction symbolique de la déviance. De cette manière, il est primordial de relever que « c'est par le biais des interactions sociales individuelles ou collectives que le sens est socialement conféré et que les statuts, comme celui de déviant, sont attribués » (Poupart, 2008, p. 252).

Les travaux de Howard S. Becker sur la déviance éclairent bien la construction subjective du problème social. Il a développé l'idée selon laquelle la déviance est construite socialement en fonction d'un contexte particulier : « les groupes sociaux créent la déviance en instituant des normes dont la transgression est la déviance » (Becker, 1963 p. 32). La déviance n'existerait donc pas en soi et serait dépendante du contexte de réalisation dans laquelle elle serait identifiée. De plus, l'identification de la déviance trouve plus souvent qu'autrement sa source à l'intérieur d'un contexte extérieur : « la déviance n'est pas une qualité d'un acte commis par une personne, mais plutôt une conséquence de l'application, par les autres, de normes et de sanctions à un "transgresseur" » (Becker, 1963, p. 33). La déviance existe donc en fonction du monde extérieur. Elle est construite dans l'interaction et identifiée symboliquement de manière subjective selon les acteurs sociaux engagés dans l'expérience.

La théorie du stigmate développée par Irving Goffman, vers le milieu du XXème siècle, éclaire également l'utilisation de ce paradigme interprétatif pour traiter ce qui est identifié comme étant un problème social. Un stigmate est une étiquette qui est apposée à un individu ou à un groupe social et qui possède une teneur négative. Pour Goffman, le stigmate se développe à l'intérieur de la relation entre un attribut et la discréditation qui en est faite : « le mot stigmate servira donc à désigner un attribut qui jette un discrédit profond, mais il faut bien voir qu'en réalité c'est en termes de relations et non d'attributs qu'il faut parler » (Goffman, 1963, p. 13). Ainsi, c'est le lien qui est établi entre l'attribut et le discrédit qui crée le stigmate et non l'attribut en tant que tel. Goffman précise comment l'attribution du stigmate affecte la compréhension que nous avons de l'individu : « ainsi diminué à nos yeux, il cesse d'être pour nous une personne accomplie et ordinaire, et tombe au rang d'individu vicié, amputé » (Goffman, 1963, p. 12).

Pour Goffman, il existe trois types de stigmates pouvant être identifiés : « ceux qui découlent d'une malformation physique, ceux qui relèvent de caractéristiques telles la race ou la religion et ceux, finalement, auxquels sont associées certaines tares individuelles comme le fait, pour prendre des exemples familiers, d'être alcoolique, toxicomane, détenu, suicidaire, assisté social, chômeur, homosexuel ou atteint du sida » (Poupart, 2008, p. 255).

Pour l'individu à qui l'on a apposé le stigmate Goffman explique qu'il en vient à penser de la même manière : « l'individu stigmatisé tend à avoir les mêmes idées que nous sur l'identité » (Goffman, 1963, p. 16). On parle alors de processus d'intériorisation : « les critères que la société lui a fait intérioriser sont autant d'instruments qui le rendent intimement sensible à ce que les autres voient comme sa déficience, et qui, inévitablement, l'amènent, ne serait-ce que par instants, à admettre qu'en effet il n'est pas à la hauteur de ce qu'il devrait être » (Goffman, 1963, p. 17).

La définition de la déviance ou du stigmate dans une telle perspective devient intéressante pour toute analyse axée sur une situation nommée problématique. L'apport de l'interactionnisme symbolique est important puisque ce paradigme permet de poser un regard différent sur un comportement jugé déviant. Dans le cadre de cette recherche, il apparût intéressant d'utiliser cet angle d'analyse pour traiter de l'appartement supervisé considérant qu'une telle méthode d'intervention a pour objectif la réinsertion sociale. Parler de réinsertion, c'est impliquer qu'il y a une forme de déviance qui doit être corrigée. Voyons maintenant de quelle manière les concepts clés du cadre théorique permettent de finaliser la construction de l'angle d'analyse de cette recherche.

## 2.2 Concepts clés pour l'analyse

Lorsque l'on regarde les programmes offerts par les différentes ressources d'hébergement, on remarque que l'objectif est bien souvent la réinsertion sociale. Si on parle de réinsertion, c'est que l'on implique qu'il y a eu une désinsertion, une exclusion, etc. Ces concepts sont directement reliés au cadre d'analyse. Ils s'inscrivent dans un univers conceptuel complexe et vont de pair avec d'autres concepts comme l'insertion, l'intégration, l'inclusion, etc. Pour les fins de cette recherche, trois concepts centraux ont été retenus : l'exclusion sociale, l'intégration sociale et la réinsertion sociale.

Ces concepts permettent d'ouvrir vers une déconstruction de l'étiquette, ou stigmate, de femme en difficulté, souvent utilisée comme adjectif visant à désigner les femmes utilisatrices des services d'hébergement. Voyons tout d'abord les définitions théoriques de ces trois concepts.

## 2.2.1 La dynamique de l'exclusion sociale

Avant de présenter l'articulation théorique des concepts choisis, il convient de mettre en lumière une prémisse analytique centrale dans cette démarche de recherche. L'exclusion sociale est une dynamique, un processus complexe qui se vit sur plusieurs plans et qui va au-delà de la situation économique d'une personne. Les travaux de Billette et Lavoie (2010, p. 5) sur les vieillissements et les exclusions sociales des personnes âgées présentent un modèle analytique de l'exclusion sociale basé sur 7 dimensions : symbolique, identitaire, sociopolitique, institutionnelle, économique, des liens sociaux significatifs et territoriale. Les différentes dimensions rendent compte d'un fait important : l'exclusion sociale est « un processus plutôt qu'un état » (Billette et Lavoie, 2010, p. 5). Ainsi, une personne peut vivre une situation d'exclusion, relativement à certaines dimensions, sans pour autant être exclue. Ils précisent que « les personnes qui finiront par vivre un état d'exclusion sont celles qui auront cumulé les événements d'exclusion dans différents domaines de leur vie, jusqu'à atteindre la limite de leurs ressources de résistance (personnelles, sociales, matérielles) » (Billette et Lavoie, 2010, p. 6).

Cette prémisse analytique est importante pour les fins de cette recherche puisqu'elle dénote une volonté d'aller au-delà des idées préconçues face à l'itinérance et aux autres enjeux associés à la question de l'hébergement. Une femme vivant une situation de précarité face au marché du logement n'est pas nécessairement exclue et n'a pas obligatoirement besoin d'un programme de réinsertion sociale pour retrouver un logement. Les définitions théoriques des concepts du cadre théorique viendront éclairer cette précision analytique. À la fin de ce chapitre, la pertinence du cadre théorique sera reprise en lien avec les objectifs de la démarche de recherche.

## 2.2.2 L'exclusion sociale et l'intégration sociale

En accord avec plusieurs auteurs ayant traité cette notion, l'exclusion sociale est ici présentée sur un continuum en relation dialectique avec son pôle opposé, soit l'intégration sociale. Ces deux notions vont de pair et sont donc présentées conjointement afin de faciliter leur définition.

Voyons tout d'abord une définition de l'exclusion sociale (Dorvil, Renaud et Bouchard, 1994, p. 712) :

L'exclusion résulte de la fermeture d'un espace social au nom de normes qui ne sont pas nécessairement celles de la société dominante, mais qui peuvent être nos propres normes, éventuellement changeantes ou réversibles selon la situation personnelle où nous nous trouvons placés. Dans ces conditions, tout le monde est exclu et tout le monde exclut à un moment donné.

L'exclusion est donc identifiée en référence à quelque chose de conforme, de normé et varie d'un individu à un autre. Il s'agit d'un processus subjectif qui fait en sorte que l'exclusion peut être perçue autrement selon la situation donnée. Par ailleurs, la notion d'exclusion reste toujours relative et s'articule conjointement avec son pôle opposé: l'intégration. Isabel Taboada-Léonetti (1994, p. 52) explique que :

Exclusion et intégration sont aussi des concepts à valeur relative : intégré où ? Exclu de quoi ? On ne peut être intégré que dans quelque chose, exclu de quelque part. Or l'usage le plus courant des notions d'intégration et d'exclusion néglige de préciser ce point comme s'il allait de soi, induisant implicitement une notion d'intégration, ou d'exclusion « sociale », c'est-à-dire globale et mono-dimensionnelle.

Cette définition reprend l'idée que l'exclusion est un processus qui s'articule autour de plusieurs dimensions, comme c'est le cas dans le modèle de Billette et de Lavoie. Justement, pour mieux illustrer la relation entre l'exclusion et l'intégration,

Taboada-Léonetti (1994, p. 54) propose de regarder le tout comme une relation dialogique comprenant trois dimensions:

- une dimension économique qui autorise l'insertion et la participation sociale à travers des activités de production et de consommation ; on parlera alors du travail et des ressources ;
- une dimension sociale comprenant d'une part l'intégration au sein des groupes primaires et d'autre part l'intégration dans la société globale à travers des liens sociaux institutionnels;
- une dimension symbolique définie par des normes et des valeurs communes d'une part et par des représentations collectives définissant les places sociales d'autre part.

Ces trois dimensions proposent une juxtaposition des mécanismes d'exclusion et d'intégration pouvant être vécus par un individu. Il s'agit d'une piste intéressante pour mieux comprendre la situation d'un individu jugé en situation de précarité et d'exclusion. Enfin, selon ce modèle de l'exclusion sociale, le fait d'être exclu dans une des trois dimensions n'implique pas de l'être dans les deux autres. En effet, l'exclusion dans une dimension peut même signifier une intégration renforcie dans les deux autres dimensions (Taboada-Léonetti, 1994, p. 65).

Parler d'exclusion implique donc l'existence d'un pôle opposé. Les écrits de Robert Castel sur l'intégration sociale permettent également de bien situer la relation entre ces différents concepts. Tout d'abord, l'intégration idéale consisterait en « une forme de cohésion sociale dans laquelle tous les individus qui composent une société trouveraient une place reconnue » (Castel, 2004, p. 17). Toujours selon Castel, les individus intégrés sont ceux « inscrits dans les réseaux producteurs de richesse et de reconnaissance sociale. Sont exclus ceux qui ne participeraient pas à ces échanges réglés » (Morin et Dorvil, 2008, p. 25). Dans cet extrait des propos de Castel, nous retrouvons les dimensions économique, sociale et symbolique présentées précédemment dans les travaux de Taboada-Léonetti sur l'exclusion et l'intégration

sociales. Plusieurs éléments doivent donc être considérés lorsque l'on utilise ces deux notions et les auteurs présentés dans ce cadre théorique soutiennent que l'exclusion est un processus impliquant plusieurs dimensions.

Enfin, un dernier élément fait le point sur la relation entre l'exclusion sociale et l'intégration sociale. Considérée comme une forme extrême d'exclusion sociale, la désinsertion sociale fait office d'état limite du processus. Elle se définit comme : « l'exclusion dans chacune des dimensions : chômage, pauvreté, isolement, stigmatisation sociale et dévalorisation » (Taboada-Léonetti, 1994, p. 76). Comme il a été mentionné auparavant, parler d'exclusion sociale, c'est impliquer que l'individu vit une situation de précarité sur plusieurs plans. Ce concept est très intéressant pour traiter de réinsertion sociale puisqu'il présente une dynamique sur plusieurs plans.

Ceci ne va pas sans rappeler le modèle de la désaffiliation proposé par Robert Castel en 1994. À l'instar des notions d'exclusion et d'intégration, Castel avait alors parlé d'une relation de dualité entre le travail et le relationnel; l'effritement de cette dyade pouvant mener à la désaffiliation : « on aperçoit ainsi que la précarité du travail ou le chômage, et la faiblesse des réseaux relationnels, sont souvent associés et accroissent d'autant les risques de basculement de la vulnérabilité dans ce que j'ai appelé la désaffiliation, c'est-à-dire le couplage perte de travail-isolement relationnel » (Castel, 1994, p. 20). Que l'on parle de désinsertion sociale ou de désaffiliation, les deux impliquent l'effritement des conditions de vie sur plusieurs plans. Voyons maintenant comment la notion de réinsertion sociale est définie en lien avec ces différents éléments théoriques.

#### 2.2.3 La réinsertion sociale

Pour les fins de cette analyse, il a été choisi de parler de réinsertion sociale en raison de l'utilisation de ce terme dans les différents programmes des ressources

d'hébergement. Cependant, des notions comme l'inclusion et la réintégration sociale auraient également pu être utilisées comme angle d'analyse, puisqu'elles ont été développées par certains auteurs. Trois constats théoriques sont ici présentés pour rendre compte des enjeux de la réinsertion sociale.

Tout d'abord, pour Castel, la réintégration sociale peut être définie de la manière suivante : « un ensemble de procédures qui visent à annuler cette sorte de déficit dont souffre un individu stigmatisé pour qu'il puisse se réinscrire dans la vie sociale à parité avec ceux qui n'ont pas souffert de ce déficit » (Castel, 2004, p. 17). Concernant cette définition, il est important de préciser que les manques de l'individu vont bien au-delà de sa situation économique. Les plus récents travaux de Castel soulignent que les dimensions symboliques, structurelles et collectives de la réinsertion sociale doivent être prises en compte afin de permettre aux individus vivant une situation dite d'exclusion de réintégrer l'univers de la vie sociale. Ainsi, parler de réinsertion sociale doit impliquer une vision globale et axée sur la prévention « en s'efforçant d'intervenir en amont, sur les facteurs de dérégulation de la société salariale, au cœur même des processus de la production et de la répartition des richesses sociales » (Castel, 2009, p. 359). L'enjeu de la réinsertion sociale va donc bien au-delà des déficits individuels. Il s'inscrit dans un univers collectif complexe. Toutefois, comme le souligne Castel, bien plus souvent qu'autrement, l'intervention auprès des individus est axée sur sa réhabilitation, et non sur l'articulation des mécanismes de production de l'exclusion sociale : « il semble plus facile et plus réaliste d'intervenir sur les effets les plus visibles d'un dysfonctionnement social que de contrôler le processus qui l'enclenche, parce que la prise en charge de ces effets peut s'effectuer sur un mode technique, tandis que la maîtrise du processus exige un traitement politique » (Castel, 2009, 349). Il y a là un enjeu important de la réinsertion sociale qu'il sera intéressant de questionner en lien avec les données obtenues lors des entretiens auprès des participantes de la recherche.

Pour poursuivre sur les enjeux de la réinsertion sociale, le modèle de l'inclusion sociale de Billette et Lavoie présente également une dimension collective : « le défi de l'inclusion n'est pas un défi individuel – la personne doit réussir à trouver sa place dans la société -, mais un défi collectif où tous sont interpellés à trouver les solutions et les moyens pour que tous puissent avoir leur place » (Billette et Lavoie, 2010, p. 3). Dans cette définition, on retrouve à nouveau l'idée selon laquelle la réinsertion sociale détient une composante collective importante qui doit être prise en compte dans les modalités d'intervention.

Enfin, une dernière définition de la réinsertion sociale fait un lien avec l'acteur social et la structure : « pour que la réinsertion sociale atteigne le but visé, il faut rejeter cette structure qui enlève l'être humain du circuit des échanges sociaux, étiole ses habiletés sociales, bref, l'empêche de remplir ses responsabilités d'acteur social » (Dorvil, Renaud et Bouchard, 1994, p. 735). Ici, la présence d'une dimension symbolique de la réinsertion sociale renchérit sur l'importance d'ouvrir les enjeux aux dimensions plus collectives. La réinsertion sociale n'est pas un enjeu qui doit se traiter dans une perspective microsociologique.

En somme, les différentes prescriptions de la réinsertion sociale rendent compte de la complexité du processus de l'exclusion sociale. Selon les différents auteurs, plusieurs éléments doivent être pris en considération. Ces modèles théoriques seront intéressants pour l'analyse et la discussion et permettront d'ouvrir sur les enjeux de la réinsertion sociale dans les ressources d'hébergement.

#### 2.3 Pertinence du cadre théorique pour la recherche

Lorsque l'on pose un regard rapide sur le sujet des appartements supervisés pour femmes en utilisant une lunette interactionniste, on constate que le simple fait de dire que ces femmes sont en difficulté est une donnée subjective. Peut-être que l'interprétation symbolique que ces femmes font de leur situation est très différente et que cette difficulté n'existe pas pour elles. L'individu, en tant que sujet, interprète les situations et construit son univers de sens dans l'interaction avec les autres (Le Breton, 2004, p. 46-49).

Également, le choix de l'interactionnisme symbolique a reposé sur sa capacité à donner une place importante au discours des participantes. Tout d'abord, cela permet de parler autrement qu'en termes de déficits, d'incapacités ou de manques. De plus, il devient possible de s'éloigner des discours d'oppression expliquant la situation vécue par ces femmes uniquement en lien avec les structures sociales et les modalités extérieures à leur vécu au quotidien. En somme, l'utilisation d'un angle d'analyse basé sur l'interactionnisme symbolique s'avère être un choix méthodologique et théorique permettant pleinement aux processus inductifs de se mettre en place.

Enfin, il est important de préciser que le cadre théorique de cette recherche n'a pas été modifié suite à la réalisation des entretiens auprès des participantes de la recherche. Certaines données auraient pu rendre nécessaire l'ajout d'éléments théoriques afin de faciliter leur traitement, mais cela n'a pas été le cas. Lorsque le processus d'analyse des données s'est mis en branle, l'angle théorique préalablement choisi pour la démarche a permis la réalisation d'un traitement des données en concordance avec les objectifs de la démarche. Le prochain chapitre introduit l'ensemble des éléments méthodologiques ayant encadré la recherche.

#### CHAPITRE III

# MÉTHODOLOGIE DE RECHERCHE

Le troisième chapitre de ce mémoire rend compte des indications méthodologiques ayant orienté la démarche de recherche. Les modalités du terrain ainsi que son orientation sont présentées de manière à saisir ce qui a guidé sa réalisation. Notamment, les précisions par rapport au recrutement, au respect de la confidentialité et au déroulement des entrevues y sont détaillées. Une section de ce chapitre est également dédiée à la présentation de l'échantillon final de la recherche. Bien que tout ait été pensé de manière à assurer la confidentialité des participantes, certaines informations viennent éclairer le portrait du groupe de femmes ayant participé à la réalisation de ce projet de recherche. Enfin, ce chapitre explique également la démarche analytique ayant été empruntée pour traiter le contenu obtenu lors des entretiens auprès des participantes de la recherche et fait le point sur les limites méthodologiques de la recherche.

Cette recherche explore le parcours résidentiel de femmes ayant fait un séjour en appartement supervisé. Dans une perspective globale, elle aspire à mieux saisir comment est vécue cette expérience en lien avec les enjeux entourant la question de l'hébergement et de l'habitation. Plus précisément, la démarche de recherche met donc l'accent sur le matériel symbolique issu de cette expérience d'habitation en appartement supervisé.

#### 3.1 La méthode de recherche

Les objectifs de cette recherche ont nécessité l'adhésion à une méthodologie accordant beaucoup d'espace au discours et à l'opinion des participantes. Il était impératif de garder en tête qu'il s'agissait d'abord et avant tout d'un exercice essentiellement inductif axé sur l'exploration et l'ouverture aux données. En ce sens, les éléments méthodologiques présentés dans ce chapitre expliquent le parcours interprétatif utilisé.

#### 3.1.1 La recherche qualitative

La recherche qualitative en sciences humaines et sociales permet d'accéder au discours et de développer une expertise pour l'interpréter. Considérant les objectifs de cette recherche, cette méthode était toute désignée pour rester conséquent envers ces derniers. Comme l'explique Jean Poupart, la recherche qualitative est hautement pertinente pour traiter l'expérience du sujet : « dans la lignée de l'École de Chicago, les méthodes qualitatives sont vues comme les méthodes par excellence pour appréhender la perspective des personnes » (Poupart, 2008, p. 254).

La recherche qualitative est une méthode qui présente une marche à suivre pour les différentes phases de la recherche : identification de l'objet de recherche, collecte des données, analyse des données, traitement des données, etc. En ce sens, elle est un processus, une série d'étapes devant être respectées et liées entre elles. La présente définition de la recherche qualitative expose ce qui caractérise cette démarche (Creswell, 2007, p. 37) :

Qualitative research begins with assumptions, a worldview, the possible use of a theoretical lens, and the study of research problems inquiring into the meaning individuals or groups ascribe to a social or human problem. To study this problem, qualitative researchers use an emerging qualitative approach to

inquiry, the collection of data in a natural setting sensitive to the people and places under study, and data analysis that is inductive and establishes patterns or themes. The final written report or presentation includes the voices of participants, the reflexivity of the researcher, and a complex description and interpretation of the problem, and it extends the literature or signals a call for action.

Cette description permet de bien saisir les différentes étapes de la recherche qualitative et de comprendre le lien les unissant. À l'intérieur de cette definition, nous retrouvons plusieurs caractéristiques de la recherche qualitative hautement pertinentes pour les fins de cette recherche. Tout d'abord, la volonté de comprendre le sens donné par les participantes à leur expérience de vie occupe une place centrale. Ensuite, l'utilisation d'une démarche inductive dans le but de faire ressortir des thèmes ou des idées dominantes représente la voix à emprunter pour accéder au discours des participantes. Enfin, le chapitre de présentation des résultats ainsi que celui de la discussion présenteront de nombreux extraits issus des entrevues afin de mettre en évidence le discours des participantes et ainsi faire émerger leurs points de vue et leurs interprétations de leur expérience en appartement supervisé.

Dans cette optique, l'utilisation d'une telle méthodologie est toute désignée lorsque l'on veut accéder au contenu symbolique d'un discours et traiter ces données pour en construire le sens et la signification théorique. La recherche de sens est souvent un objectif clé dans toute recherche qualitative, peu importe la démarche utilisée. Comme l'explique Pierre Paillé (Paillé, 2007, p. 415):

quelle que soit la technique ou la méthode, on peut dire que l'analyste qualitatif est à la recherche du sens de ce qu'il lui est donné d'entendre ou d'observer. Il cherche à comprendre et à mettre en lien, à révéler ce qui ne se donne pas dans un examne trop superficiel, à retrouver les cohérences ou à révéler les incohérences, bref à élaborer un essai de compréhension renouvelée de ce que l'on souhaite mieux connaître.

Mettre le chapeau de chercheur et écouter ce que les participantes de la recherche ont à exprimer, c'est justement viser une compréhension différente du travail habituellement fait à l'intérieur de l'intervention et analyser le discours de ces dernières dans une optique différente. La posture de la recherche qualitative invite à être cohérent tout au long de la démarche et à mettre l'accent sur les principes relatifs à cette démarche. Paillé (Paillé, 2007, p. 422-423) explique ce qui caractérise un chercheur qualitatif en soulignant qu'il :

- a l'intention de comprendre, retracer, relier, et est moins tenté par le besoin ou l'envie de mesurer, quantifier, expliquer (à la manière des sciences natures) [...]
- est interpellé par l'expérience (psychologique ou sociale) telle que vécue par la personne et est moins convaincu par une perspective externe ou un point de vue à la troisième personne de cette expérience [...]
- est sensible à la construction (et la mise en scène) de la réalité par les acteurs en interaction et est moins interpellé par les déterminismes sociaux [...]
- a confiance dans le mouvement d'analyse qui va des données à la théorie et est plus suspicieux lorsque la théorie intervient en surplomb des données empiriques; cette posture d'analyse a été formalisée sous le nom d'induction analytique (F. Znaniecki).

Par ces quatre prescriptions, le travail du chercheur qualitatif est clairement exposé et mis en perspective avec les objectifs et les modalités de la méthode. Il s'agit d'une démarche compréhensive, axée sur l'expérience vécue et exprimée, construite à l'intérieur d'une interaction dans un contexte donné et pouvant ouvrir sur un processus inductif d'analyse menant à des connaissances théoriques. Cette recherche s'inscrit donc dans cette voie interprétative pour aller chercher le sens de l'expérience vécue en appartement supervisé. Pour reprendre la métaphore utilisée par Paillé, c'est la perspective à la première personne qui est ici recherchée. De cette manière, l'accent a été mis sur le discours des participantes et la méthodologie de la recherche a été orientée de manière à rendre compte de leurs propos.

## 3.1.2 L'entretien semi-dirigé

La recherche qualitative en sciences sociales et humaines peut se matérialiser par l'entremise de plusieurs types de collecte de données : entrevues individuelles, entrevues de groupes, observations, observations participatives, etc. Pour les fins de cette recherche, le choix d'y aller à l'aide d'entrevues individuelles a été fait en considérant les objectifs de recherche et la population à l'étude. Pour Loraine Savoie-Zajc, l'entrevue de recherche, via sa posture épistémologique, « vise une compréhension riche d'un phénomène, ancrée dans le point de vue et le sens que les acteurs sociaux donnent à leur réalité » (Savoie-Zajc, 2009, p. 337). Cette méthode de collecte de données s'est donc avérée très pertinente relativement aux objectifs de ce projet. De plus, cela va dans le même sens que ce qui est habituellement mis de l'avant dans une recherche adoptant l'interactionnisme symbolique comme angle d'analyse : « les interactionnistes estiment en effet que, pour avoir une "vision de l'intérieur" des phénomènes, les méthodes de terrain comme l'observation *in situ* et les entretiens en profondeur s'avèrent indispensables » (Poupart, 2008, p. 254).

Pour en revenir à la méthode de cueillette des données, les entretiens effectués auprès des participantes ont été semi-dirigés. Ils se sont déroulés à l'intérieur d'un encadrement laissant place à l'ouverture et à l'expression spontanée de la participante. La chercheure a utilisé une courte liste de questions et de thèmes pour orienter et/ou recadrer la discussion, sans toutefois imposer une grille d'entrevue rigide (Quivy et Campenhoudt, 2011, p. 171). Plusieurs questions ouvertes ont été formulées de manière à permettre une large orientation des réponses et des expériences vécues. De manière générale, voici la définition de l'entretien semi-dirigé ayant orienté la démarche (Savoie-Zajc, 2009, p. 340) :

l'entrevue semi-dirigée consiste en une interaction verbale animée de façon souple par le chercheur. Celui-ci se laissera guider par le rythme et le contenu unique de l'échange dans le but d'aborder, sur un mode qui ressemble à celui de

la conversation, les thèmes généraux qu'il souhaite explorer avec le participant à la recherche. Grâce à cette interaction, une compréhension riche du phénomène à l'étude sera construite conjointement avec l'interviewé.

Par le biais de ces entretiens entre la chercheure et les participantes, des données qualitatives ont été recueillies, ce qui a permis « de rendre explicite l'univers de l'autre » (Savoie-Zajc, 2009, p. 340). Les entretiens ont permis d'amasser des réflexions et des informations ayant pu être nuancées et élaborées à l'intérieur du dialogue (Quivy et Campenhoudt, 2011, p. 170). Lorsque certaines informations n'étaient pas tout à fait claires, la chercheure a pu relancer la discussion en demandant des précisions ou en confirmant les propos avancés par les participantes. Suite à la réalisation des entretiens, des verbatims ont été rédigés de manière à avoir facilement accès au contenu.

#### 3.1.3 Le schéma d'entrevue

Le schéma d'entrevue (appendice B) utilisé a été élaboré par la chercheure. En lien avec les objectifs de la recherche, les enjeux soulevés dans la problématique et les précisions du cadre théorique, des questions générales ont été formulées pour recueillir le contenu souhaité. En ce sens, nombre de ces questions concernent l'expérience vécue en appartement supervisé relativement à ses impacts, ses répercussions, sa signification, ses bénéfices, ses limites, etc. Essentiellement, le schéma est axé sur l'expérience résidentielle de la participante en appartement supervisé et sur son appréciation générale des services y étant offerts.

De plus, le schéma a été élaboré pour permettre une progression chronologique dans la mise en discours de l'expérience vécue. Ainsi, il présente trois sections distinctes : avant le séjour en appartement supervisé, pendant le séjour et après le séjour. Bien que certaines participantes aient fait des retours en arrière entre ces trois périodes dans leurs réponses, la chronologie de l'entrevue a été respectée et a permis à l'expérience résidentielle d'être racontée chronologiquement.

#### 3.2 Les considérations éthiques

Cette section précise les éléments relativement à l'éthique de recherche et au respect de la confidentialité pour rendre compte de la procédure empruntée lors de la réalisation des entrevues et des modalités ayant été mise de l'avant pour assurer le respect de l'anonymat des participantes de la recherche.

#### 3.2.1 L'obtention du consentement des sujets

Un formulaire de consentement a été rédigé pour permettre aux participantes de bien saisir les modalités du projet de recherche et leurs droits. Avant chaque entretien, ce formulaire a été lu conjointement par la chercheure et la participante. Cette dernière a ensuite signé le formulaire de consentement pour valider qu'elle avait bien compris les modalités de la recherche. Chaque participante a reçu une copie du formulaire de consentement avec les coordonnées pour rejoindre la chercheure et son directeur de mémoire. Ce formulaire précisait, entre autres, qu'il s'agissait d'une démarche volontaire avec la possibilité de ne pas répondre à certaines questions ou même de se retirer à tout moment du projet de recherche.

#### 3.2.2 Les risques et les avantages de la recherche pour les sujets

Les risques associés à la participation à cette recherche étaient principalement d'ordre émotionnel. En répondant aux questions ouvertes de l'entretien semi-dirigé et en donnant certains détails et perceptions face aux expériences vécues, les

participantes ont ressenti certaines émotions. Une entrevue a due être interrompue pendant quelques minutes. Ces risques sont inhérents à tout processus d'introspection visant à faire ressortir des réflexions et/ou des émotions. À part de cela, tout s'est bien déroulé dans l'ensemble et les entrevues n'ont pas fait émerger d'émotions n'ayant pas pu être contrôlées. Après chaque entrevue, un temps a été accordé pour revenir sur la démarche. La chercheure a également laissé ses coordonnées à toutes les participantes pour être rejointe en cas de besoin.

Par ailleurs, la participation à ce projet de recherche a également impliqué certains avantages. Tout d'abord, un sentiment de fierté de pouvoir contribuer, via sa participation, a émergé chez l'ensemble des participantes. En général, les émotions reliées à l'introspection se sont avérées très positives : fierté, sentiment d'accomplissement, gratitude, reconnaissance du travail fait, etc. Plusieurs des participantes ont noté avoir grandement apprécié l'expérience et l'occasion de donner leur opinion sur ce sujet qui leur tient à cœur. Elles ont apprécié l'initiative de la démarche et étaient heureuses de pouvoir contribuer à ultimement améliorer les services offerts dans l'organisme en question.

#### 3.2.3 Le respect de la confidentialité des données

Les données recueillies lors des entretiens ont été retranscrites sous forme de verbatim. Ces retranscriptions restent confidentielles puisque un nom de code a été attribué à chaque participante. Les pseudonymes choisis sont tous des prénoms de femme francophones et n'ont aucun lien avec le réel prénom ou nom de la participante. Le document électronique contenant ces codes est conservé avec un mot de passe connu exclusivement par la chercheure.

Également, le verbatim de chaque participante est conservé dans un endroit fermé à clef pour assurer la confidentialité. Seuls les éléments ne comportant aucun risque concernant la confidentialité de la participante ont été utilisés dans la rédaction de ce mémoire. Ainsi, aucun élément ne permet d'identifier directement ou indirectement une ou l'autre des participantes.

#### 3.3 L'échantillon de recherche

Dans le cadre de cette recherche, la population de référence est constituée de femmes ayant eu accès à un appartement supervisé dans l'organisme communautaire concerné. Au total, six entrevues ont été réalisées et cette section rend compte du processus de sélection de l'échantillon et des caractéristiques des participantes de la recherche. Les entrevues ont eu une durée moyenne de soixante-dix minutes.

#### 3.3.1 Le choix de l'échantillon

Le choix de l'échantillon a tenu compte des intérêts de la recherche et a donc reposé sur certains critères précis. L'objectif principal de la recherche était de mieux comprendre la réalité vécue par ces femmes en lien avec leur passage en appartement supervisé. Une attention particulière a également été accordée à la signification symbolique de ce passage en appartement supervisé en lien avec le reste du parcours résidentiel des participantes. L'échantillon a donc été composé d'anciennes résidantes ayant déjà quitté la ressource. Pour cette raison, toutes les femmes habitant dans la ressource lors de la collecte de données ont directement été écartées du processus.

Également, il était primordial de faire la distinction entre les femmes ayant terminé leur séjour et celles ayant dû quitter précipitamment leur logement pour diverses raisons, puisque cela aurait pu avoir une incidence directe sur les résultats obtenus. Pour cette raison, le choix de bâtir l'échantillon avec des femmes ayant terminé le programme de trois années, ou ayant quitté la ressource par elles-mêmes a été maintenu. Cette précision méthodologique est primordiale car elle est directement reliée aux résultats de la recherche. L'option de faire des entrevues avec des résidantes ayant vu leur contrat de location résilié a été envisagée mais l'expérience d'intervention a démontré que cela aurait présenté certains défis très importants quant au recrutement. Cette nuance méthodologique est donc très importante et elle sera reprise dans la discussion de cette démarche de recherche.

Autre précision importante : les femmes sélectionnées dans l'échantillon devaient avoir quitté la ressource depuis au moins trois mois. Ce critère a été établi de manière à ce qu'elles puissent élaborer sur leur départ de la ressource. Avec du recul, l'expérience en appartement supervisé peut prendre une autre signification et sa portée peut être plus facilement précisée. Par rapport à ce critère, il n'y a pas eu de temps maximal depuis le départ de la ressource pour être admissible à la recherche.

Pour ce qui est des participantes, aucun critère relatif à l'âge, à la problématique vécue ou à d'autres caractéristiques sociodémographiques n'a été retenu pour les fins de cette recherche. Il s'agit d'une démarche exploratoire ne visant pas à créer de corrélation ou de causalité entre les caractéristiques des femmes et leur expérience. Certaines caractéristiques comme l'âge et la provenance ont été compilées à des fins statistiques, mais elles n'ont pas été retenues comme piste d'explication pour l'analyse.

#### 3.3.2 Le recrutement des sujets

La sélection des sujets a été faite à partir des bases de données et des rapports d'activités de l'organisme. Seules les candidates dont l'organisme avait encore les

coordonnées ont pu être contactées. Une vingtaine de candidates ont été contactées et six entrevues ont été réalisées. Chaque participante a pu choisir le lieu de l'entrevue. Il lui a été proposé de la faire dans les bureaux de l'organisme ou à son domicile. Cinq des entrevues ont été réalisées dans les bureaux de l'organisme alors qu'une autre a été faite au domicile de la participante.

#### 3.3.3 Les caractéristiques sociodémographiques des participantes

Bien que l'objectif de cette recherche n'était pas d'établir des liens de causalité ou de corrélation entre le passage en appartement supervisé et des caractéristiques socioéconomiques, ni même de dresser un portrait exhaustif des femmes étant hébergées en appartement supervisé, certaines informations quant à l'échantillon ont été précisées pour situer la présentation des résultats et l'analyse. En accord avec la méthodologie élaborée ci-dessus, les informations sont présentées de manière générale et non détaillées selon chaque participante afin d'assurer un maximum de confidentialité.

Tout d'abord, notons que la plupart des participantes (5) ont aujourd'hui dans la cinquantaine et qu'une seule participante est dans la trentaine.

Ensuite, les participantes ont toutes fait un séjour en appartement supervisé allant entre 2 ans à 4 ans. Lors de l'entrevue, les participantes avaient quitté la ressource depuis au moins 6 mois, allant jusqu'à 8 années, pour une moyenne de 2 années et demi.

Par ailleurs, il est important de préciser la provenance des participantes de la recherche ainsi que l'endroit où elles sont allées habiter suite à leur séjour en

appartement supervisé afin de bien saisir leur parcours résidentiel. Voyons tout d'abord leur provenance (Tableau 1).

Tableau 1 : Provenance des participantes à la recherche

Maison d'hébergement	Appartement supervisé	Thérapie (désintoxication)	Hôpital
2	2	1	1

De manière générale, elles proviennent d'un environnement présentant un certain degré d'encadrement. Également, le tiers des participantes de la recherche sont allées en appartement supervisé après avoir fait un séjour dans une ressource de première ligne (maison d'hébergement), ce qui rend compte d'un cheminement sur le continuum résidentiel présenté dans la problématique de recherche. Pour les autres, il s'agit d'un autre séjour en appartement supervisé ou d'un passage transitionnel suite à l'obtention de soins de santé. Voyons maintenant où elles sont allées habiter suite à leur séjour en appartement supervisé (Tableau 2).

Tableau 2 : Type d'habitation après le départ de l'appartement supervisé

Logement	Logement subventionné	Logement avec soutien communautaire	
4	1	1	

Relativement au départ, une grande majorité des participantes sont allées vivre en appartement autonome, une a obtenu un logement autonome subventionné et une autre a choisi un logement avec soutien communautaire. Toutes les participantes sont donc parties vers un milieu de vie présentant un moindre degré d'encadrement.

#### 3.4 L'analyse des données

Toujours en concordance avec la méthodologie choisie pour les fins de cette recherche, il était impératif d'utiliser une méthode analytique permettant à la teneur symbolique contenue dans les entrevues de se matérialiser. Le cadre théorique de cette recherche, soutenu par le paradigme de l'interactionnisme symbolique, a soulevé certaines pistes analytiques pertinentes.

#### 3.4.1 L'analyse thématique

Une fois les données recueillies, celles-ci ont été soumises à une analyse de contenu pour être travaillées en fonction des objectifs de la recherche. Une telle étape fut essentielle pour traiter l'information recueillie dans toute sa profondeur et sa complexité (Quivy et Campenhoudt, 2011, p. 206). Le type d'analyse de contenu choisi pour les fins de cette recherche a été l'analyse thématique.

Le cadre théorique de cette recherche a été élaboré pour guider l'analyse et pour traiter les données de manière cohérente avec les objectifs de recherche. Considérant les prescriptions et les principes issus du paradigme de l'interactionnisme symbolique, il convenait d'emprunter une analyse de contenu flexible permettant au travail de traitement des données de procéder par induction pour recréer l'univers symbolique de l'entretien avec la participante. En ce sens, l'analyse thématique apparaissait comme un choix tout désigné pour les fins de cette recherche.

Le modèle d'analyse thématique emprunté a été celui élaboré par Paillé et Muchielli dans leur ouvrage intitulé *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales*, publié en 2008. Dans ce guide méthodologique dédié à l'analyse qualitative

dans le domaine des sciences humaines et sociales, un chapitre entier est consacré à l'analyse thématique. Pour Paillé et Muchielli, l'analyse thématique est une méthode de traitement des données présentant une série d'étapes devant être suivies pour en arriver à rendre compte du matériel qualitatif obtenu. Débutons tout d'abord par la définition donnée par Paillé et Muchielli (Paillé et Muchielli, 2008, p. 123-124) :

Avec l'analyse thématique, la thématisation constitue l'opération centrale de la méthode, à savoir la transposition d'un corpus donné en un certain nombre de thèmes représentatifs du contenu analysé et ce, en rapport avec l'orientation de recherche (la problématique). L'analyse thématique consiste, dans ce sens, à procéder systématiquement au repérage, au regroupement et, subsidiairement, à l'examen discursif des thèmes abordés dans un corpus, qu'il s'agisse d'un verbatim d'entretien, d'un document organisationnel ou de notes d'observation.

La thématisation est donc le processus central de toute analyse thématique et c'est cette opération qui permet de trouver le sens des données obtenues. Pour bien travailler les données, Paillé et Muchielli invitent à suivre rigoureusement les étapes du processus analytique.

Pour procéder à l'analyse d'un récit, il faut d'abord faire certains choix techniques préalables quant à la nature du support matériel, au mode d'inscription des thèmes et au type de démarche de thématisation. Dans cette recherche, le support papier a été préféré au logiciel informatique pour le repérage et l'identification des thèmes. Ce choix a simplement relevé des préférences de la chercheure. Ensuite, il a été décidé d'inscrire les thèmes dans la marge du verbatim des entrevues pour avoir directement accès à l'interprétation thématique de chaque extrait d'entrevue. Enfin, la démarche de thématisation choisie est restée conséquente envers les objectifs de recherche et le cadre théorique guidant l'analyse. Il a été décidé d'y aller en continu, c'est-à-dire que tout le matériel a été analysé systématiquement sans que les premières entrevues analysées servent de référence pour les entrevues subséquentes. En ce sens, chaque entrevue fut analysée comme si elle était la première à l'être et aucun arbre

thématique construit individuellement pour une entrevue n'a servi de cadre d'analyse principal. Cette décision méthodologique va dans le même sens que le cadre théoriqué en misant sur la valeur symbolique individuelle de chaque parcours construit dans l'interaction de l'entrevue. Le travail de comparaison des entrevues et de systématisation des données obtenues fut réalisé suite à l'analyse individuelle de chaque verbatim; nous y reviendrons à la fin de ce chapitre.

Pour poursuivre avec la démarche de thématisation, notons qu'elle remplit deux fonctions essentielles de l'analyse par thèmes : repérer les thèmes pertinents de l'entretien et les documenter. Ici, la documentation des thèmes implique de comprendre leur articulation et leur importance dans l'ensemble thématique du récit en effectuant des manipulations : fusions, subdivisions, regroupements et hiérarchisations (Paillé et Muchielli, 2008, p. 133). A l'aide de ces manipulations, un arbre thématique général a été construit pour chaque entrevue afin d'obtenir un portrait synthèse de son contenu symbolique et thématique.

Enfin, la dernière étape de l'analyse thématique a consisté à faire une synthèse de tous les arbres thématiques obtenus suite à l'analyse minutieuse du matériel d'entrevue. Il s'agissait donc de « documenter les récurrences thématiques, de façon à pouvoir cerner les thèmes communs » (Paillé et Muchielli, 2008, p. 139). Une précision importante doit ici être faite. La pertinence des thèmes soulevés lors de cette étape n'était pas seulement une question de récurrence. Comme le mentionnent Paillé et Muchielli (2008, p143), «la signifiance d'une donnée n'est pas tant une question de nombre que de statut de l'information ». En ce sens, l'analyse horizontale des récits thématiques individuels a été faite en fonction des objectifs de la recherche et du type de données recherchées. Les thèmes communs dans la plupart des récits étaient aussi importants que les thèmes ressortis dans moins d'arbres thématiques.

Enfin, l'analyse horizontale des récits thématiques a été appuyée par l'orientation du cadre théorique de la recherche. Les concepts issus du cadre théorique, tout comme les enjeux soulevés dans la problématique, ont été mis en relation avec les données obtenues lors des entretiens et cette démarche a permis de construire la discussion de ce projet de recherche (chapitre V). Cette étape a été riche en éléments analytiques permettant de tirer des conclusions et d'émettre des questionnements sur la démarche de recherche mise de l'avant dans ce projet. Il faut cependant garder certaines réserves quant à cette démarche puisque bien qu'elle permette une analyse riche et diversifiée, le résultat est une interprétation relative au contexte de réalisation de la recherche. Les données issues de cet exercice interprétatif doivent donc être généralisées avec précaution et nuance. Cette précision introduit la conclusion de ce chapitre sur la méthodologie de recherche en soulevant la question des limites de la recherche.

#### 3.5 Limites méthodologiques de la recherche

La conclusion de ce chapitre pose les limites de la démarche de recherche en soulevant quelques enjeux reliés à la démarche de recherche qualitative et aux paramètres précis de cette recherche. Ces limites sont présentées tout juste avant de faire état des résultats obtenus lors de la recherche afin de les introduire dans leur contexte d'émergence et d'interprétation. En ce sens, tout le travail d'analyse et d'interprétation relevant des deux chapitres suivants, la présentation des résultats et la discussion, a été fait en gardant en tête les limites méthodologiques de la présente recherche. Certaines limites seront reprises lors de la discussion pour comprendre quels sont leurs impacts sur les données obtenues et sur les conclusions.

Tout d'abord, il faut noter les limites relatives à la recherche qualitative en sciences humaines et sociales. Comme l'explique Jean Poupart, une réalité sociale étudiée par un entretien qualitatif donne accès à une compréhension devant être mise

en contexte : « ces réalités sociales ne se laissent pas facilement appréhender, étant transmises à travers le jeu et les enjeux des interactions sociales qu'implique nécessairement la relation d'entretien, ainsi qu'à travers le jeu complexe des multiples interprétations auxquelles le discours donnent lieu » (Poupart, 1997, p. 173). Entre autres, il est difficile d'échapper complètement à l'analyse subjective qui peut être faite du contenu de l'entretien.

À cela, nous pouvons ajouter les limites soulevées par Savoie-Zajc relativement à l'entretien semi-dirigé. En ce sens, elle explique que bien que l'entretien semi-dirigé permette d'avoir un accès direct à l'expérience et de recueillir des données riches en descriptions, « l'entrevue prend place dans un espace-temps spécifique [...] [et] l'expérience de la personne dépasse largement son discours sur celle-ci » (Savoie-Zajc, 2009, p. 356). Ainsi, les données issues d'une telle démarche restent toujours situationnelles et limitées au contexte de réalisation de l'entrevue. De plus, l'entretien semi-dirigé ne permet pas d'avoir un accès illimité à l'expérience de l'individu puisque cette dernière est bien plus grande que la mise en discours qui en est faite.

Pour ces raisons, les données issues de cette démarche de recherche sont donc contextuelles et doivent être généralisées avec nuance. Pour reprendre un questionnement soulevé par Poupart, « si l'entretien qualitatif est généralement considéré comme une voie d'accès privilégiée pour appréhender le point de vue et l'expérience des acteurs, on ne s'entend pas nécessairement sur ce que l'analyse de leurs discours permet de dire à propos des réalités sociales » (Poupart, 1997, p. 205). La généralisation du contenu obtenu lors de tels entretiens doit donc se faire avec nuance et précaution.

Par ailleurs, une autre limite importante de la recherche concerne les biais de l'entretien réalisé auprès des participantes de la recherche. Pour les fins de cette

recherche, des biais ont été identifiés en lien avec les types de biais proposés par Poupart (1997, p. 193) : « les biais liés au dispositif d'enquête, les biais associés à la relation intervieweur-interviewé et à leur situation sociale respective, et, enfin, les biais rattachés au contexte de l'enquête ».

Premièrement, concernant le dispositif d'enquête, le premier biais hypothétiquement présent dans cette recherche concerne les questions contenues dans le schéma d'entrevue (se référer à l'appendice B au besoin). Questionner la participante sur les répercussions du séjour en appartement supervisé, sur ses aspects positifs et sur les acquis qu'elle y a développés induit peut-être qu'il devrait nécessairement y avoir des acquis. Si ces thèmes n'avaient pas été directement abordés, peut-être n'y aurait-il pas eu mention de retombées, d'acquis ou de répercussions. Poser ces questions, c'est en quelque sorte induire qu'il doit y avoir des réponses. En même temps, il aurait été impossible de passer à côté de ces questions puisqu'il s'agissait d'un objectif central dans la démarche, soit de comprendre les répercussions du passage en appartement supervisé.

Deuxièmement, pour ce qui est des biais attribuables à l'intervieweur, une limite importante concerne la relation entre les participantes et la chercheure. Ayant été intervenante dans la ressource précédemment à la réalisation de cette recherche, il est évident que la posture de la chercheure a pu jouer un rôle dans le déroulement de l'entrevue. Même s'il a été expliqué aux participantes que cette recherche était menée avec le chapeau de chercheure, et non celui d'intervenante, cela a pu influencer les réponses données. Les participantes avaient peut-être l'impression de parler à l'organisme quant elles parlaient à la chercheure en raison de leur ancienne affiliation. Relativement à cela, Poupart explique que ce mécanisme peut être inconscient : « la stratégie d'argumentation de l'interviewé peut être forgée tout autant en fonction de l'intervieweur qu'en fonction de tierces personnes imaginées ou réelles » (Poupart, 1997, p. 195).

De plus, l'expérience de la chercheure comme intervenante peut également avoir eu un impact dans l'orientation des entretiens auprès des participantes et dans l'analyse des données qui a été faite suite à la réalisation du processus de cueillette de données. Il est parfois difficile de dissocier expertise clinique et théorique dans l'articulation des idées et dans la matérialisation des pistes d'analyses. Relativement à cela, l'angle d'analyse de l'interactionnisme symbolique peut également avoir engendré un biais analytique. Selon Jean Poupart, cela s'explique par l'orientation qui est choisie pour la recherche : « en présentant la perspective des déviants, les interactionnistes vont se trouver directement ou indirectement à prendre parti pour les déviants » (Poupart, 2008, p. 255). Cette hypothèse est intéressante puisqu'elle apporte un bémol important quant aux pistes d'analyse qui seront présentées dans les prochains chapitres (IV et V).

Enfin, le contexte de l'enquête soulève également une limite hypothétique relativement au contenu obtenu lors des entretiens. Avant la réalisation des entrevues, il a été mentionné aux participantes que la démarche avait pour objectif de mieux comprendre les enjeux du passage en appartement supervisé ainsi que ses répercussions afin d'améliorer les pratiques et d'offrir des services mieux adaptés aux besoins des femmes. Ces objectifs ont possiblement influencé les participantes qui ont pu penser que les commentaires positifs étaient plus importants que les commentaires négatifs, même si cela n'était pas le cas. De plus, cette limite est peut-être plus importante lorsque l'on considère le recrutement qui a été fait. Les refus obtenus sont-ils reliés au contexte de la recherche? Pour quelles raisons les candidates contactées ont-elles refusé de participer à la recherche? La démarche de recherche était-elle trop formelle? Ces questionnements ne trouveront jamais de réponse mais le doute qu'ils laissent planer sera toujours présent.

Pour terminer cette section sur les limites de la démarche, il convient maintenant de se pencher sur les paramètres de la recherche. L'élément qui représente la limite la plus importante de cette recherche concerne le recrutement des participantes. Comme il a été mentionné précédemment dans la méthodologie, seules les femmes ayant terminé leur séjour dans l'organisme ou ayant décidé de quitté leur appartement de leur gré ont été retenues. Nécessairement, cela fait en sorte que les participantes de la recherche ont toutes eu un parcours relativement positif dans l'organisme. Les femmes ayant vu leur contrat de location résilié par l'organisme, pour diverses raisons, ne sont pas présentes dans cette recherche. Bien qu'il aurait été très pertinent de recueillir leurs propos, l'expérience démontre que le recrutement aurait été compliqué en raison de l'absence de coordonnées. Évidemment, le contact aurait aussi été plus difficile à établir, surtout que la chercheure a été intervenante dans l'organisme. Enfin, les refus obtenus lors du recrutement des sujets sousentendent peut être que malgré un séjour terminé dans l'organisme, l'expérience n'a pas été nécessairement assez positive pour avoir envie d'en parler dans le cadre d'un entretien de recherche. D'autres motifs peuvent également expliquer les refus obtenus.

En somme, les limites soulevées dans cette section servent d'introduction à la présentation des résultats (chapitre suivant). Ces précisions méthodologiques viennent mettre en contexte les résultats obtenus ainsi que les interprétations et les conclusions qui seront énoncés en lien avec les données issues du terrain.

#### **CHAPITRE IV**

# PRÉSENTATION DES RÉSULTATS

Dans ce chapitre, les données recueillies lors des entretiens sont exposées sous forme de récit thématique pour chacune des participantes. Cette démarche permet de mettre en perspective les principaux thèmes ressortis individuellement lors des entretiens et de faire une synthèse du matériel symbolique. Le prochain chapitre, la discussion, fera le point sur l'ensemble des thèmes issus de cette démarche de recherche et reviendra sur les questionnements et les enjeux soulevés dans la problématique de recherche.

## 4.1 Récits thématiques des participantes

Pour chacune des participantes, la présentation du récit thématique permet de situer ce qu'a représenté le passage en appartement supervisé pour cette dernière. En concordance avec la méthodologie élaborée précédemment, les éléments présentés dans les récits thématiques ont été choisis de manière à faire le point sur les répercussions du passage en appartement supervisé, tout en assurant la confidentialité des participantes. En ce sens, peu d'éléments situationnels sont présentés.

De manière générale, cette démarche permet de comprendre l'essentiel du passage en appartement supervisé en mettant l'accent sur les aspects symboliques de cette expérience. Les thèmes identifiés dans les arbres thématiques sont ceux qui sont ressortis de façon récurrente au long de l'entrevue. L'objectif de cette démarche était de présenter une synthèse thématique pour chaque participante de la recherche.

Certains thèmes se recoupent entre les entrevues, mais le travail d'analyse a été fait de manière à rester le plus près possible du discours des participantes pour ne pas déformer leurs propos et en changer la signification. Afin de faciliter la lecture de ce chapitre, les thèmes ont été identifiés en caractère gras à l'intérieur même du texte.

Suite à la présentation des sept récits thématiques, une synthèse des principaux éléments ressortis de cette démarche permettra d'ouvrir sur la discussion générale de la recherche, présentée dans le chapitre suivant. C'est à ce moment que prendront forme les premières généralisations et conclusions pouvant être formulées suite à la démarche de recherche.

#### 4.1.1 Nicole

L'entrevue faite en compagnie de Nicole est assurément une des plus positives issues du corpus de données. Elle a été orientée autour des principales répercussions du passage en appartement supervisé et fait état du cheminement thérapeutique ayant été fait par Nicole en lien avec les services offerts par l'organisme et les liens développés avec le personnel.

Le séjour de Nicole en appartement supervisé représente tout d'abord un choix et une étape dans sa vie et dans son parcours résidentiel. Les thèmes du **choix** et de l'étape sont revenus tout au long de l'entrevue alors qu'elle expliquait ce qui l'a amenée à faire une demande pour habiter en appartement supervisé.

Nicole a affirmé qu'elle avait besoin de cela à cette période de sa vie pour faire une transition en douceur vers la vie en appartement : « C'est là que j'ai compris à ce moment là que partir de la résidence où j'étais pis m'en aller tout de suite indépendante autonome ça aurait été trop difficile. / Donc ça a représenté un bon

coussin ». Ainsi, habiter en appartement supervisé représentait une bonne option à cette période de sa vie pour progresser vers l'accès à un appartement autonome.

Également, elle a souligné que bien que ce type d'hébergement n'est pas pour tout le monde, à son avis, elle était prête à vivre cette expérience : « Tout le monde prend ce qui peut et il y en a à qui ça ne convient pas et ça c'est correct. Peut-être qu'il y a quelques années ça ne m'aurait pas convenu mais au moment où j'étais rendue, moi ça m'a beaucoup aidée ». Il ressort de ces extraits que pour Nicole, habiter en appartement était un choix et représentait une étape dans son parcours résidentiel.

Aussi, il émerge des raisons ayant amené Nicole à faire une demande pour un appartement supervisé l'espoir de débuter une nouvelle vie et de se redécouvrir. Ainsi, la redécouverte de soi est un thème présent dans son récit. Elle a expliqué cette idée en affirmant que « c'est comme si moi je suis morte et là j'ai à redécouvrir, la moi qui était avant, elle n'existe plus, donc j'ai à redécouvrir maintenant je suis qui, qu'est-ce que je vais faire, qui je suis. Puis, ça a représenté ça mon séjour ici : découvrir qui j'étais en train de devenir ». Son expérience en appartement supervisé a donc représenté la possibilité de se redécouvrir et de comprendre qui elle était devenue.

Par rapport à l'expérience de Nicole envers l'encadrement et les exigences de l'appartement supervisé, notons tout d'abord la présence soutenue d'un discours de recherche de liberté. Dans un même ordre d'idée, elle a également énoncé avoir eu des craintes d'être contrôlée avant d'arriver dans son appartement, ces dernières ne s'étant finalement pas matérialisées : « j'avais un peu peur de cela, mais c'est ça, ça été quand je suis venue en entrevue et puis tout ça, je n'ai pas senti que c'était du contrôle / pour moi en tout cas ça convenait, comme je disais, je n'ai pas trouvé, je ne me suis pas trouvée brimée ou contrôlée ». Ce même besoin de liberté a été

exprimé par rapport à la vie communautaire. Nicole était bien heureuse qu'elle ne soit pas obligatoire dans le programme des appartements supervisés. De manière générale, l'encadrement a été positif dans son expérience, autre thème présent tout au long de l'entrevue : « pour moi ça n'a jamais été restreignant ». Entre autres, Nicole a expliqué qu'elle acceptait et comprenait que tout le monde devait faire sa part de ménage pour le bon fonctionnement de l'organisme : « c'est mon tour je fais ma part et puis tout le monde fait sa part ».

Par ailleurs, le thème dominant pour le récit de Nicole est assurément celui de l'importance du soutien. C'est une des raisons principales qui l'ont amenée à aller en appartement supervisé et c'est ce qu'elle y a retrouvé : «c'était une place où je pouvais bon dire ce qui se passe et avoir de l'aide, du soutien quand j'en avais besoin ». Pour Nicole, le soutien c'était aussi le contact au quotidien, la sécurité et la possibilité d'aller chercher des outils. Ces trois sous-thèmes sont souvent exprimés par Nicole lorsqu'elle parle du soutien disponible en appartement supervisé. En ce sens, elle a expliqué : «ça m'a permis comme d'ouvrir graduellement les portes et voir comme bon je peux aller chercher des outils / J'allais dire un coucou et puis même c'était rassurant / Pour moi ça a représenté une sécurité aussi ». Le soutien fait donc figure de thème central dans cette entrevue et plusieurs sous-thèmes y sont directement rattachés.

Enfin, si le soutien fut important pour Nicole dans son cheminement, cela explique en partie pourquoi le départ a été émotif. Elle a nommé avoir vécu beaucoup d'émotions lors du départ et a expliqué cela en relation avec les liens créés lors de son séjour : « Beaucoup d'émotions parce que j'ai créé des liens ». Elle a également expliqué qu'elle sentait lors de son départ qu'elle conservait une certaine fragilité : « je savais que je gardais une fragilité et que j'avais besoin d'un filet ». Pour ces raisons, Nicole a choisi de garder un service de soutien en débutant un suivi psychosocial avec un autre organisme.

Ces sept thèmes représentent donc l'essentiel de l'expérience de Nicole : un choix, une étape, une redécouverte de soi, une recherche de liberté, un encadrement positif, l'importance du soutien et un départ émotif. Son séjour a été très positif et il a été marqué par une adhésion au programme et une satisfaction sur plusieurs plans quant aux services offerts et au cheminement effectué.

#### 4.1.2 Pierrette

L'exercice d'introspection effectué par Pierrette lors de l'entrevue semidirigée a permis de faire ressortir certains éléments plus critiques envers le modèle de l'appartement supervisé. Bien que son séjour ait représenté une période positive de son cheminement, Pierrette a néanmoins eu à passer par-dessus certaines embûches. Voici donc son récit thématique pour illustrer ses propos.

Tout d'abord, Pierrette a clairement exprimé que son séjour dans l'organisme était un choix et un besoin. Elle a fait référence à son parcours résidentiel et a expliqué qu'elle a elle-même pris la décision d'aller vivre en appartement supervisé : « C'était un besoin, tu peux dire un choix, un besoin, mais moi je ne me sentais pas capable [...] de m'en aller dans la rue, ben dans la rue, je dis dans la société ». Ainsi, elle se sentait incapable de partir de où elle résidait et de s'en aller dans un appartement autonome. Elle tenait à venir en appartement supervisé compte-tenu de sa situation avant son séjour dans l'organisme.

Ensuite, la présence du thème de la continuité permet de comprendre que le passage en appartement supervisé pour Pierrette a représenté une étape de plus dans son cheminement. Elle a beaucoup insisté sur la notion de continuité pour expliquer ce qu'a représenté son séjour dans l'organisme : « je ne me sentais pas prête / j'en avais besoin de cela / c'est une continuité ». Ces petits extraits illustrent les propos de

Pierrette, à savoir qu'elle n'était pas prête à retourner dans la société et qu'elle avait besoin d'une étape de plus : « je ne vais pas dans la société parce que j'ai dit si je me plante, je ne me relèverai pas / moi, j'avais besoin d'une continuité ».

Ensuite, elle a précisé que son séjour en appartement supervisé a répondu à un besoin d'être guidée : « j'avais besoin d'être guidée / si vous voyez que je pars en peur, je suis dans les airs là, partie là, ramène moi sur la terre». Ce besoin s'est matérialisé par l'accompagnement qui lui a été offert : « l'accompagnement c'est merveilleux / moi je suis allée chercher ce que j'avais de besoin ». Par ailleurs, le besoin d'être guidée passait également par la création d'un lien de confiance avec les intervenantes. Pierrette a nommé à plusieurs reprises qu'elle avait confiance en son intervenante et qu'elle appréciait de ne pas être confrontée, car ce n'est pas ce qui l'aidait. Enfin, Pierrette a aussi dit avoir été guidée pour développer des outils : « fait que tout ce qu'on m'a montré dans les supervisés c'est ça, moi je te le dis, je suis allée chercher un bagage énorme / aujourd'hui je me sers encore de ces outils là ».

Le travail thérapeutique fait par Pierrette dans les appartements supervisés, et aussi dans l'ensemble de son cheminement, a aussi représenté le fait d'être centrée sur soi. Elle a nommé avoir appris à s'écouter et s'être solidifiée. Lors de l'entrevue, elle a utilisé une expression très intéressante pour illustrer ses propos puisqu'elle a parlé de faire du temps : « pour moi, j'ai fait du temps / faire du temps c'est que j'ai arrêté, j'ai tout arrêté mon travail et j'étais juste centrée sur mon petit nombril, pis dans mes bibittes et j'ai fait la ménage dans mes bibittes, moi j'appelle ça faire du temps parce que ce n'est pas une vie normale [...] je me suis donné du temps si tu veux ». Ainsi, elle a appris à s'écouter et s'est solidifiée : « on m'a montré à contrôler ça pis aujourd'hui je suis comme plus à l'écoute de ça, je me sers beaucoup de mes outils / ce que j'ai retenu c'est ça, l'estime de soi ».

Ensuite, le séjour de Pierrette a aussi été un défi sur certains plans. Elle explique avoir vécu une vie communautaire difficile : « j'avais ben de la misère / elle m'a demandé de socialiser avec eux autres ça j'ai jamais été capable ». Pierrette poursuit en affirmant qu'à travers ses difficultés, elle a appris à vivre avec les autres. Quand il lui a été demandé ce que son séjour en appartement supervisé a représenté, elle a tout de suite répondu en ce sens : « accepter les autres comme ils sont / accepter les autres, vivre avec les autres ». La présence des autres femmes dans la ressource a donc été un défi à relever. Pour Pierrette, cette difficulté à faire face à la vie communautaire était également reliée à son besoin d'accepter sa propre difficulté : « j'ai eu de la misère à accepter que j'étais une femme en difficulté ». Elle a précisé cette idée en expliquant comment cela était relié à sa propre difficulté : « de la misère à accepter ma difficulté et de la misère à accepter la difficulté des autres parce que moi j'étais déterminée à m'en sortir ».

Par ailleurs, un autre élément critique soulevé par Pierrette est le fait qu'elle ait eu à exprimer son opinion. Elle a mentionné à plusieurs reprises au cours de l'entrevue qu'elle n'était pas toujours d'accord avec l'organisme et son programme : « quand l'intervenante disait quelque chose qui ne faisait pas mon affaire ben elle le savait / c'est sûr que je n'étais pas toujours d'accord avec les règlements et tout ». Le fait d'avoir exprimé son opinion a été bénéfique pour Pierrette : « dans mon cheminement, ça a été bien que je sois un livre ouvert, ça a été bien que je sois intègre / moi je pense que ma réussite là-dedans ça a été d'être très intègre ». L'expression de son opinion semble avoir également été en lien avec le fait de s'écouter et de se faire confiance : « fait que moi je me disais, l'intervenante est là pour m'aider, elle a étudié, mais elle ne possède pas la vérité ». Pierrette n'a pas hésité à remettre en question le programme et les règlements et cela a été bénéfique dans son cheminement.

Enfin, pour terminer le récit thématique de Pierrette, il est important de préciser qu'elle était **prête à partir** lorsqu'elle a quitté la ressource : « je suis partie de là solide / j'étais vraiment prête quand je suis partie, mais vraiment, en-dedans là je n'avais pas aucune inquiétude, j'avais pas peur, j'étais vraiment sûre de moi quand je suis partie ». Elle a aussi affirmé apprécier son mode de vie actuel : « j'apprécie de vivre toute seule / c'est de vivre en communauté, pas folle de ça ».

En résumé, voici donc les différents thèmes issus de l'entrevue de Pierrette : un choix et un besoin, une continuité, un besoin d'être guidée, être centrée sur soi, une vie communautaire difficile, accepter sa difficulté, exprimer son opinion et être prête à partir. Son séjour a été très positif quant au cheminement effectué, mais il a aussi représenté certains obstacles devant être surmontés.

#### 4.1.3 Chantal

Chantal a apprécié l'exercice d'introspection associé à la réalisation de l'entrevue puisqu'elle a pu faire le point sur une période de sa vie faste en réalisations. Même si elle n'a pas retenu que du positif de son expérience en appartement supervisé, son séjour a été bénéfique sur plusieurs plans.

Tout d'abord, elle a affirmé avoir fait une demande à l'organisme pour répondre à un besoin d'aide. Elle a ajouté avoir eu besoin d'un milieu sécurisant et encadré à cette période de sa vie : « j'avais besoin d'habiter dans un milieu sécuritaire / et c'est ça, l'appartement apporte ça, apporte un milieu sécuritaire, un milieu où il y a de l'aide, du soutien, de l'écoute, puis c'est ça ». Ainsi, son besoin d'aide était relié à l'obtention d'un milieu sécuritaire, mais aussi d'un accompagnement et d'un soutien : « je suis venue ici justement pour être aidée, être accompagnée pour aller plus loin, parce que je savais que toute seule je n'y

arriverais pas / je me suis sentie accompagnée beaucoup, soutenue dans les moments difficiles où là il fallait que je persévère, c'est là que j'ai senti que j'étais vraiment soutenue, que j'étais, que je ne me sentais pas seule, j'étais accompagnée vraiment, il y avait vraiment tout le temps du monde qui était là ». Ces extraits expliquent l'aide qu'est allée chercher Chantal dans son séjour en appartement supervisé, une aide axée sur la sécurité, l'accompagnement et le soutien.

Parallèlement à cela, Chantal a expliqué que ce besoin d'aide était fortement relié au cheminement qu'elle était en train de réaliser. Ce thème est ressorti tout au long de l'entrevue et est assurément le pivot central de ce récit thématique. Dès le début de l'entrevue, elle a expliqué son intention : « je voulais poursuivre mon cheminement / je suis vraiment venue ici pour pouvoir cheminer, pour pouvoir aller plus loin ». Dans son processus de cheminement, habiter en appartement supervisé lui a permis de traverser plusieurs étapes : « ici j'ai vraiment trouvé un accompagnement pour traverser différentes étapes que j'avais à traverser pour pouvoir refaire mon retour au travail et apprendre la persévérance ». De plus, si elle a cheminé lors de son séjour, c'est également en raison de nombreux acquis. Parmi ceux-ci, mentionnons l'écoute de soi, l'estime de soi, l'autonomie, la persévérance et les habitudes de vie : « Je pense que c'est plus au niveau de l'autonomie, j'ai gagné beaucoup / tantôt je te parlais des habitudes de vie, c'est sûr que ça c'est clair que ça a changé beaucoup ». Enfin, Chantal a expliqué comment son cheminement a été une réussite: « j'ai traversé des étapes, ça a été difficile parfois, j'ai appris à persévérer, tout ça, ça a été difficile quand je l'ai vécu, mais là c'est le fun d'en parler justement après et de dire j'ai passé au travers, c'est le fun parce que pour moi cette expérience là ça a été de rompre avec mon pattern qui était l'échec ».

Toujours en lien avec le cheminement de Chantal, elle a directement spécifié avoir été en processus d'intégration socioprofessionnelle lors de son séjour en appartement supervisé. Déjà, il a été mentionné avec le thème du cheminement

qu'elle voulait persévérer pour faire un retour sur le marché du travail. L'extrait suivant précise cette idée : « vraiment mon séjour ici c'était important pour ça, pour ma réintégration socioprofessionnelle, les étapes que ça prenait pour y arriver ». Vers la fin de l'entrevue, elle a également souligné avoir ressenti que le travail des intervenantes était axé sur cet objectif : « je sentais tout le temps aussi que tu sais il y avait comme une pression qui était là de la part des intervenantes pour que j'avance et que j'aille vers mon intégration socioprofessionnelle et tout ça ». Ce thème rend donc compte de la présence d'un objectif d'intégration à l'intérieur du programme de l'appartement supervisé, objectif également repris par Chantal dans la mise en discours de son expérience dans l'organisme.

La dernière citation présentée introduit un thème critique soulevé par Chantal relativement à son expérience, soit que l'intervention a été une source d'aide et de pression. Ce thème présente donc l'envers de la médaille de l'aide ayant été reçue : la présence d'une pression. Chantal a expliqué cela de cette manière : « [son intervenante] était là pour me soutenir, mais en même temps elle était là pour me mettre de la pression aussi ». L'exemple du plan d'intervention illustre bien la nuance de ce thème : « les plans d'intervention bien, c'est sûr que c'est stressant, c'est sûr que ça apporte un certain stress savoir que là tu as tel objectif, tel objectif/dans mon cas je trouve que ça a été très aidant parce que justement ça m'a permis de regarde les pas que je pouvais faire malgré comme je disais que des fois on est malade pareil pis tout ça / dans mon cas je trouve que les plans d'intervention c'était très bien ». Ce thème présente donc une vision nuancée quant à l'aide apportée en appartement supervisé et à la manière dont elle est vécue par les femmes y habitant.

Toujours dans une perspective critique quant à son expérience, Chantal a expliqué pourquoi la vie communautaire a été difficile. Par exemple, lorsqu'elle a parlé des soupers communautaires, ses propos ont permis de mieux saisir son idée : « j'ai toujours trouvé ça difficile de me retrouver avec toutes les autres résidantes

que je ne connaissais pas, une fois par mois, pis déjà que moi j'avais ma difficulté pis je sais qu'il y en avait d'autres qui avaient cette difficulté là aussi d'entrer en contact ». Le contact a donc été difficile et selon Chantal, l'encadrement des activités communautaires y était pour quelque chose : « c'était peut-être un peu trop rigide / je ne trouvais pas ça assez invitant / c'était peut-être un peu trop rigide, sérieux ». La rigidité entourant l'animation des activités communautaires a donc soulevé certains questionnements pour Chantal.

Enfin, Chantal a également beaucoup parlé de l'anxiété du départ. Bien qu'elle soit partie vers un milieu de vie où elle est très bien, elle se souvient de la période difficile qu'elle a vécu : « j'étais stressée et je doutais beaucoup de moimême donc l'anxiété était forte / j'étais vraiment anxieuse pis ça me faisait peur d'imaginer que j'allais partir et que j'allais devoir faire ma vie ». Beaucoup d'émotions ont donc dû être vécues pendant cette période, surtout que l'anxiété était également reliée à sa situation financière : « de devoir trouver un logement ça me faisait peur parce que je savais que j'allais arriver juste financièrement et ça me stressait quand même ». Le coût des logements a été une source importance d'anxiété et Chantal a parlé de tout le soutien qu'elle a reçu de son intervenante à ce moment : « mon intervenante que j'avais, elle m'a beaucoup aidée et même s'il fallait que je fasse des visites et que ça ne me tentait pas et j'étais stressée, ben je suis allée pareil et celle là c'était la troisième visite et ça a cliqué ».

Pour résumer les propos de l'entrevue de Chantal, voici donc les six thèmes issus de la démarche de thématisation : une réponse à un besoin d'aide, un cheminement, une intégration socioprofessionnelle, l'intervention a été une source d'aide et de pression, une vie communautaire difficile et un départ anxiogène.

#### 4.1.4 Doris

L'entrevue avec Doris a été la plus longue et c'est celle qui a apporté le plus d'éléments critiques quant au modèle de l'appartement supervisé. La participante n'a pas hésité à faire part de ses impressions et de ses questionnements relativement aux pratiques et aux services offerts. En somme, elle a beaucoup apprécié son séjour dans l'organisme, qu'elle considère un peu comme sa famille, mais certains éléments du programme méritent toutefois d'être revus selon elle. De manière générale, elle a parlé d'un séjour « 50 positif, 50 négatif ».

Tout d'abord, il est important de souligner que le séjour en appartement supervisé a représenté un choix à contrecœur pour Doris. Elle a mentionné qu'il ne s'agissait pas de son choix initial et que cela lui a plutôt été proposé par son intervenante : « En vérité je n'y avais pas pensé, en vérité, ce n'est pas moi qui voulait ça, c'était mon intervenante ». Au départ, elle aurait préféré aller en appartement autonome, mais elle a expliqué que certaines difficultés qu'elle vivait à l'époque l'ont fait changer d'avis : « Fait que là je me suis dit, t'es pas plus fine que les autres fait que tu vas y aller en supervisé ». Malgré qu'il ne s'agissait pas de son premier choix, elle a cependant précisé avoir finalement fait le choix de venir habiter en appartement supervisé : « C'est devenu un choix parce que quand je suis rentrée ici, j'étais décidée. Je ne suis pas rentrée de reculons ».

Dans un même ordre d'idée, le séjour en appartement supervisé a représenté pour Doris une transition. Conséquemment avec son envie d'aller en appartement autonome, elle a expliqué comment elle a perçu son expérience dans l'organisme : « Ici, pour moi, en supervisé, c'était le dernier chapitre pour m'en aller normalement ». Ainsi, il s'agissait de la dernière étape de son cheminement avant d'accéder à un appartement autonome.

Si le fait d'aller en appartement supervisé n'était pas son premier choix, c'est parce que Doris entretenait des peurs face à l'encadrement avant son séjour dans l'organisme. À plusieurs reprises, elle a mentionné ses idées préconçues envers l'appartement supervisé : « pour moi, l'appartement supervisé, c'est que j'avais du monde à tous les jours chez nous / tout était, je te dirais, aux 2 heures était chronométré / je vais avoir un chaperon à tous les jours sur le dos ». L'idée qu'elle entretenait, c'est qu'elle allait être contrôlée : « fait que je me disais je vais être chez nous, mais je vais être contrôlée ».

Pendant l'entrevue, Doris a soulevé plusieurs éléments qui rendent compte d'une appréciation mitigée de l'intervention. Ce grand thème, central dans son récit, se divise en deux sous-thèmes qui illustrent cette appréciation mitigée : un contrôle rassurant et un encadrement difficile. Pour reprendre les mots de Doris, voici ce qu'elle a répondu par rapport à ce que ça a représenté de vivre en appartement supervisé: « De la liberté assurée, ré-assurante, ça m'assurait, ça me rassurait, oui ». Pour elle, vivre en appartement supervisé lui a permis de se sentir rassurée et en sécurité : « Moi je le sais que s'il y a quelque chose je peux leur dire et je me sens rassurée / c'était une sécurité de plus pour moi ». Aussi, le contrôle rassurant se rapporte au programme et aux obligations reliées à son adhésion : « Mais ce que j'ai aimé, une chose que j'ai bien aimée aussi c'est ils nous ont obligées, ça, ça faisait du bien, de se faire donner une couple de coups de pied dans le derrière ». Pour Doris, le contrôle rassurant se rapporte donc à la liberté rassurante, à la sécurité et aux obligations. Cependant, l'envers de la médaille a été pour elle un encadrement difficile en raison de certains éléments : « il y a des choses que je trouve que c'est trop, c'est trop pour notre capacité / C'est trop encadré / Au début, je n'aimais pas ça les comptes à rendre ». Ces petits extraits d'entrevue laissent entendre que l'encadrement offert par l'organisme a été difficile pour elle. Un autre élément important qui est ressorti par rapport à cela concerne la relation qu'elle avait avec son

intervenante. Doris a mentionné à plusieurs reprises son insatisfaction et les manques qu'il y avait dans sa relation avec son intervenante.

Toujours dans une perspective d'appréciation mitigée du programme, Doris a soulevé plusieurs éléments qui permettent de comprendre qu'elle a vécu une démarche d'adaptation et de contestation au cours de son séjour. L'extrait suivant expose bien comment elle s'est sentie face au programme : « Je savais que c'était bon pour moi, mais je n'étais pas toujours d'accord ». L'adaptation est une notion qui est revenue tout au long de l'entrevue. Doris a mentionné avoir eu besoin d'une période pour s'acclimater au début de son séjour : « il faut avoir un temps d'arrêt, je vais le dire comme ça. Un temps d'arrêt pour pouvoir analyser le passé, le présent et le futur. Ça je te dirais que c'est un bon mois et pour certaines personnes ça peut aller, moi j'aurais été du genre 2 mois / C'était le gros d'affaire qui était pour moi, c'était l'adaptation ». Une fois acclimatée, elle a pu se lancer dans le programme et mettre l'accent sur son cheminement. Cependant, malgré l'adaptation, la contestation est une réalité qui a marqué son passage en appartement supervisé: « j'ai fait ce qu'ils m'ont demandé parce que j'ai jugé que je n'étais pas toujours d'accord, il y a des affaires que non ce n'était pas bien, mais je le faisais parce que je voulais rester / je vais me défendre et je vais me battre avec mon intervenante ». Ce thème illustre bien pourquoi Doris a répété à plusieurs reprises au cours de l'entrevue qu'elle conservait beaucoup de pour et beaucoup de contre concernant les appartements supervisés.

Justement, pour ce qui est des pour, elle a mentionné avoir eu la chance de participer à une vie communautaire très agréable. Tout au long de l'entrevue Doris a fait référence aux activités communautaires et aux moments informels passés en compagnie des intervenantes et des femmes hébergées dans l'organisme comme étant une source de plaisir, de divertissement et de relâchement : « et là pouf, pouf, tu retournes chez vous et tu es toute boostée. Plutôt que de rester chez vous à te morfondre, ou déprimer ». Elle a nommé qu'elle aurait pris plus d'activités que

celles offertes par l'organisme. Pour Doris, la vie communautaire était si agréable qu'elle se sentait en famille : « fait que en quelque part, c'était comme une mini famille, c'était la tour des appartements ».

Un autre point positif mentionné par Doris lors de l'entrevue était qu'elle se sentait **chez-soi** dans son appartement. Elle a parlé de cette notion à quelques occasions : « j'étais chez moi / c'est chez nous / on a une certaine liberté et tu es chez vous et c'est quand même de la valeur d'être chez vous / En quelque part, c'est en faisant ça que je me suis dit je suis chez moi ». Le seul moment où elle a dit qu'elle ne se sentait pas chez elle c'est quand les intervenantes devaient aller visiter son appartement; sinon, elle se sentait bien dans son logis et pouvait profiter de cette liberté.

Enfin, Doris a longuement parlé du départ difficile qu'elle a vécu lorsqu'elle a quitté son appartement supervisé. Premièrement, cela a représenté un choc important pour elle : « Tu vois tout ça quand je suis partie, moi j'ai eu un gros choc, on va dire ça comme ça, j'ai eu un choc émotif et qui m'a occasionné un choc physique quand je suis partie d'ici ». Elle a expliqué qu'elle aurait aimé rester un peu plus longtemps pour continuer à travailler sur certaines choses. Aussi, elle a parlé du stress financier relié au déménagement dans un endroit non-subventionné : « Donc, quand tu rentres chez vous le soir, tu comptes et tu pleures ». Deuxièmement, son départ difficile a aussi été caractérisé par une série de pertes reliées à la vie en appartement supervisé : « Ce genre de soutien là, c'est ça, il est manquant à l'heure actuelle / comme quand on jouait aux cartes le soir [...] ça je l'ai, je ne l'ai vraiment plus et même si j'irais dans un centre où il y a des activités, c'est pas pareil comme la vie aux appartements supervisés / Ça ce n'est pas un manque ça, ça a créé un gros vide, surtout les gens sociables comme moi, ou qui aiment ça avoir du plaisir ». Le soutien et les activités sont des choses qu'elle appréciait et qu'elle n'a plus. À savoir ce qui lui manque le plus, voici sa réponse : « Parler! Autant pour une bonne ou une

mauvaise nouvelle, ou juste le fait de savoir bon par sécurité si ça ne va pas, je sais que je peux y aller ». Le contact au quotidien, la sécurité et l'espace ouvert pour la discussion ont aussi été des pertes importantes. Enfin, Doris a parlé de deuil quand elle expliquait comment elle a vécu son départ et comment elle l'a géré avec son intervenante : « Commencer à faire mon deuil puis arriver à dire, pouvoir lui dire écoute, ça va me manquer, là je vis ça, ça, ça / Tu fais ton deuil là, c'est quand tu arrives chez vous, tu fermes ta porte, tu te revires et tu vois toutes tes boîtes et là tu dis tabarnouche, j'ai pas un chat, même pas à soir ». En somme, son départ a été un choc émotionnel et physique et a engendré des pertes importantes relativement à son quotidien.

Pour faire une synthèse du récit thématique de Doris, voici les huit thèmes issus de l'analyse de son entrevue : un choix à contrecœur, une transition, des peurs face à l'encadrement, une appréciation mitigée de l'intervention, une démarche d'adaptation et de contestation, une vie communautaire très agréable, un chez-soi et un départ difficile.

#### 4.1.5 Manon

Le passage de Manon en appartement supervisé a été très positif et il a représenté de nombreux apprentissages qui lui ont servi suite à son séjour dans l'organisme. Elle n'a pas hésité à donner son avis sur certains éléments du programme et son discours dénote une grande appréciation de l'aide reçue, en soulignant toutefois un aspect ayant été difficile à gérer.

Tout d'abord, il ne fait aucun doute pour Manon que son séjour dans l'organisme fut un choix pour elle à cette période de sa vie. Elle sentait qu'elle en avait besoin : « J'ai fait le choix de venir ici et ça me disait en dedans de venir / je

pense que j'étais au bon endroit à ce moment là pour le temps ». S'il en était de même pour elle à cette époque, c'est parce que qu'elle ne voulait absolument pas habiter seule : « je n'étais plus capable de rester toute seule / je souffrais d'angoisse, je n'étais pas capable d'être seule, c'était l'angoisse totale ». Elle a déclaré qu'elle était fragile face à la solitude durant cette période de sa vie : « j'étais comme trop fragile encore pour être seule / je sais quand on arrive ici on est fragile ». Aussi, elle a mentionné qu'elle avait besoin d'aide et que la présence des intervenantes l'a sécurisée : « j'avais besoin d'aide aussi, je le voyais que j'avais besoin d'aide aussi / je savais que j'avais besoin d'accompagnement / Ça m'a sécurisée ». Pour des raisons de solitude, d'aide et de sécurité, habiter en appartement supervisé a donc été un choix pour Manon.

Ensuite, Manon a trouvé l'aide dont elle avait besoin car elle explique à quel point l'accompagnement a été très positif pour elle pendant son séjour. Par rapport à cela, elle a identifié que le suivi avec son intervenante comme étant très important : « de pouvoir aussi avoir un suivi c'était important ça d'avoir un suivi, tu ne peux pas être laissée toute seule à toi-même ». Ensuite, elle a précisé que son suivi s'est bien passé: « [son intervenante] ne me mettait pas de pression pour faire des choses. Moi je m'en mettais beaucoup / elle avait de la souplesse, elle était, ce n'était pas quelqu'un qui, il faut que tu fasses ça, que tu fasses ça / je pouvais avoir une relation de confiance ». Chez les intervenantes, elle a aussi dit avoir trouvé de grandes qualités humaines qui lui ont fait du bien : « [son intervenante] avait un grand sens de l'humour et elle était toujours en face et moi ça me faisait du bien parce que j'en ai de l'humour / [une autre intervenante] avait de la compassion, de l'écoute, de la compassion, beaucoup d'humour et moi ça me faisait du bien ». Une autre idée qui est revenue souvent au cours de l'entrevue est que Manon s'est sentie importante pour l'organisme et les intervenantes. Elle a expliqué que cela lui a fait beaucoup de bien : « je pleurais, je pleurais de voir que, je voyais que j'étais importante pour certaines personnes / comme à ma fête qu'on m'ait accordé de l'importance alors que je ne l'avais jamais été fêtée, ben pour moi c'est important que je me fête moi-même à ma fête. Ça c'est des choses que je n'oublierai jamais ». Enfin, elle a souligné à quel point il s'agissait pour elle d'une force cruciale dans les maison d'hébergement; l'importance accordée aux femmes : « qu'on nous porte de l'attention, qu'on nous montre qu'on a de l'importance ça c'est beaucoup ça l'estime de soi, fait que moi je pense que c'est important de garder ça dans des maisons comme ici et tu sais aussi les compliments qu'on me faisait et des fois quand on n'a pas trop l'estime de soi on se voit mais on se trouve des défauts facilement mais tu sais des qualités ».

Ensuite, il est important de souligner à quel point le séjour de Manon en appartement supervisé a été rempli d'apprentissages. Tout d'abord, elle a expliqué qu'elle est arrivée en appartement supervisé avec une autonomie déjà acquise : « Quand je suis arrivée ici ça faisait mon affaire d'avoir mon appartement à moi mais que sur les lieux qu'il y a des intervenantes, c'était quelque chose qui me convenait à moi parce que j'avais une certaine autonomie j'étais capable de m'organiser seule dans le sens que j'étais capable de payer mon loyer et j'étais capable de m'organiser avec mon budget / je n'avais pas besoin d'aide à savoir quoi faire de mon budget, je m'organisais bien ». Par contre, elle a déclaré avoir appris à vivre seule: « elle me montrait comment bien vivre seule ». Par rapport à cela, Manon a expliqué avoir trouvé une force intérieure : « il y a une force que j'ai découvert à l'intérieur de moi ». Enfin, apprendre à vivre seule s'est matérialisé à l'aide de plusieurs trucs et apprentissages : « ça j'ai appris ça, j'ai appris comme à prendre ma place en même temps / j'apprenais aussi à prendre ma place / Prendre soin de moi et me faire des cadeaux ». Manon a expliqué que sa nouvelle réalité résidentielle a été plus facile en raison de ces apprentissages : « Je n'ai pas eu de difficulté à prendre ma place là parce que je m'étais pratiquée ici ça, ça a été vraiment bon ».

En plus des apprentissages effectués par Manon, son passage en appartement supervisé a représenté un point tournant dans sa vie. Elle a expliqué où elle en était rendue avant d'aller habiter dans l'organisme : « je me disais, c'est comme si j'avais atteint le bas fond je dirais et j'arrivais comme à un point tournant dans ma vie où tu dis je crève, je reviens ou je crève ». Ensuite, elle a ajouté avoir vécu une sorte de naissance lors de son séjour : « quand je suis arrivée ici c'est comme si en même temps progressivement je me mettais au monde. Il y a des choses que j'ai vécues ici qui m'ont fait du bien, des choses que je n'avais pas vécues avant ». Son séjour en appartement supervisé a donc été un point tournant pour elle à cette période de sa vie.

Ensuite, Manon a introduit un point critique très important en expliquant comment la vie communautaire a été positive et négative pour elle. Tout d'abord, elle a précisé avoir grandement apprécié les activités proposées par l'organisme et avoir eu beaucoup de plaisir : « c'est des bons souvenirs tu sais d'arriver à Noël, d'avoir des cadeaux, d'avoir du monde, il y avait des bénévoles qui venaient, qui nous faisaient des gâteaux / on jouait à toutes sortes de jeux on avait du fun, on riait. Ça, ça me faisait du bien ». Sinon, la vie communautaire a aussi présenté un côté pervers pour Manon. Elle a affirmé avoir eu de la misère avec le placotage, le « mémérage » et avoir eu peur pour sa vie privée : « C'est qu'un moment donné j'avais une voisine qui me racontait un petit peu ce qui se passait dans le bloc / j'avais tu besoin de savoir ça / Le mémérage, oui c'est ça, ça, ça me manquait moins / Fait que ça a été ça les pépins, tu sais d'avoir peur de ne pas avoir une vie privée ». Cette appréciation critique face à la vie communautaire précise un élément ayant dérangé Manon, le fait d'avoir eu peur de ne pas avoir de vie privée en raison de la vie communautaire offerte par les appartements supervisés.

Enfin, comme il a été le cas pour la plupart des participantes de cette recherche, Manon a expliqué avoir vécu un départ difficile. Tout d'abord, Manon a précisé avoir été prête à partir : « J'étais prête à partir, je me sentais prête à partir ». Cependant, la suite du dernier extrait d'entrevue précise pourquoi ce départ a été difficile : « mais ce qui est difficile c'est cette coupure raide là, c'est que tu as une

rencontre toutes les semaines avec ton intervenante et là tu n'en a plus pantoute ». Ainsi, la coupure a été difficile à faire : « en partant d'ici j'ai trouvé ça dur d'être comme laissée / tu pars tu es entourée, tu as des intervenantes là pis là tu arrives là, tu as des problèmes où tu habites et tu ne peux pas en parler ». Relativement à cela, Manon a ajouté que l'obtention d'un suivi post-hébergement a été important pour elle : « c'est important pour moi pour le moment d'avoir des contacts parce que j'ai pas, j'ai pas un réseau d'amis, fait que c'est bon pour moi / je pense que c'est important pour moi de maintenir, d'avoir un contact soit avec une intervenante, parce que je le sais, je reconnais que j'ai certaines fragilités ». Ainsi, la perte du lien avec les intervenantes, de leur soutien et de leur présence, a amené Manon à trouver un autre suivi suite à son départ de l'organisme.

De manière générale, voici donc les 6 thèmes représentant l'essentiel de la démarche d'entrevue faite auprès de Manon concernant son séjour en appartement supervisé : un choix, un accompagnement très positif, des apprentissages, un point tournant, une vie communautaire positive et négative et un départ difficile.

### 4.1.6 Francine

L'entrevue de Francine a été une des plus positives. Elle s'est exprimée sur son passage en appartement supervisé en soulignant les acquis qu'elle y a développés et les relations qu'elle a entretenues avec les intervenantes.

Tout d'abord, aller vivre en appartement supervisé était pour Francine un choix et un besoin : « je voulais venir aussi dans un appartement tu sais qu'il y avait des intervenantes aussi et que je le savais j'étais au courant qu'elles étaient sur place et c'est ça que je voulais aussi, que j'avais besoin, que je voulais ». Si elle a pris cette décision là, c'est parce qu'elle avait besoin de soutien et qu'elle ne voulait pas habiter

seule : « c'est sûr que je ne pouvais pas vivre seule dans ce temps avec ce que je passais il fallait absolument que je sois soutenue, pas être seule / je ne pouvais pas vivre seule ».

Puis. Francine a précisé pour quelles raisons elle a eu un accompagnement positif lors de son séjour en appartement supervisé. Les liens qu'elle a entretenus avec les intervenantes ont été très importants pour elle et elle a expliqué de quelle manière cela a été aidant pour son cheminement : « Vraiment j'ai eu une superbe de bonne intervenante / parce que moi je ne suis pas la personne qui va se confier facilement, mais avec [son intervenante] tu sais c'était facile, elle était capable de venir me chercher elle, de me faire parler parce que j'étais refermée moi dans ma coquille ». Elle a aussi parlé des autres intervenantes de l'équipe : « je me sentais acceptée de toutes les intervenantes si tu veux, toutes les intervenantes travaillaient ensemble et c'est, ils formaient un bon groupe tu sais, vraiment ». Puis, elle a rajouté: « il en faut de la motivation et des fois il faut se faire, dans le dos là il faut des fois se faire donner des petites poussées là, dans le dos pour agir ». L'accompagnement a été pour elle bénéfique et elle a senti qu'il était bien présent dans les services offerts : « j'ai bien senti qu'elles étaient près de moi aussi / il y avait toujours quelqu'un avec nous, les intervenantes de soir, de nuit, prêtes à nous aider / il y a toujours quelqu'un au bureau, toujours quelqu'un qui est prête à nous parler, à nous recevoir ». De manière générale, la possibilité de pouvoir parler et l'accueil reçu ont été très importants pour Francine dans son parcours : « pour pouvoir parler aussi, pas retenir ça dans moi, pouvoir parler et puis c'était beaucoup ça pour moi parce que moi avant de venir dans une maison comme ça je gardais tout pour moi ».

L'accompagnement reçu par Francine lui a permis de développer des acquis. Francine a nommé avoir retenu plusieurs choses de son séjour en appartement supervisé: « J'ai pris beaucoup d'estime de moi, beaucoup de confiance en moi / tu ne te laisses plus imposer rien, tu as confiance, tu ne te laisses plus brimer par

personne ». Elle précise que ses acquis sont restés bien ancrés en elle et que le travail qu'elle a fait est permanent : « Ben je garde tout ce que j'ai acquéri ici durant, c'est là et ça reste là et ça va rester là / C'est mes valeurs, c'est acquis et c'est là et ça ne sort pas de là non plus bon, je pense que c'est une bonne, je me sens vraiment plus forte, c'est ça, vraiment plus forte que quand je suis rentrée ici, oui ».

Relativement aux services offerts, Francine n'avait pas d'éléments critiques à apporter à la réflexion, elle a plutôt laissé entendre une acceptation du programme. Par exemple, elle n'avait rien à dire concernant les règlements et elle a dit avoir trouvé le programme très convenable pour elle et pour ses objectifs : « qu'est-ce qu'on nous demandait de faire ici c'était vraiment juste la logique pis justement un peu pour aider chaque femme ».

Par ailleurs, elle a nommé avoir eu la chance de participer à une vie communautaire agréable. Elle a dit avoir eu bien du plaisir à participer aux activités et s'être toujours sentie libre de faire ce qu'elle avait envie : « Il y avait des activités pis tu sais chacune n'était pas forcée de faire tu sais elle était libre de faire qu'est-ce que tu veux / on avait la télé, on avait les jeux / fait que oui c'était une belle expérience, on ne se sentait vraiment pas toute seule. Assez souvent je descendais ». Suite à son départ de l'organisme, c'est quelque chose qui lui a manqué, de pouvoir participer aux activités communautaires.

Enfin, pour Francine, le départ a bien été préparé. À plusieurs reprises, elle a nommé avoir été prête à quitter son appartement supervisé : « Ha ben disons que là j'étais prête, ben j'étais prête, je veux dire je n'étais plus la même petite escargot que moi je me dis, de quand j'étais arrivée ici si tu veux / là j'étais prête que je suis partie d'ici, j'étais prête à retourner si tu veux dans la vie ». Donc, le départ s'est bien passé. Toutefois, elle a ajouté qu'il est important de laisser la porte ouverte en cas de besoin et elle a senti qu'elle pouvait toujours se référer à l'organisme au cas où : «

peut-être une rencontre quand on sent le besoin, parler, au besoin / je sentais que si j'avais besoin je pouvais l'appeler ». Pour conclure, Francine a même laissé la porte à un retour si jamais sa situation change pour le pire : « je pense que ce serait la place que je viendrais, que je demanderais si on pouvait me recevoir ». Cela fait le point sur l'appréciation positive qui ressort de l'expérience de Francine.

En somme, le récit thématique de Francine est articulé autour des six thèmes suivants : un choix et un besoin, un accompagnement très positif, des acquis, une acceptation du programme, une vie communautaire agréable et un départ bien préparé.

# 4.2 Synthèse des récits thématiques

La synthèse des récits thématiques reprend l'ensemble des thèmes ressortis dans les récits individuels en procédant de manière à regrouper les thèmes portant sur un même sujet. De plus, il est important de préciser que même si un thème n'est pas ressorti dans une entrevue, cela ne veut pas impliquer qu'il n'y était pas présent. Le travail effectué précédemment était une synthèse et certaines informations contenues dans les entretiens n'ont pas ouvert vers la création d'un thème. Néanmoins, certaines de ces informations supplémentaires seront utilisées dans cette synthèse thématique pour présenter les données globales de la démarche de recherche. Par exemple, si le même thème est ressorti dans cinq des six entrevues, les données contenues dans la sixième entrevue seront présentées pour faire le bilan complet du thème.

La synthèse des récits thématiques a donc été divisée en thèmes afin de faciliter la mise en discours collective des données recueillies lors des entretiens auprès des participantes de la recherche. Cette étape est d'abord et avant tout un

exercice de synthèse et de classification, le travail d'analyse faisant office du dernier chapitre de ce projet de recherche : la discussion (chapitre V).

#### 4.2.1 Un choix unanime

Suite à la lecture des arbres thématiques, il apparait que le séjour en appartement supervisé représentait un choix pour l'ensemble des participantes de cette recherche. Même si ce thème n'est pas ressorti dans le récit de Chantal, elle a tout de même précisé dans son entrevue qu'il s'agissait d'un choix pour elle lorsqu'elle est allée vivre au sein de l'organisme. Cette option ne lui a pas été imposée, elle a affirmé que c'était ce qu'elle voulait à cette période de sa vie.

Pour Doris, même s'il ne s'agissait pas de son idée initiale et même si elle entretenait certaines craintes relativement à la vie en appartement supervisé, elle a tout de même noté avoir fait le choix d'aller vivre en appartement supervisé. Elle a expliqué que malgré le déroulement des événements, quand elle est arrivée dans l'organisme, elle n'est pas rentrée à reculons. Une fois avoir pesé les pour et les contre, elle a décidé d'aller habiter dans la ressource. Ainsi, même s'il s'agissait d'un choix à contrecœur, il s'agissait néanmoins d'un choix.

### 4.2.2 Le passage en appartement supervisé marque une transition

Pour la plupart des participantes, un thème associé à la transition est apparu dans leur arbre thématique. En ce sens, il apparaît que le passage en appartement supervisé représente une étape dans un cheminement et qu'il marque une transition.

Pour Nicole, ce fut une étape, pour Pierrette une continuité, pour Chantal un cheminement, pour Doris une transition et enfin, pour Manon, un point tournant. Ces

différents thèmes rendent compte de la transition vécue. Francine, de son côté, n'a pas fait référence à un tel thème lors de son entrevue, mais elle a tout de même souligné, à une occasion, qu'elle était allée habiter en appartement supervisé pour penser à plus tard, pour se donner le temps de préparer sa prochaine expérience résidentielle. Cela laisse entrevoir qu'elle prenait cette expérience comme une transition entre deux situations.

# 4.2.3 Une réponse à un besoin d'aide

Les participantes de la recherche ont identifié plusieurs raisons qui ont fait en sorte qu'elles sont allées vivre en appartement supervisé. Il apparait qu'il s'agissait, entre autres, d'une réponse à un besoin d'aide. Pour Pierrette, le besoin d'être guidée est ressorti à de nombreuses occasions. Pour elle, il s'agissait d'un incitatif central dans son choix d'aller vivre dans l'organisme. De son côté, Chantal a tout simplement parlé d'un besoin d'aide. Pour Francine, habiter dans un appartement où il y avait une présence était un besoin puisqu'elle ne se sentait pas capable d'habiter seule.

De plus, le besoin de sécurité est une thématique qui est ressortie dans la plupart des entrevues, sans toutefois sa matérialiser comme étant un thème central. Néanmoins, plusieurs participantes ont souligné être allée vivre en appartement supervisé pour la sécurité offerte. Le contact au quotidien et la présence des intervenantes à toutes les heures de la journée, par exemple, sont des éléments qui ont beaucoup rassuré les femmes lors de leur séjour dans l'organisme.

#### 4.2.4 Un besoin de liberté

Le besoin de liberté est un élément qui doit être identifié comme un aspect important de la vie en appartement supervisé. Pour Nicole, aller habiter en appartement supervisé répondait à un besoin de liberté et cet aspect de la vie résidentielle était très important pour elle. Son expérience fut positive en ce sens puisqu'elle s'est sentie assez libre lors de son séjour dans l'organisme. Elle n'a pas senti de contrôle et elle était heureuse que la vie communautaire soit principalement optionnelle.

Pour Doris, la peur du contrôle est un thème qui est ressorti à de nombreuses occasions lors de l'entretien. Avant d'arriver dans son appartement, elle avait plusieurs peurs et plusieurs réticences face à l'encadrement qui était offert. Pour elle, il était important de sentir qu'elle avait le pouvoir sur la gestion de son horaire. L'expérience qu'elle a eue dans l'organisme fut relativement satisfaisante sur ce point.

Pour les autres participantes de la recherche, le besoin de liberté a été mentionné en lien avec les activités communautaires offertes, les objectifs du plan d'intervention, les règlements et les autres aspects de la vie en appartement supervisé. À plusieurs occasions, les participantes ont mentionné qu'il avait été important pour elles de sentir que leur liberté était respectée.

# 4.2.5 Un accompagnement généralement positif

Un objectif important de cette recherche était de comprendre comment était vécu l'intervention et l'accompagnement à travers l'expérience d'habiter en appartement supervisé. Relativement à cela, il est possible d'affirmer, suite à l'analyse des arbres thématiques, que les participantes de cette recherche ont eu un

accompagnement généralement positif. Certaines femmes ont toutefois mentionné certaines nuances quant à l'appréciation qu'elles en ont tirée.

Pour Nicole, Pierrette, Manon et Francine, le soutien offert et les services reçus ont été très positifs et très aidants. Nicole et Pierrette ont expliqué comment le soutien a été important pour elles dans leur cheminement, alors que Manon et Francine ont parlé d'un accompagnement très positif. Pour ces participantes, peu d'aspects négatifs ont été soulevés par rapport à l'accompagnement qui a été assuré par les intervenantes de l'organisme.

Pour Chantal et Doris, l'accompagnement a été somme toute positif, bien que certains aspects aient étés plus difficile à gérer. La pression reliée à l'intervention et les comptes devant être rendus aux intervenantes font partie, entre autres, des particularités plus négatives de l'accompagnement offert par l'organisme. Cependant, les obligations et les objectifs reliés aux plans d'intervention ont eu un effet bénéfique sur ces deux participantes. Elles ont indiqué avoir appris à persévérer et à maintenir leurs engagements.

### 4.2.6 Un programme qui soulève parfois la contestation

Le programme offert par l'organisme ne fait pas totalement l'unanimité quant à l'appréciation qui en a été faite. Si Nicole et Francine ont grandement apprécié l'encadrement et le programme, Pierrette et Doris ont quant à elles rencontré certaines embûches. Pour ces participantes, leur séjour en appartement supervisé a été marqué par une démarche de contestation. Pour Pierrette, il s'agissait d'exprimer son opinion lorsqu'elle n'était pas d'accord avec une décision des intervenantes. De son côté, Doris a exprimé avoir eu à s'adapter au début de son séjour et à contester lorsqu'une

situation la dérangeait. Les récits des deux participantes laissent donc entrevoir certains aspects de l'appartement supervisé qui peuvent être dérangeants.

#### 4.2.7 Une centration sur soi

Selon certaines participantes, le passage en appartement supervisé a représenté un important processus de centration sur soi. Bien que cela fut exprimé de manière différente par Nicole, Pierrette et Doris, cela laisse toutefois entrevoir une thématique commune.

Tout d'abord, Nicole a expliqué avoir pris part à un exercice de redécouverte de soi lors de son séjour dans l'organisme. Pour elle, il était important de comprendre qui elle était devenue et son séjour en appartement supervisé l'a aidée à mieux saisir sa nouvelle réalité.

De son côté, Pierrette a expliqué que pendant son séjour dans l'organisme, elle était complètement centrée sur elle-même. Elle explique avoir pris du temps pour elle, pour apprendre à s'écouter et pour se solidifier. Un thème important de son arbre thématique fait aussi référence à ce processus de centration sur soi. Pierrette a dit avoir appris à accepter sa difficulté à travers plusieurs réflexions et moments d'introspections qu'elle a vécus dans le silence de son appartement. Ainsi, la possibilité de se retrouver seule, face à elle-même, a eu un effet thérapeutique important pour Pierrette.

Enfin, Doris a longuement expliqué comment il fut important pour elle de se sentir chez-soi dans son appartement. Elle a réussi à trouver ce chez-soi et a appris comment il faisait bon vivre dans ses propres affaires. Notamment, elle a souligné avoir apprécié d'avoir sa cuisine, sa salle de bain, etc. L'intimité qu'elle a trouvée dans son appartement a eu un effet bénéfique sur son séjour dans l'organisme.

### 4.2.8 Un travail sur soi

Un peu comme la centration sur soi, le séjour en appartement supervisé a également représenté le travail sur soi. L'appartement supervisé offre un modèle résidentiel axé sur l'intervention et l'accompagnement. Cette caractéristique est ressortie puisque certaines participantes ont dans leur arbre thématique un thème relié au travail sur soi.

Pour Nicole, son séjour en appartement supervisé lui a permis d'aller chercher des outils qu'elle utilise encore aujourd'hui dans sa nouvelle réalité résidentielle. Cela est aussi vrai pour Manon et pour Francine, alors que la première a parlé d'apprentissages et la deuxième d'acquis. Manon a expliqué avoir appris plusieurs petits trucs pour mieux vivre seule et pour se faire plaisir. Francine, de son côté, a parlé d'estime de soi et de confiance en soi. Elle a affirmé que ces acquis font maintenant partie d'elle et qu'ils ne la quitteront plus jamais. Ce discours a aussi été repris par Pierrette qui a mentionné à plusieurs occasions s'être solidifiée comme personne, comme mère et comme locataire. Aujourd'hui, son passage en appartement supervisé représente une période de travail sur soi qui a engendré plusieurs acquis importants.

De son côté, Doris a plutôt parlé d'activités et de loisirs qui lui ont permis de développer une routine de vie et d'apprendre à tenir ses engagements. Le travail sur soi s'est fait à travers ces différentes expériences.

Enfin, pour Chantal, vivre en appartement supervisé fut pour elle un travail de réinsertion socioprofessionnelle. À quelques occasions lors de l'entrevue, elle a fait référence à ce concept du cadre théorique sans qu'il soit directement abordé. Pour elle, vivre en appartement supervisé était un choix destiné à lui permettre d'entamer une réinsertion professionnelle, ce qui était son objectif bien à elle. Également, elle a admis avoir compris qu'il s'agissait d'un objectif de la ressource. Elle a senti que le travail des intervenantes ainsi que les objectifs qui étaient déterminés avec les femmes allaient dans ce sens.

# 4.2.9 La vie communautaire : des pour et des contre

S'il y a un sujet sur lequel les participantes ont été divisées dans leur appréciation, c'est assurément celui de la vie communautaire. Cette thématique s'est articulée autour de positions plutôt polarisées.

Pour Doris et Francine, la vie communautaire offerte par les appartements supervisés a été très agréable. Pour elles, les soupers, les activités et les jeux ont été une source de plaisir et de réconfort. Doris a même parlé de famille quant elle a fait référence à l'ambiance qui régnait lors des soirées dans l'organisme. S'il n'en tenait qu'à ces deux participantes, il y aurait plus de vie communautaire dans les appartements supervisés. C'est quelque chose qui leur a grandement manqué quand elles ont quitté l'organisme.

Pour Nicole et Manon, la vie communautaire a été agréable sans pour autant être fantastique. Nicole appréciait beaucoup les soupers communautaires, mais elle n'a pas beaucoup participé aux activités libres et optionnelles. Manon, de son côté, participait de temps en temps aux activités mais sans plus. Elle se méfiait un peu de la vie communautaire et tenait à garder son intimité pour elle. Pour ces deux

participantes, la vie communautaire n'a pas été une nécessité dans leur parcours en appartement supervisé.

Enfin, Pierrette et Chantal ont nommé avoir eu de la difficulté avec la vie communautaire. Selon Chantal, les activités étaient encadrées de manière trop rigide et cela la dérangeait. De son côté, Pierrette a expliqué n'avoir jamais été en mesure de socialiser lors de ces activités. De plus, elle trouvait le contact difficile avec les autres femmes et elle a eu à développer sa tolérance et son acceptation.

En somme, l'appréciation de la vie communautaire diffère grandement d'une participante à l'autre. Les raisons pour lesquelles elles ont apprécié, ou pas, sont presque aussi nombreuses que le nombre de participantes. Il n'y a pas de constat unanime quant aux répercussions de la vie communautaire, ni quant aux formes qu'elle devrait prendre.

# 4.2.10 Un départ difficile pour la plupart des participantes

Enfin, le départ de la ressource est un sujet qui a été longuement discuté avec les participantes de la recherche. L'expérience n'a pas été la même pour toutes les femmes.

Tout d'abord, pour Pierrette et Nicole, le départ s'est bien passé puisqu'elles étaient prêtes à quitter la ressource. Les deux femmes ont précisé qu'elles ne seraient pas restées plus longtemps dans l'organisme et que les acquis qu'elles étaient allées chercher ont fait en sorte qu'elles se sentaient solides.

Ensuite, le départ a été plus difficile pour Nicole, Chantal, Doris et Manon. Pour Nicole, le départ a d'abord et avant tout été émotif en raison de la coupure des liens avec les intervenantes. Elle a expliqué avoir manqué le contact au quotidien et la

possibilité de pouvoir venir discuter à toute heure de la journée. Pour Manon, la situation a été relativement la même. Il a été difficile de quitter pour un milieu où il n'y avait pas d'intervenante à toutes les heures de la journée. Le lien qui avait été créé et le soutien au quotidien sont des éléments qui ont été difficiles à laisser derrière.

De leur côté, Chantal et Doris ont vécu beaucoup d'anxiété préalablement à leur départ et elles ont même mentionné avoir espéré pouvoir rester plus longtemps dans l'organisme. Tout s'est finalement bien déroulé pour Chantal dans sa nouvelle réalité résidentielle et elle a fait le deuil assez rapidement. Pour Doris, le départ a continué d'être difficile car cela a vraiment été un choc pour elle (perte des liens, perte de la vie communautaire, perte du soutien au quotidien).

Enfin, un élément reste toutefois commun à toutes les participantes de la recherche quant à leur départ : le stress financier relié à la recherche d'un appartement. Considérant qu'une seule des six participantes a quitté la ressource vers un appartement subventionné, la question financière a souvent été abordée lorsqu'il a été question de leur départ. Certaines résidantes ont dit avoir vécu beaucoup d'anxiété et de craintes face au défi de trouver un logement abordable dans les limites de leur budget. Cette réalité à contribué à rendre le départ difficile.

#### 4.3 Conclusion

La présentation des résultats de la recherche rend donc compte de la grande diversité des expériences que peuvent vivre les femmes en appartement supervisé. De prime abord, il apparait que même si certains aspects sont ressortis de manière collective, l'expérience peut toutefois grandement différer d'une personne à l'autre. Suite à l'exercice descriptif qui vient d'être réalisé, il est maintenant temps de passer

à la dernière étape de l'analyse des résultats, la discussion, et de faire le point sur les conclusions analytiques pouvant être faites à partir des résultats obtenus.

Les éléments issus de cette présentation des résultats serviront de point de départ pour la discussion en permettant de tracer des liens avec les enjeux et les questionnements de la problématique, tout en ayant en tête les prescriptions du cadre théorique. La discussion reviendra ensuite sur les objectifs de la recherche en proposant des pistes de réponse aux questionnements à la base de cette démarche.

### CHAPITRE V

### DISCUSSION

Dans ce dernier chapitre, les différents éléments du projet de recherche sont mis en relation de manière à faire le point sur les conclusions théoriques pouvant être énoncées. Ainsi, il s'agit d'un dernier exercice analytique visant à établir un pont entre les objectifs et les questions de recherche, les enjeux et les questionnements de la problématique, les éléments du cadre théorique et les résultats obtenus grâce aux entretiens de recherche.

La réalisation de cette discussion a nécessité la mise en forme d'une synthèse exhaustive de l'ensemble des éléments de ce projet de recherche. En ce sens, elle résulte d'un travail analytique soutenu fait transversalement avec les données des différents chapitres. Les éléments théoriques contenus dans la problématique et le cadre théorique, les données recueillies lors des entretiens, ainsi que les thèmes soulevés dans la présentation des résultats constituent la majeure partie de cette discussion. Ces différents éléments ont été articulés en lien avec les questions et les objectifs de recherche.

Pour les fins de cet exercice de synthèse, il a été décidé de diviser le contenu de ce chapitre en fonction de cinq grandes questions rendant compte de l'expérience vécue en appartement supervisé. Ce choix permet de rester dans l'optique de la visée exploratoire du projet de recherche et organise les conclusions analytiques de manière à rendre compte des données recueillies, mais également des manques à gagner

théoriques à la lueur des résultats de cette recherche. De cette manière, certains parallèles avec les limites de la recherche, préalablement présentées dans le chapitre de la méthodologie, ont été effectués afin de reprendre ces idées et ces questionnements.

Principalement, trois questions de recherche ont orienté la démarche : qu'estce qu'a représenté l'expérience de vivre en appartement supervisé, comment s'est
articulée la dualité hébergement-intervention et quelles ont été les répercussions du
séjour en appartement supervisé. À ces trois questions, deux nouvelles ont été
ajoutées à la lueur des résultats obtenus afin d'orienter la discussion et de bien rendre
compte des conclusions pouvant être énoncées : pourquoi être allée vivre en
appartement supervisé et comment était le quotidien en appartement supervisé. Ces
cinq grandes questions représentent donc la division de cette discussion des résultats.

# 5.1 Éléments de discussion

Pour rendre cette discussion dynamique et intégrative des éléments théoriques présentés dans les premiers chapitres de ce projet de recherche, il a été essentiel de lire entre les lignes et de ressortir le bagage symbolique contenu dans les propos des participantes. Ce travail délicat a nécessité l'emploi d'une démarche analytique bien nuancée. Les conclusions tirées dans ce chapitre sont exploratoires et contextuelles et visent à offrir des pistes de compréhension et d'explication. Ainsi, la prétention théorique ne dépasse pas le cadre de généralisation et de théorisation permis par les paramètres de la recherche.

# 5.1.1 Pourquoi aller vivre en appartement supervisé?

Cette première question introduit la discussion autour de la pratique de l'appartement supervisé en faisant le point sur les raisons pouvant amener une femme à aller vivre en appartement supervisé. De manière générale, en concordance avec les enjeux présentés dans la problématique de recherche, deux constats principaux ont émergés : les besoins des femmes vont bien au-delà de l'hébergement et l'aspect financier prend une importance capitale.

Avant de répondre à cette première question, il convient de relever un constat très important. En 1993, les travaux de Guylaine Racine laissaient entendre que l'appartement supervisé était bien souvent un choix de dernier recours. Elle précisait alors que les femmes préféraient bien souvent aller vivre en chambre, chez des amis ou chez de la famille, plutôt que de faire un séjour dans un milieu de vie supervisé.

Les résultats obtenus lors des entretiens auprès des participantes ne vont pas tout à fait dans ce sens. Pour les six femmes interrogées à ce sujet, aller vivre en appartement supervisé a été un choix. Même si certaines ont mentionné qu'il ne s'agissait pas de leur idée initiale, comme Doris et Nicole, elles ont toutes confirmé avoir fait le choix d'aller vivre en appartement supervisé. Cette précision est importante puisqu'elle sous-entend qu'il ne s'agit donc pas toujours d'une option de dernier recours. Évidemment, l'échantillon de recherche est trop petit pour généraliser les résultats, mais toutefois, ils permettent d'ouvrir sur un aspect important de l'appartement supervisé : la demande pour un tel type d'hébergement existe.

Par ailleurs, les résultats obtenus lors des entretiens permettent de comprendre les raisons pouvant expliquer le choix d'aller vivre en appartement supervisé. Une conclusion importante qu'il convient de tirer est que les besoins des femmes hébergées en appartement supervisé vont bien au-delà de la situation résidentielle. Comme le mentionnait Racine, déjà en 1993 (p. 252), le mandat des différentes ressources d'hébergement est maintenant axé sur l'intervention et le soutien, pas seulement sur le dépannage résidentiel. Par exemple, les participantes de la recherche ont parlé, tour à tour, de différents besoins : sécurité, écoute, présence, accompagnement, encadrement, etc. À ce sujet, les propos de Francine sont assez révélateurs : « c'est sûr que je ne pouvais pas vivre seule dans ce temps avec ce que je passais il fallait absolument que je sois soutenue, pas être seule ». Plusieurs extraits auraient pu être présentés pour soutenir ce constat important : les besoins d'accompagnement et de soutien occupent une place primordiale dans le choix d'aller vivre en appartement supervisé.

Certains éléments de la problématique de recherche permettent de situer ce constat. Tout d'abord, les femmes ayant vécu une période d'itinérance, ou dans ce cas-ci d'instabilité résidentielle, ont vécu des situations de violence dans 70 % à 85 % des cas (Plante, 2012). Cela peut expliquer pourquoi le besoin de sécurité est autant ressorti dans les entrevues. De plus, le phénomène de la désinstitutionnalisation en santé mentale au Québec et le manque de milieux de vie offrant des services de soutien et d'accompagnement (Dorvil, 2007, p. 8) ont fait en sorte que plusieurs personnes aux prises avec un problème de santé mentale se sont retrouvées à vivre une situation d'itinérance et à utiliser les ressources de dépannage résidentiel. Ces propos avaient été évoqués par Racine (1993, p. 257) alors qu'elle a constaté une augmentation du nombre de femmes hébergées ayant un problème de santé mentale. La présente recherche va dans le même sens puisqu'elle confirme que les besoins d'accompagnement et de soutien prennent désormais une place capitale dans les milieux d'hébergement. Les propos d'une participante à ce sujet sont assez éloquents : « je ne me sentais pas assez solide intérieurement, je n'avais pas assez confiance en moi et tout ça, ça m'inquiétait beaucoup la question que bon, je vivais des difficultés encore de santé mentale ». Aller habiter en appartement supervisé

n'était donc pas uniquement une question d'hébergement : « je ne cherchais pas un appartement pour me caser pendant 3 ans, en attendant que peut-être les choses se placent toutes seules, j'ai pas cette mentalité là, je suis vraiment venue ici pour pouvoir cheminer, pour pouvoir aller plus loin ».

Enfin, il est impossible de passer sous silence l'impact financier de vivre dans un milieu de vie subventionné; le coût du loyer y étant fixé à 25 % du revenu. Même si peu de femmes ont clairement mentionné être allées vivre en appartement supervisé en raison du coût du loyer, il est apparu qu'il s'agissait malgré tout d'un facteur important. En effet, lorsqu'il a été temps de parler du départ et de la recherche d'un nouveau milieu de vie, toutes les participantes ont longuement fait référence au stress accompagnant la recherche d'un logement abordable. Cela reprend le constat soulevé par Racine en 1993 (p. 256) qui stipule que le défi le plus difficile à surmonter est souvent l'orientation vers un milieu de vie à la fois sécuritaire et abordable. De plus, le fait qu'une seule des six participantes de la recherche soit partie vers un HLM laisse entendre que les listes d'attente peuvent être longues et qu'il est difficile d'avoir accès à ce type d'hébergement subventionné.

# 5.1.2 Comment est le quotidien en appartement supervisé ?

Il est très intéressant de répondre à cette question puisque plusieurs éléments issus des entrevues sont pertinents pour bien comprendre comment est la vie en appartement supervisé. Les différents enjeux exposés dans la problématique de recherche laissaient entendre que la vie en appartement supervisée n'est pas toujours idéale et qu'elle soulève certains questionnements quant à l'autonomie et au bien-être de l'individu. Les données recueillies auprès des participantes ont permis d'identifier certains aspects positifs de la vie en appartement supervisé, tout en exposant les possibles limites de ce modèle d'habitation.

Tout d'abord, il convient de souligner une donnée importante qui est ressortie dans l'ensemble des entrevues. L'appartement supervisé est un milieu de vie sécuritaire et le contact au quotidien est un élément qui a été particulièrement apprécié par les participantes de cette recherche. Certaines femmes ont précisé que la présence quotidienne des intervenantes, la possibilité d'aller dire un petit bonjour et le fait de savoir qu'il y avait toujours quelqu'un de disponible en cas de besoin étaient ce qui leur manquait le plus de leur séjour en appartement supervisé. Les services de soutien et d'écoute offerts par l'appartement supervisé ont été une source d'apaisement et de réconfort pour les participantes : « j'allais dire un coucou et puis même c'était rassurant ». Cela va dans le même sens que les facteurs de protection qui sont maintenant prônés pour l'intervention auprès de femmes ayant vécu une situation d'itinérance ou d'instabilité résidentielle : un soutien pour briser l'isolement, des ressources diversifiées, un logement social, etc. (Plante, 2012). Ces facteurs de protection contribuent à briser ce qui a été désigné comme « la spirale de l'itinérance » (Plante, 2012) en offrant des bases solides sur lesquelles un cheminement peut être appuyé.

Pour poursuivre sur la vie au quotidien en appartement supervisé, il est intéressant de soulever un point qui n'est pas ressorti comme tel dans les entrevues, mais qui est tout de même très pertinent. Comme il a été mentionné dans la problématique de recherche, une raison souvent évoquée par les femmes faisant une demande pour un appartement supervisé concerne la volonté de trouver un chez-soi, un milieu de vie bien à soi. Aucune participante n'a clairement nommé cette raison, parlant plutôt d'un besoin d'espace ou d'un besoin d'être centrée sur soi-même. Toutefois, Doris a exprimé au cours de son entretien qu'elle se sentait chez elle malgré la présence d'un encadrement et d'une supervision : « c'est là que j'ai commencé à prendre conscience que c'est supervisé, on a une certaine liberté et tu es chez vous et c'est quand même de la valeur d'être chez vous ». Cet extrait sous-

entend que malgré la supervision, il est possible de se sentir chez-soi dans son appartement, un objectif très souvent recherché dans ce type d'habitation.

Pour revenir au questionnement concernant l'autonomie et la liberté offertes en appartement supervisé, il est maintenant temps de poser un regard sur les éléments plus négatifs qui ont fait surface lors des entretiens. Pour reprendre un constat soulevé dans la problématique, le degré d'autonomie offert en appartement supervisé est parfois insuffisant (Racine, 1993, p. 260) et rend le quotidien un peu moins agréable. Justement, il faut se rappeler que certaines participantes ont souligné avoir entretenu des peurs préalablement à leur séjour au sein de l'organisme quant au degré d'autonomie et de liberté qui y était offert. Pour ce qui est de l'expérience qu'elles y ont vécue, la vie communautaire est assurément l'élément qui caractérise le mieux l'appréciation mitigée qui en a été faite. Comme il a été présenté dans la section des résultats, cela a grandement varié d'une participante à une autre. Il en est de même concernant les règlements de l'organisme. Certaines participantes ont affirmé ne même pas s'en souvenir tellement cela ne les avait pas dérangées, alors que d'autres ont mentionné certains points avec lesquels elles avaient eu plus de difficulté. Ces deux exemples de la vie au quotidien confirment une idée préalablement soulevée : l'appartement supervisé peut être une expérience agréable dans la vie de tous les jours, mais pas dans tous les cas.

En somme, il convient de se rappeler, comme il a été mentionné dans la section sur les limites méthodologiques de la recherche, que les entrevues ont été faites auprès de femmes ayant eu un séjour relativement positif dans l'ensemble. Les données auraient probablement été bien différentes si les entretiens avaient été faits avec des femmes pour qui l'expérience a été moins concluante. Pour reprendre un élément important de la synthèse des récits thématiques, le programme offert par l'appartement supervisé a soulevé la contestation de certaines des participantes de cette recherche, même si leur séjour a somme toute été positif. Cet élément sera repris

dans la quatrième question de cette discussion, à savoir comment s'articule la dualité hébergement-intervention.

## 5.1.3 Qu'est-ce que ca représente de vivre en appartement supervisé ?

Cette question est très large, mais elle s'inscrit directement dans la ligne de pensée ayant orienté cette démarche de recherche. Pour bien comprendre les enjeux entourant la pratique de l'appartement supervisé, il faut se mettre dans la perspective des utilisatrices afin de saisir ce qui en découle.

Tout d'abord, il est clairement ressorti dans la présentation des résultats que le séjour en appartement supervisé représente une transition, une étape et le début de quelque chose de nouveau. Toutes les participantes ont parlé de leur expérience en appartement supervisé comme une situation temporaire visant à préparer la suite des choses. Habiter dans un milieu de vie encadré n'était pas une fin en soi, il s'agissait plutôt d'une transition vers quelque chose d'autre. De plus, la description de l'échantillon de recherche nous a démontré que l'ensemble des participantes de cette recherche sont passées d'un milieu de vie plus encadré à un milieu de vie beaucoup plus autonome. Un cheminement a donc été fait et l'appartement supervisé a servi de tremplin vers l'accès à un logement. Comme l'a illustré une des participantes, « ça a représenté un bon coussin ».

Cela est concordant avec un élément important de la problématique de recherche, qui a mis en lumière comment le logement pouvait s'avérer être un levier d'intégration sociale, par exemple pour les personnes aux prises avec un problème de santé mentale (Dorvil, 2008, p. 1). En effet, il a également été précisé que le logement est de plus en plus considéré comme un facteur pouvant conditionner l'ensemble des autres aspects de la vie : vie sociale, travail, famille, etc. (Dorvil et al.,

2002, p. 497). Dans le cadre de cette recherche, l'exemple de Chantal va un peu dans le même sens. Des participantes de l'échantillon de recherche, elle est la seule à avoir directement fait mention d'un processus de réinsertion socioprofessionnelle. En début d'entrevue, elle a fait référence à cet objectif personnel qu'elle s'était fixée : « mon séjour ici c'était important pour ça, pour ma réintégration socioprofessionnelle, les étapes que ca prenait pour y arriver ». Puis, elle a expliqué avoir retrouvé en appartement supervisé la stabilité, l'encouragement, le soutien et la sécurité dont elle avait besoin pour persévérer et retourner sur le marché du travail. Ce petit extrait illustre ce qu'elle a vécu relativement à cela : « je ne vois pas comment j'aurais pu parvenir ou même à l'endroit où je suis maintenant, juste toute seule par moi-même, il me semble que c'est impossible parce que je ne savais pas c'était quoi les étapes que j'avais à traverser, je ne le savais pas d'avance et je ne savais pas comment les traverser ». Le logement qu'elle a eu, le soutien sur lequel elle a pu compter et les apprentissages qu'elle a fait sur elle-même ont été la clé du succès de son cheminement. Pour Chantal, vivre en appartement supervisé a représenté une transition et un élan vers la poursuite de son cheminement et de sa réinsertion socioprofessionnelle : « ici j'ai vraiment trouvé un accompagnement pour traverser différentes étapes que j'avais à traverser pour pouvoir refaire mon retour au travail et apprendre la persévérance ».

En lien avec la transition et le cheminement ayant marqué leur séjour en appartement supervisé, les participantes de la recherche ont également fait référence à tout le travail qu'elles y ont fait sur elles-mêmes. Plusieurs expressions ont été utilisées pour y faire référence : « centration sur soi / travail sur soi / apprentissages / outils / acquis / redécouverte de soi ». Ces différentes formulations rendent compte du fait que l'appartement supervisé représente le travail sur soi ; objectif encadré par l'accompagnement et la supervision qui y sont offerts.

Une expression intéressante qui a aussi été utilisée est celle de « faire du temps », formule ayant été définie de la manière suivante : « j'ai tout arrêté mon travail et j'étais juste centrée sur mon petit nombril, pis dans mes bibittes et j'ai fait le ménage dans mes bibittes, moi j'appelle ça faire du temps parce que ce n'est pas une vie normale, on s'entend, moi pour moi je ne voyais pas ça une vie normale. C'est moi je me suis donné du temps si tu veux ». Cet extrait de l'entrevue de Pierrette est très pertinent puisqu'il fait référence à la normalité, à ce qui devrait être. Pour cette dernière, habiter en appartement supervisé représente une situation de vie qui n'est pas normale. Un extrait de l'entrevue de Francine concernant son départ de la ressource va également un peu dans le même sens : « j'étais prête à retourner si tu veux dans la vie ». Parallèlement à cela, Pierrette a également ajouté être allée vivre en appartement supervisé parce qu'elle n'était pas prête à aller dans la société. Encore ici, on retrouve l'idée selon laquelle l'appartement supervisé est en dehors de la normalité, de la vie en société.

Pour revenir aux concepts développés dans le cadre théorique, on peut comprendre que Pierrette parle en termes d'exclusion sociale et qu'elle se sent en dehors de ce qui devrait être. D'un autre côté, elle a aussi expliqué, lors de son entrevue, avoir eu beaucoup de difficulté à accepter, à l'intérieur de ses rencontres avec son intervenante, qu'elle était en difficulté : « j'avais de la misère à accepter que j'étais une femme en difficulté ». En somme, d'un côté elle semble s'exclure ellemême de ce qui est normal, puis elle affirme avoir de la difficulté à porter l'étiquette de femme en difficulté. Il y a dans ce paradoxe interprétatif beaucoup de matière à réflexion et il apparaît que certains constats et questionnements peuvent être formulés en regard de cette représentation qu'entretient Pierrette envers sa situation.

Tout d'abord, il semble clair que Pierrette ait intériorisé qu'elle était une femme en difficulté lors de son séjour en appartement supervisé. Pour reprendre des éléments précédemment élaborés dans le cadre théorique de cette recherche, il faut

comprendre que Pierrette a intériorisé l'étiquette de femme en difficulté par l'entremise des interactions avec son intervenante. L'extrait suivant précise cette idée : « de fil en aiguille on m'a fait accepter que j'étais une femme en difficulté ». Cela va dans le même sens que la théorie du stigmate de Goffman qui stipule que « les critères que la société lui a fait intérioriser sont autant d'instruments qui le rendent intimement sensible à ce que les autres voient comme sa déficience, et qui, inévitablement, l'amènent, ne serait-ce que par instants, à admettre qu'en effet il n'est pas à la hauteur de ce qu'il devrait être » (Goffman, 1963, p. 17). En ce sens, il convient de se questionner sur le rôle de l'appartement supervisé dans tout cela. Dans quelle mesure l'appartement supervisé contribue-t-il à créer l'étiquette de femme en difficulté? En effet, le cadre théorique nous a démontré qu'un problème social, ou qu'une situation jugée problématique, l'est souvent par l'entremise d'un processus de désignation (Becker, 1963, Dorvil et Mayer, 2001 et Poupart, 2008). Dans cette situation, il semble que l'appartement supervisé, par le biais des interventions y étant effectuées, contribue à créer la difficulté. Pour revenir à Pierrette, elle a expliqué, lors de l'entretien, qu'elle ne se percevait pas du tout de cette manière avant son séjour dans l'organisme. Sa vision d'elle-même a changée en cours de route.

Relativement à cela, il est possible de formuler l'hypothèse selon laquelle il s'agissait d'un élément analytique s'inscrivant dans une démarche thérapeutique, soit le fait d'accepter sa difficulté pour pouvoir y remédier. Les propos de Pierrette permettent de préciser cette idée : « j'ai encore l'idée que j'en avais pas tant que ça de problèmes, mais eux autres y'ont peut-être vu quelque chose que moi je ne voyais pas par exemple ». L'interprétation qui doit être faite des différentes citations provenant de l'entrevue de Pierrette n'est donc pas tout à fait claire. Néanmoins, la teneur symbolique d'un tel extrait mérite une attention particulière en raison des questionnements et des enjeux qu'elle soulève. Une chose est claire : avec le recul résultant de l'analyse des données, il est possible de constater qu'il aurait été

hautement pertinent de mieux questionner les participantes de la recherche sur ce sujet précis.

Dans un autre ordre d'idée et pour conclure sur ce que représente le passage en appartement supervisé, l'expérience des participantes de la recherche confirme les propos de Robert Castel quant aux multiples dimensions de la réinsertion sociale. En effet, une chose semble être certaine: l'accès à un logement abordable et la possibilité de gérer un budget bien à soi ne garantissent pas l'intégration sociale d'un individu. La confiance en soi, l'accès à un emploi et à un réseau de solidarité sont également des facteurs importants. En ce sens, il est clair que l'exclusion sociale et l'intégration sociale ne sont pas de simples questions financières. C'est ce qui explique pourquoi les participantes de la recherche ont très souvent fait référence à des problèmes d'estime de soi, de confiance en soi ou de connaissance de soi. Cela sous-entend que la réinsertion sociale est également un enjeu de perception, de symbolisation et de représentation. Pour reprendre les propos de Castel (2009), les dimensions symbolique et collective de la réinsertion sociale sont tout autant importantes pour travailler de manière structurelle.

En fin de compte, les dimensions symbolique et culturelle de la réinsertion sociale font état d'un constat important : même si ses possibilités sont variées et intéressantes, il y a certaines limites importantes à la capacité du logement de faire office de facteur d'intégration sociale.

5.1.4 Comment s'articule la dualité hébergement-intervention en appartement supervisé ?

Cette question introduit un sujet de débat très intéressant : la justification de l'existence d'une telle modalité d'intervention. En effet, comme il a été mentionné d'entrée de jeu dans la problématique de recherche, certains auteurs ont questionné le

bien fondé d'une telle juxtaposition des visées d'hébergement et d'intervention. Quelle a été l'expérience des participantes de la recherche relativement à cet enjeu ? Revoyons tout d'abord les éléments théoriques précédemment relevés.

Dans une recherche sur le type d'habitation à privilégier pour une clientèle aux prises avec des problèmes de santé mentale, il est ressorti que l'on reproche parfois au modèle du *supportive housing*, dont fait partie l'appartement supervisé, de « confondre habitation et traitement en rendant la première conditionnelle au second » (Carling, 1993 dans Dorvil *et al.* 2002, p. 499). Cet enjeu est ici très intéressant puisque un bon nombre des utilisatrices de services, tel l'appartement supervisé, sont aux prises avec des problèmes de santé mentale (Racine, 1993, p. 257). Justement, Guylaine Racine a elle-même souligné qu'il était important de ne pas confondre les problèmes que les femmes avaient précédemment et ceux qui ont découlé de l'instabilité de leur situation résidentielle (Racine, 1990, p. 17). Dans un autre ordre d'idée, son expérience professionnelle l'a également amenée à affirmer que le choix d'aller vivre en appartement supervisé viendrait, dans bien des cas, après le choix d'aller vivre en chambre, chez des amis ou chez de la famille, afin d'être dans un milieu sans supervision (Racine, 1990, p. 122).

Le portrait de cet enjeu est donc clair : le développement de services d'hébergements axés sur l'adhésion à un plan d'intervention soulève des questionnements. Ainsi, en concordance avec les objectifs de cette recherche, il convenait de se demander dans quelle mesure l'obligation de suivre un programme supervisé interfère-t-elle sur la vie en appartement supervisé ?

De prime abord, lorsque l'on regarde la synthèse des récits thématiques présentée dans le chapitre précédent, il ressort que l'accompagnement et les services d'interventions ont été généralement très appréciés par les participantes de cette recherche. En effet, la grande majorité des femmes ont mentionné avoir beaucoup

aimé le soutien, l'accompagnement et même les comptes qui devaient être rendus : « pour moi, ça n'a jamais été restreignant ». Certaines ont même précisé qu'elles avaient besoin d'objectifs et d'encadrement pour bien cheminer : « une chose que j'ai bien aimée aussi c'est qu'ils nous ont obligées, ça, ça faisait du bien, de se faire donner une couple de coups de pied dans le derrière ». Ainsi, il est possible de conclure, sans faire de généralisation excessive, que l'intervention peut représenter un aspect positif de l'appartement supervisé. Cela ne veut pas pour autant dire que tout a été parfait non plus. Au risque de se répéter, il va sans dire que les données auraient probablement été différentes si l'échantillon avait été composé de femmes pour qui l'expérience a été moins concluante.

Pour revenir aux aspects plus négatifs de la juxtaposition intervention et hébergement, il faut se rappeler que certaines participantes ont fait référence aux moments de contestation qu'elles ont vécus dans l'organisme : « C'est sûr que je n'étais pas toujours d'accord avec les règlements et tout ». Plus précisément, une participante a soulevé un point très pertinent quant aux attentes fixées envers les femmes hébergées: « il y a des choses que je trouve que c'est trop, c'est trop pour notre capacité, au début quand on arrive ». Dans un même ordre d'idée, une autre participante a mentionné que ce serait bien d'ajuster les attentes et le programme en fonction de la femme et de ses capacités. Une autre participante a également renchérit à ce sujet en expliquant la pression qu'elle a parfois ressentie : « les plans d'intervention bien, c'est sûr que c'est stressant, c'est sûr que ça apporte un certain stress savoir que là tu as tel objectif ». Cette pression, elle l'a aussi sentie de la part de son intervenante : « [elle] était là pour me soutenir, mais en même temps elle était là pour me mettre de la pression aussi ». L'intervention, mais aussi les règlements et les comptes à rendre, ont donc été des aspects où l'insatisfaction s'est révélée être la plus présente. Cela laisse entendre que les questionnements mentionnés au début de cette section ont raison d'exister.

En somme, malgré les quelques insatisfactions précédemment décrites, il est primordial de conclure que les visées d'intervention et d'hébergement peuvent faire bon ménage à l'intérieur d'un organisme d'appartements supervisés. Par rapport à cela, il convient de se rappeler que la presque totalité des participantes de cette recherche sont justement allées vivre en appartement supervisé pour recevoir des services de soutien, d'accompagnement et d'écoute à l'intérieur même de leur milieu de vie.

# 5.1.5 Comment se vit le départ de la ressource et quelles sont les répercussions d'un séjour en appartement supervisé?

Cette dernière question fait le point sur l'expérience générale de l'appartement supervisé en lien avec le départ de la ressource. Pour les participantes de la recherche, parler du départ a été l'occasion de faire le bilan de leur expérience. Voyons ce qui en est ressorti en lien avec les éléments théoriques de la recherche.

Pour débuter, il est impossible de passer sous silence le départ difficile qu'on vécu la plupart des participantes de la recherche. Beaucoup d'émotions, de peurs et de questionnements ont accompagné cette étape délicate. De manière générale, le soutien au quotidien et la sécurité financière qui venaient avec la vie en appartement supervisé représentaient les deux plus gros défis reliés au départ de la ressource. Cela rappelle un constat important de cette recherche qui confirme que l'orientation vers un logement sécuritaire et abordable est bien souvent l'enjeu le plus important auquel font face les différentes ressources d'hébergement (Racine, 1993, p. 256). D'une certaine manière, il est également possible de conclure que si le départ a été autant difficile pour ces participantes, c'est que la vie en appartement supervisé apportait un certain bien-être.

Pour poursuivre sur les répercussions de la vie en appartement supervisé, il convient de revenir sur le mandat de l'organisme en question. Comme il a été présenté dans la problématique de recherche, l'objectif est d'abord et avant tout d'accorder un temps et des services pour ensuite trouver un logement sécuritaire et abordable. Autrement dit, il s'agit de briser le cycle de l'itinérance et de l'instabilité résidentielle en offrant un logement abordable, des services variés et un milieu de vie sécuritaire (Plante, 2012). Avec les résultats obtenus dans cette recherche, il est clair que cet objectif a été atteint pour l'ensemble des participantes de la recherche. Elles sont toutes parties vers un milieu de vie autonome et malgré les difficultés reliées au départ, elles se sentaient toutes en mesure de le faire : « j'étais vraiment prête quand je suis partie, mais vraiment, en-dedans là je n'avais pas aucune inquiétude, j'avais pas peur, j'étais vraiment sûre de moi quand je suis partie / ça a été beaucoup d'émotions, ça a été. En même temps je savais que j'étais prête, j'avais travaillé fort ». Une répercussion importante du séjour en appartement supervisé pour les participantes était donc de se sentir prête à habiter en logement de manière autonome.

Pour ce qui est des autres répercussions de la vie en appartement supervisé, il est important de noter qu'il a parfois été difficile pour les participantes de répondre à cette question. Que ce soit en raison du temps écoulé depuis le séjour en appartement supervisé ou même tout simplement par manque de réponse, la réflexion sur ce sujet n'a pas toujours découlé vers des conclusions claires. Pour revenir à l'analyse thématique qui a été faite dans le chapitre précédant, les participantes qui ont été en mesure de répondre à cette question ont parlé d'outils, de trucs, d'apprentissages, d'autonomie, d'acquis ou de découverte de soi. Les répercussions du séjour en appartement supervisé tourneraient donc autour de ces différents aspects. Par rapport à cela, il est intéressant de poser l'hypothèse suivante : les femmes ont peut-être eu de la difficulté à répondre à cette question en raison de l'importance prédominante qui a pu être accordée à la situation résidentielle, faisant ombrage au travail plus relié à un cheminement thérapeutique. Cette hypothèse reprend l'idée selon laquelle les femmes

hébergées dans les différentes ressources vivent des difficultés qui sont reliées d'abord et avant tout à leur situation résidentielle et à son contexte (Racine, 1990, p. 17). Dans ces situations, intervenir sur la situation résidentielle peut permettre aux autres difficultés de s'estomper sans nécessairement avoir à y porter une attention particulière.

Pour conclure, un dernier aspect issu de la problématique mérite d'être passé en revue en lien avec les résultats de cette recherche. Pour revenir aux recherches ayant été faites sur le continuum résidentiel auprès de personnes ayant un problème de santé mentale, il a été avancé que « si, théoriquement, les personnes usagères sont supposées cheminer dans un continuum, les études montrent le contraire : ces gens prennent racine dans la ressource qu'ils habitent et seuls quelques-uns cheminent positivement dans le continuum » (Segal et Liese, 1991 ; Geller et Fisher, 1993 dans Dorvil et al. 2002, p. 499). Dans cette recherche, les participantes, dont plusieurs ont fait état d'une difficulté reliée au domaine de la santé mentale, ont cheminé sur le continuum résidentiel en respectant les dites étapes et ont même nommé avoir eu besoin de ces différentes étapes. Provenant toutes d'un milieu présentant un niveau de supervision supérieur, elles sont toutes parties vers un milieu plus autonome. L'appartement supervisé, en tant qu'étape transitoire sur un continuum résidentiel destiné à la réinsertion, apparaît donc comme une option pouvant déboucher vers un cheminement résidentiel. Les deux prochains extraits, provenant de la même entrevue, rendent compte de l'impact qu'un tel séjour peut avoir : « j'ai compris à ce moment là que partir de la résidence où j'étais pis m'en aller tout de suite indépendante autonome ça aurait été trop difficile / Dans un appartement là où je suis là et où il n'y a personne autour, je suis prête parce que j'ai eu mes 3 années et demi ici ». Par rapport à cela, une autre résidante a longuement insisté pour dire qu'il est important que les ressources communiquent entre elles pour offrir des services variés dans une perspective de continuité. Dans son cheminement, son séjour en

appartement supervisé a complété à merveille les services plus supervisés et plus encadrés qu'elle avait préalablement reçus dans un autre organisme.

## 5.2 Synthèse de la discussion

Rendre compte des résultats obtenus lors de la recherche en lien avec les éléments théoriques reliés à la problématique de recherche a représenté un défi de synthèse et d'organisation des idées. Cette synthèse aurait pu être présentée d'une manière différente mais les conclusions auraient sensiblement été les mêmes. L'appartement supervisé est un modèle d'intervention qui présente des particularités intéressantes destinées à offrir un milieu de vie soutenant, sécuritaire et abordable.

Pour ce qui est des questionnements et des enjeux reliés à ce modèle d'habitation, ils concernent la vie au quotidien, le degré d'autonomie offert et les répercussions du séjour. La juxtaposition de l'habitation et de l'intervention contribue à l'émergence de tels enjeux pour l'intervention. Bien que cette recherche ait permis de formuler des pistes de réponses, il y a encore un grand manque à gagner quant aux réelles retombées du modèle de l'appartement supervisé.

La conclusion de ce projet de recherche, présentée suite à cette discussion, met en lumière les différentes implications d'une telle démarche pour l'intervention et la recherche en travail social et en sciences humaines. Elle reprend certaines informations recueillies lors des entrevues qui n'ont pas été présentées dans la synthèse des résultats.

## CONCLUSION

La réalisation de ce projet de recherche a permis de mieux illustrer certains enjeux reliés au modèle de l'appartement supervisé, mais également de situer cette méthode d'intervention dans son contexte global d'insertion. En lien avec les résultats obtenus, il apparaît clairement que l'habitation et ses différents modèles ont un impact important sur la vie des individus. Ce constat est vrai pour les participantes de cette recherche, mais également au sens large pour les individus aux prises avec un problème de santé mentale ou vivant une situation d'itinérance. Il est ainsi impératif de comprendre les forces et les limites des différentes ressources du cursus résidentiel afin d'offrir des milieux de vie où il fait bon vivre. Cette recherche fait un pas dans cette direction, mais il reste encore de nombreux points à éclaircir.

À titre de dernière prise de parole de ce projet de recherche, cette conclusion propose d'ouvrir sur les implications d'une telle démarche pour l'intervention et la recherche en travail social et en sciences humaines. En concordance avec l'intention initiale de cette recherche, les entrevues réalisées auprès des participantes serviront ici encore de point de départ pour discuter des implications pour l'intervention. En ce qui a trait aux implications pour la recherche, elles seront formulées en lien avec les manques à gagner de ce projet.

### Les implications pour l'intervention

Bien que de nombreuses informations aient été échangées lors des entrevues, certaines d'entre elles n'ont pas eu la chance d'être transmises lors des résultats et de la discussion. Cette dernière rétrospective des entrevues fait le point sur ces informations qui n'étaient pas toujours directement en lien avec l'intention de recherche, mais qui méritent toutefois une attention particulière.

Tout d'abord, une participante de la recherche a bien expliqué un constat important qui doit émerger d'une telle démarche : il est possible d'aller chercher beaucoup d'acquis et d'outils en appartement supervisé, mais ce modèle ne convient pas à tout le monde et il n'y a pas de problème à cela. Les résultats obtenus auprès des autres participantes vont également dans ce sens. En fait, pour que l'expérience de l'appartement supervisé soit concluante, il faut avoir envie d'y être. Une participante a justement expliqué que si ça a fonctionné pour elle, c'est parce qu'elle était motivée de réussir.

Ainsi, il est impératif de comprendre que l'appartement supervisé est une solution d'hébergement envisageable, mais qu'elle peut très bien ne pas convenir à certaines personnes. Dans l'intervention, il est primordial de tenir compte des intérêts et des besoins d'un individu avant de l'orienter vers une ressource spécialisée. Dans le domaine de l'habitation, cela est d'autant plus vrai en raison des nombreux enjeux associés aux différents modèles. Voyons maintenant certains défis auxquels peuvent faire face les ressources d'appartements supervisés, mais également tous les autres organismes dédiés à l'habitation et à l'hébergement.

Une première conclusion importante qui doit être formulée est que l'accompagnement qui est offert dans les différents milieux de vie doit être adapté aux besoins et aux capacités des individus. Comme l'ont mentionné les participantes de cette recherche, il est d'abord impératif d'accorder une période de transition lors de l'arrivée dans la ressource. Une participante a précisé avoir eu besoin de deux mois avant de bien se sentir dans son nouveau chez-soi. Une autre a expliqué qu'il est important que le lien de confiance se développe avant d'entamer un accompagnement et d'établir des objectifs. De manière générale, les conseils donnés vont dans le sens du respect du rythme, des besoins et des objectifs de l'individu, au détriment des obligations et du programme de la ressource.

Dans une perspective critique encore plus large que les obligations du programme, l'objectif de l'hébergement ne doit pas être perdu de vue en raison des contraintes de l'intervention. Héberger une personne vivant une situation difficile est une réussite en soi car cette dernière peut ainsi profiter d'un milieu de vie sécuritaire et abordable. Déjà, en 1993, Guylaine Racine faisait mention d'un enjeu qui est aujourd'hui au cœur des débats entourant les différentes ressources d'hébergement : « en débordant de leur mandat d'hébergement d'urgence, les maisons pour femmes sans abri risquent effectivement de refaire un parcours connu : établissement de critères d'admission de plus en plus stricts et hébergement conditionnel à l'adhésion de la personne à un plan d'intervention » (Racine, 1993, p. 263). Bien que cette recherche ait présenté en quoi l'adhésion à un plan d'intervention, même comme condition à l'hébergement, puisse être une option positive et même souhaitée par les individus en quête d'un milieu de vie, cela ne veut pas pour autant dire qu'il soit justifié et idéal de fonctionner ainsi. Les pratiques d'hébergement doivent garder en tête que l'intervention et l'hébergement sont deux objectifs bien distincts et qu'ils ne vont pas nécessairement de pair.

Une deuxième conclusion importante à énoncer est qu'il est primordial de bien préparer le départ d'une ressource comme l'appartement supervisé. Habituées à la présence quotidienne et au soutien toujours présent, les participantes de la recherche ont eu à gérer un vide important une fois rendues dans leur nouveau milieu de vie. Il a été proposé de préparer le départ bien avant les derniers mois du séjour et de faire une coupure qui soit moins raide. Relativement à cela, la possibilité d'offrir des services de post-hébergement est apparue comme quelque chose de nécessaire qui serait grandement aidant suite au départ. La plupart des participantes ont mentionné qu'elles seraient revenues dans les locaux de l'organisme pour une rencontre avec leur intervenante, pour une activité sociale qui pourrait être offerte aux anciennes locataires ou simplement pour dire un petit bonjour.

Enfin, la dernière implication pour l'intervention qu'il convient de formuler concerne l'organisation des différentes ressources dédiées à l'hébergement et à l'habitation. À ce sujet, les propos de Pierrette furent particulièrement intéressants puisqu'elle a longuement expliqué comment l'appartement supervisé avait complété les services qu'elle avait reçus dans son milieu de vie précédent. Elle a insisté à quelques occasions sur l'importance de la communication entre les ressources et cela pour deux raisons principales : partager sur les différentes pratiques d'hébergement et s'assurer d'offrir différentes options résidentielles ne présentant pas toutes les mêmes conditions et les mêmes programmes. Selon elle, il est important d'offrir des milieux de vie différents puisque les personnes ont des besoins différents. Les résultats obtenus dans cette recherche confirment que les besoins peuvent grandement varier d'un individu à un autre selon la situation de vie et les objectifs qui doivent être remplis. En ce sens, le choix d'un milieu de vie convenant à ses attentes devient un objectif clé dans la recherche d'un hébergement.

# Les implications pour la recherche

Sans aucune hésitation, le plus grand manque à gagner de cette recherche concerne les participantes, à savoir qu'elles ont toutes eu un séjour relativement très positif dans l'organisme. Ce constat est une limite importante qui appose un bémol sur l'ensemble des résultats obtenus. Bien entendu, il serait hautement pertinent pour la recherche de prendre le pouls des femmes qui ont eu un séjour difficile. Bien que cela pose des enjeux importants quant au recrutement, il n'en demeure pas moins qu'il s'agisse d'une démarche impérative afin de mieux comprendre les défis relatifs au modèle de l'appartement supervisé.

Par ailleurs, il serait également intéressant d'effectuer une recherche semblable dans d'autres milieux d'hébergement ou d'habitation, ou même d'élaborer un devis permettant la comparaison entre l'appréciation qui est faite de ces différentes pratiques. La grande diversité des options résidentielles offertes dans le réseau de l'habitation et de l'hébergement rend une telle démarche hautement pertinente. Les conclusions qui en émergeraient permettraient de comprendre les enjeux relatifs aux différentes pratiques.

Pour en revenir aux implications de cette recherche, il apparaît clairement que l'enjeu le plus important est assurément la juxtaposition des objectifs d'hébergement et d'intervention à l'intérieur de l'appartement supervisé. S'il existe autant de différents modèles d'hébergement et d'habitation, c'est probablement en raison des tensions qui peuvent exister entre ces deux objectifs ; lesquels peuvent parfois être en contradiction l'un envers l'autre. Nécessairement, il convient de se questionner sur le poids relatif que chacun de ces objectifs doit avoir dans la balance. Autrement dit, vaut-il mieux privilégier un milieu de vie très encadré où il y a certaines restrictions quant à la liberté individuelle ou un milieu de vie moins encadré où il y a moins de services et où le risque d'isolement est plus élevé?

En ce sens, il devient pertinent de se questionner sur l'existence d'un modèle idéal d'habitation. Une recherche portant sur le logement comme facteur d'intégration sociale pour des individus aux prises avec la maladie mentale, citée précédemment dans la problématique de recherche, suggère que « le modèle idéal d'habitation, encore à développer, correspondrait au logement avec réseau de support social » (Dorvil et al., 2002, p. 511). Bien que cette recherche ne puisse pas confirmer une telle conclusion, elle permet néanmoins de souligner qu'un tel modèle d'habitation semble correspondre aux besoins nommés par les participantes de la recherche. En effet, elles ont toutes apprécié la présence d'un soutien, mais certaines d'entre elles auraient préféré qu'il y ait moins de restrictions et donc une plus grande liberté individuelle. De ce fait, un logement avec soutien peut s'avérer être une excellente solution d'habitation.

Enfin, à titre de conclusion, il est impératif de revenir sur un questionnement avancé lors de la discussion : dans quelle mesure l'appartement supervisé contribue-t-il à créer l'étiquette de femme en difficulté ? Citée précédemment, la recherche portant sur le logement comme facteur d'intégration sociale pour des individus aux prises avec la maladie mentale a démontré que « l'habitation est un marqueur de statut » (Dorvil et al., 2002, p. 503). Autrement dit, l'endroit où l'on habite indique en quelque sorte notre niveau d'autonomie et donc notre statut. Dans le cadre de cette recherche, il a été exposé que le fait de vivre en appartement supervisé venait en quelque sorte avec une certaine étiquette. Une participante a d'ailleurs souligné qu'en résidant en appartement supervisé, elle se retrouvait en dehors de la société. Cela va donc dans le même sens en sous-entendant que l'habitation semble être un indicateur de statut.

Relativement au statut conféré par l'habitation, il convient de se rappeler la fierté qui a accompagné les propos des participantes lorsqu'elles ont fait référence à leur nouvelle réalité résidentielle. Certaines ont parlé d'aboutissement, de fin du cheminement, de réussite, etc. En ce sens, il semble clair que l'accès à un logement est accompagné d'une étiquette de réussite et même de normalité. C'est pour cela qu'une des participantes a fait référence au fait qu'elle était prête à retourner dans la société suite à son séjour en appartement supervisé.

En somme, bien que l'appartement supervisé soit d'abord et avant tout un milieu de vie dédié à l'hébergement des individus n'ayant pas les moyens financiers de vivre en logement, il représente toutefois une situation dite anormale et porteuse d'une étiquette. Si les utilisatrices de tels services se perçoivent comme étant exclues de la normalité, c'est qu'elles ont en quelque sorte intériorisé cette représentation sociale. Les différents organismes d'hébergement et d'habitation doivent donc tenir compte de cette réalité dans la désignation de leur mission et dans l'argumentation de leur raison d'être. Au-delà des difficultés vécues individuellement par les utilisateurs

de ressources d'hébergement, il y a leur situation économique qui est parfois très difficile et qui relève de facteurs extérieurs comme le chômage ou le manque de scolarité.

Pour en revenir à la question de l'hébergement et des étiquettes y étant associées, les travaux de Robert Castel sur l'intégration sociale nous rappellent l'importance de travailler en amont et non en aval (Castel, 2009, p. 359). Ainsi, la recherche doit trouver une façon de contribuer à l'éclaircissement du profil des utilisateurs de tels services afin de réduire le poids de l'étiquette et de la représentation sociale. Une personne vivant une situation difficile reste d'abord et avant tout un individu à part entière. La problématique qu'elle vit est bien souvent reliée au contexte qui fait en sorte qu'elle se retrouve dans une ressource d'hébergement.

#### APPENDICE A

#### FORMULAIRE D'INFORMATION ET DE CONSENTEMENT

Titre du projet de recherche : Exploration du cursus résidentiel de femmes ayant vécu en appartement supervisé

#### IDENTIFICATION DE LA CHERCHEURE

Chercheure responsable du projet : Audrey Beauregard

Programme d'enseignement : Maîtrise en Travail social (profil mémoire)

Adresse courriel: beauregard.audrey@courrier.ugam.ca

Téléphone: (514) 831-4182

## BUT GÉNÉRAL DU PROJET ET DIRECTION

L'objectif principal de cette recherche est de documenter l'expérience des appartements supervisés comme modalité d'intervention. À travers des entretiens réalisés auprès de femmes ayant vécu en appartement supervisé, ce projet de recherche entend mieux documenter cette réalité afin d'améliorer les pratiques. Cette initiative s'inscrit dans le programme de maîtrise en travail social de l'Université du Québec à Montréal. Le travail de la chercheure est supervisé par M. Henri Dorvil, professeur à l'école de travail social de l'UQAM ((514) 987-3000 # 3582 ou dorvil.henri@uqam.ca)

#### **PROCÉDURES**

Votre participation à ce projet requiert tout d'abord votre consentement sur les modalités du projet de recherche. Pour les fins de la recherche, il est demandé à chaque participante de participer à un entretien avec la chercheure d'une durée approximative de 1h30. Le but de cet entretien est de mieux comprendre votre parcours résidentiel en lien avec votre passage en appartement supervisé. Les thèmes qui seront abordés sont les suivant : expériences résidentielles, appartement supervisé, type d'habitation recherché, etc.

## **AVANTAGES ET RISQUES**

Les risques associés à une telle démarche sont principalement d'ordre émotionnel. Il se pourrait que certaines émotions fassent surface lors de l'introspection ou des réflexions que vous effectuerez pour répondre aux questions. Un temps sera accordé à la fin de l'entretien afin de revenir sur ces émotions. Par ailleurs, certains avantages peuvent également découler de cette démarche. Tout d'abord, vous contribuez directement à faire avancer la recherche afin de permettre de mieux développer les ressources d'habitations destinées aux femmes vivant diverses difficultés. Votre collaboration est très précieuse car elle permet de mieux saisir ce qui est vécu en appartement supervisé. Il s'agit d'une excellente occasion pour vous de donner votre opinion sur votre expérience et d'en faire un bilan. Également, vous pourrez vivre certaines émotions positives reliées à votre participation à cette recherche : fierté, sentiment d'accomplissement, etc.

## CONFIDENTIALITÉ

Tous les documents issus de votre collaboration seront conservés sous clef. Seule la chercheure, ainsi que le directeur du mémoire, seront autorisés à avoir accès aux documents. La retranscription de votre entretien comprendra un nom codé et les informations utilisées dans la rédaction du mémoire de recherche ne permettront pas de vous identifier. Tous les documents ayant servi à la rédaction de ce projet de recherche seront détruits 1 an suite au dépôt du mémoire.

#### PARTICIPATION VOLONTAIRE

Vous êtes totalement libre de participer ou non à cette recherche. Il s'agit d'une démarche volontaire. En tout temps, vous pouvez vous retirer, refuser de répondre à une question ou même demander que les informations recueillies soient détruites. Si vous décidez de mettre fin à votre participation, les documents vous concernant seront détruits dans le plus bref délai. Vous pouvez également demander à ce que certaines informations ne se retrouvent pas dans la rédaction finale du mémoire de recherche.

## DES QUESTIONS SUR LE PROJET OU SUR VOS DROITS?

En tout temps, si vous avez des questionnements ou des craintes, vous pouvez rejoindre la responsable du projet au 514-831-4182. Également, vous pouvez communiquez auprès du directeur de mémoire au (514) 987-3000 # 3582.

Le projet auquel vous allez participer a été approuvé au plan de l'éthique de la recherche avec des êtres humains par le Comité d'éthique de la recherche pour les projets étudiants (CERPÉ) de la Faculté des sciences humaines de l'UQAM. Pour toute question ne pouvant être adressée à la direction de recherche ou pour formuler une plainte ou des commentaires, vous pouvez contacter la présidente du comité par l'intermédiaire de la coordonnatrice du CERPÉ, Anick Bergeron, au 514 987-3000, poste 3642, ou par courriel à l'adresse suivante : <a href="mailto:bergeron.anick@uqam.ca">bergeron.anick@uqam.ca</a>.

#### REMERCIEMENTS

La réalisation de ce projet de recherche ne pourrait pas se faire sans votre précieuse collaboration. Votre aide inestimable est grandement appréciée et reconnue.

SIGANTURES:	
Je,	reconnais avoir lu le présent formulaire de
reconnais aussi que l'intervie que j'ai disposé de suffisamm Je comprends que la participa	lontairement à participer à ce projet de recherche. Je swer a répondu à mes questions de façon satisfaisante et nent de temps pour réfléchir à ma décision de participer. ation à cette recherche est totalement volontaire et que je emps, sans pénalité d'aucune forme, ni justification à er le responsable du projet.
Signature de la	
participante :	
Date:	
Signature de la responsable de	u
•	
projet :	
Date:	

#### APPENDICE B

## Schéma d'entrevue

# Avant le séjour

Quelle était votre situation lors de votre demande pour un appartement supervisé (habitation, relations, travail, etc.)?

Où habitiez-vous? Depuis combien de temps?

Qu'est-ce qui vous a amenée à faire une demande pour un appartement supervisé?

Qu'est-ce que vous recherchiez?

Aviez-vous déjà habité en appartement supervisé?

Habiter en appartement supervisé était-il un choix pour vous? Pour quelles raisons?

Où seriez-vous allée sinon?

# Pendant le séjour

Comment s'est passé votre séjour en appartement supervisé? Que retenez-vous de cette expérience?

Qu'est-ce que ça a représenté pour vous de vivre en appartement supervisé?

Comment décririez-vous l'appartement que vous aviez?

Comment avez-vous vécu le côté intervention (règlements, plan d'intervention, présence des intervenantes, etc.)?

Avez-vous choisi ce type d'habitation pour l'intervention et l'accompagnement?

Qu'est-ce qui aurait dû être différent?

## Après le séjour

Où êtes vous allée habiter après votre séjour en appartement supervisé? Où vouliezvous aller habiter?

Comment s'est passé votre départ? Et votre arrivée dans votre nouveau chez-soi?

Seriez-vous restée plus longtemps en appartement supervisé? Pour quelles raisons?

Qu'est-ce qui vous manque le plus et le moins?

Quelles ont été les répercussions de votre séjour en appartement supervisé sur votre nouvelle réalité résidentielle?

Avec du recul, est-ce que votre séjour en appartement supervisé fût une expérience positive? Pour quelles raisons?

Avez-vous autre chose à ajouter concernant votre expérience en appartement supervisé?

Comment vous-sentez-vous par rapport à l'entrevue?

#### BIBLIOGRAPHIE

Becker, Howard Saul. 1963. Outsiders: études de sociologie de la déviance. Paris: Métailié, 253 p.

Berger, Peter et Thomas Luckmann. 1986. La construction sociale de la réalité. Paris : Méridiens Klinsieck, 352 p.

Billette, Véronique et Jean-Pierre Lavoie. 2010. « Vieillissements, exclusions sociales et solidarité », Vieillir au pluriel : perspectives sociales, sous la dir. de M. Charpentier et al., Québec : Presses de l'Université du Québec, p. 1-22.

Blummer, Herbert. 1969. «L'interactionnisme symbolique». Sociologie, textes fondamentaux, sous la dir. de J-M. Berthelot, Bruxelles: De Boeck Université, p. 71-76.

Castel, Robert. 1994. « La dynamique des processus de marginalisation : de la vulnérabilité à la désaffiliation ». Cahiers de recherche sociologique, n° 22, p. 11-27.

Castel, Robert. 2004. « Intégration et nouveaux processus d'individuation ». Au-delà du système pénal : l'intégration sociale et professionnelle des groupes judiciarisés et marginalisés, sous la dir. de J. Poupart, Coll. « Problèmes sociaux et interventions sociales », Québec : Presses de l'Université du Québec, p. 13-23.

Castel, Robert. 2009. La montée des incertitudes: travail, protections, statut de l'individu. Paris: Éditions du seuil, 457 p.

Commission de la santé mentale du Canada. s.d. *Accueil*, En ligne, <a href="http://www.mentalhealthcommission.ca/Francais/Pages/default.aspx">http://www.mentalhealthcommission.ca/Francais/Pages/default.aspx</a>, Consulté le 12 avril 2012.

Creswell, John W. 2007. Qualitative inquiry and research design: choosing among five approaches. 2<sup>e</sup> édition, Thousand Oaks: Sage Publications. 395 p.

Dorvil, Henri, Marc Renaud et Louise Bouchard. 1994. « L'exclusion des personnes handicapées ». *Traité des problèmes sociaux*, sous la dir. de F. Dumont, S. Langlois et Y. Martin, Québec: INRS, p. 711-738.

Dorvil, Henri et Robert Mayer. 2001. *Problèmes sociaux : théorie et méthodologie*. T. 1, Coll. « Problèmes sociaux et intervention sociale », Québec : Presses de l'Université du Québec, 622 p.

Dorvil, Henri et al. 2002. « Le logement comme facteur d'intégration sociale pour les personnes classées malades mentales ». Déviance et société, vol. 26, nº 4, p. 497-515.

Dorvil, Henri. 2008. « Introduction ». In Hébergement, logement et rétablissement en santé mentale : pourquoi et comment faire évoluer les pratiques?, sous la dir. de Jean-François Pelletier, Myra Piat, Sonia Côté et Henri Dorvil, p. 1-7, Coll. « Problèmes sociaux et interventions sociales », Québec : Presses de l'Université du Québec.

Fonds québécois d'habitation communautaire. 2009. *Un foyer de solidarité*. En ligne, <a href="http://www.fqhc.qc.ca/">http://www.fqhc.qc.ca/</a>. Consulté le 3 mai 2012.

Fournier, Louise. 1991. Itinérance et santé mentale à Montréal : étude descriptive de la clientèle des missions et refuges. Québec : Conseil québécois de la recherche sociale, Hôpital Douglas, Unité de recherche psychosociale, 152 p.

Fournier, Louise. 2001. Enquête auprès de la clientèle des ressources pour personnes itinérantes des régions de Montréal-Centre et de Québec 1998-1999. Institut de la statistique du Québec, vol. 1 (142 p.) et vol. 2 (131 p.).

Goffman, Irving. 1963. « Stigmates et identité sociale ». In Stigmate : Les usages sociaux des handicaps, p. 11-55, Paris : Éditions de minuit.

Le Breton, David. 2004. L'interactionnisme symbolique. Paris : Quadrige/Presses de l'Université de France, 249 p.

Lussier, Véronique et Mario Poirier. 2000. « La vie affective des jeunes adultes itinérants : de la rupture à la hantise des liens ». Santé mentale au Québec, vol. 25, n° 2, p. 67-89.

Morin, Paul. 2008. « Chez-soi, santé mentale et lien social ». In L'habitation comme vecteur de lien social, sous la dir. de Paul Morin et d'Evelyne Baillergeau, p. 15-21, Québec : Presses de l'Université du Québec.

Morin, Paul et Evelyne Baillergeau. 2008. L'habitation comme vecteur de lien social. Coll. « Problèmes sociaux et intervention sociale », Québec : Presses de l'Université du Québec, 305 p.

Morin, Paul et Henri Dorvil. 2008 « Le logement comme déterminant social de la santé pour les personnes ayant des problèmes sévères de santé mentale ». Chap. in

L'habitation comme vecteur de lien social, sous la dir. d'Evelyne Baillergeau et de Paul Morin, p. 23-40, Québec : Presses de l'Université du Québec.

Paillé, Pierre. 2007. «La recherche qualitative : une méthodologie de la proximité ». In. *Problèmes sociaux : Théories et méthodologies de la recherche*, T. 3, sous la dir. d'Henri Dorvil, p. 409-443, Coll. « Problèmes sociaux et interventions sociales », Québec : Presses de l'Université du Québec.

Paillé, Pierre et Alex Muchielli. 2008. «L'analyse thématique». In L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales, p. 123-145, Paris : Armand Colin.

Plante, Marie-Christine. 2012. L'itinérance des femmes en progression: Actes du forum public Mieux voir pour mieux agir: non à l'itinérance des femmes. (Montréal, 20-21 mars 2012). En ligne. Montréal: Table des groupes de femmes de Montréal. <a href="http://www.tgfm.org/mtl/2012/05/itinerance-des-femmes-en-progression.html#more/">http://www.tgfm.org/mtl/2012/05/itinerance-des-femmes-en-progression.html#more/</a>>. Consulté le 7 mai 2012.

Poupart, Jean. 1997. « L'entretien de type qualitatif : considérations épistémologiques, théoriques et méthodologiques ». In. La recherche qualitative : diversité des champs et des pratiques au Québec, sous la dir. de J. Poupart, L-H. Groulx, R. Mayer, J-P. Deslauriers, A. Laperrière et A. Pires, Groupe de recherche interdisciplinaire sur les méthodes qualitatives, p. 173-209, Boucherville : Gaétan Morin Éditeur.

Poupart, Jean. 2008. « Sociologie de la déviance ». In *Initiation thématique à la sociologie*, sous la dir. de J. Lafontant et S. Laflamme, p. 237-262, Coll. « Cognito », Sudbury : Éditions Prise de Parole.

Racine, Guylaine. 1990. Les maisons d'hébergement pour femmes sans-abri : un rôle de prévention secondaire en santé mentale. Rapport de recherche, Québec : Conseil québécois de la recherche sociale, 254 p.

Racine, Guylaine. 1993. « L'intervention en santé mentale : le mandat inattendu des maisons d'hébergement pour femmes sans abri ». Santé mentale au Québec, vol. 18, n° 1, p. 251-268.

RAPSIM. 2003. Comprendre l'itinérance. Montréal : RAPSIM, 21p.

RAPSIM. 2006. Pour une Politique en itinérance. s.l., 2 p.

RAPSIM. 2011. Répertoire des ressources en hébergement communautaire et en logement social avec soutien communautaire. Montréal : RAPSIM, 92p.

RAPSIM. 2012. *Actualités*. En ligne, <a href="http://www.rapsim.org/56/Accueil.montreal">http://www.rapsim.org/56/Accueil.montreal</a>. Consulté le 30 avril 2012.

Roy, Shirley et Roch Hurtubise. 2007. L'itinérance en questions. Coll. « Problèmes sociaux et intervention sociale », Québec : Presses de l'Université du Québec, 408 p.

Savoie-Zajc, Loraine. 2009. « L'entrevue semi-dirigée ». In *Recherche sociale*, sous la dir. de B. Gauthier, p. 337-360, Québec : Presses de l'Université du Québec.

Taboada Léonetti, Isabel. 1994. « Intégration et exclusion ». In La lutte des places : Insertion et désinsertion, sous la dir. de V. de Gaulejac et I. Taboada-Léonnetti, p. 51-78, Marseille : Hommes et perspectives.

Quivy, Raymond et Luc Van Campenhoudt. 2011. Manuel de recherche en sciences sociales. 4<sup>e</sup> édition, Paris : Dunod, 262 p.